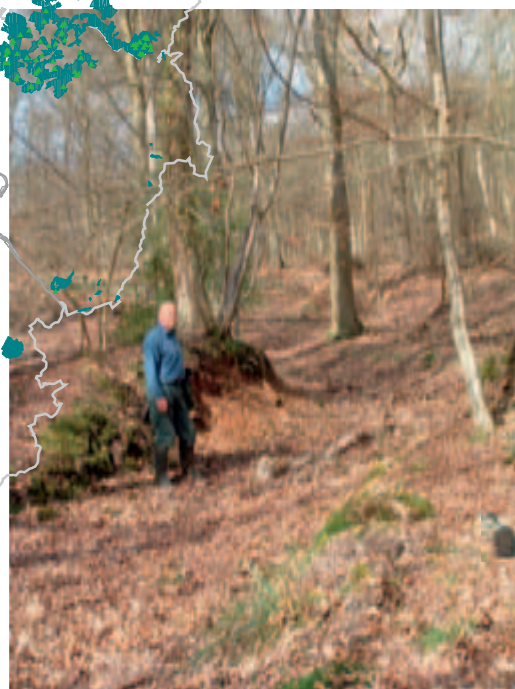


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

2005



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

2005

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DU PATRIMOINE, DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE
ET DU SYSTEME D'INFORMATION

MISSION ARCHÉOLOGIE 2007

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

HAUTE-NORMANDIE

Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex
Tél. 02 35 63 61 60 / Fax. 02 35 72 84 60

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Chartreuse
12, rue Ursin Scheid
76140 LE PETIT-QUEVILLY
Tél. 02 32 81 99 00 / Fax. 02 32 81 99 06

Le bilan scientifique annuel a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain.

Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif.

Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie «Travaux et recherches archéologiques de terrain» ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de publication

Guy San Juan

Textes réunis par

Laurence Ciezar-Epailly

Relecture

Guy San Juan, Thierry Lepert, Patricia Moitrel

Cartographie

Nathalie Bolo, Christophe Chappet

Mise en page et impression

PDV,

2 rue de Thuringe, 76240 Bonsecours

Tél : 02 35 89 46 54 - Fax : 02 35 98 09 64

www.pointdevues.com

COUVERTURE

Conception graphique :
Nathalie Bolo, Patricia Moitrel,
Laurence Ciezar-Epailly

Illustrations, à gauche de haut en bas

Sondage en forêt domaniale de Retz,
commune de Fleury
Prospection en forêt domaniale
de Le Trait/ Maulévrier, commune de Maulévrier
Prospection en forêt domaniale
de Saint-Gertrude

En bas à droite

Prospection en forêt domaniale
de La Londe, Orival

ISSN : 1240-6163 © 2008

HAUTE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 5

AVANT-PROPOS	5
RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE	6

EURE	8
------	---

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	8
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	11
Aizier La Léproserie	12
Aizier Berges de la Seine	12
Aubevoye La Chartreuse	16
Barneville-sur-Seine Église paroissiale	18
Berthouville Villeret	18
Brionne Rue Lemarrois	19
Cauverville-en-Roumois L'Église	20
Condé-sur-Iton Le Val	22
Criquebeuf-sur-Seine Les Fiefs Mancels	23
Evreux 24 rue du Dr. Oursel	25
Evreux 3bis rue de la Libération, Le Clos au Duc	26
Gravigny Quartier des Coudrettes	28
Menneval Le Pré Hardy ouest	29
Menneval Le Pré Hardy ouest	30
Pont-Authou La Croix Cornet	30
Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont 1 et 2, section AB, parcelles 4 et 549	31
Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont 3	33
Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue du Montmérel	34
Val-de-Reuil ZAC des Portes - La Comminière	34
Les Ventes Les Mares Jumelles	38
Vernon Rue du Point du Jour, Rue des Écuries de Gardes	38
Le Vieil-Evreux Le Grand Sanctuaire - La Basilique	40
PCR Etude micro-topographique des fortifications de terre de Haute-Normandie	42
Prospections aériennes Département de l'Eure	45

TABLEAU DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	47
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES	49
Beaussault / Compainville Le Moulin Glinet	50
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Etienne Dolet	51
Croisy-sur-Andelle RN 31 - déviation	51
Eu Le Bois l'Abbé - parcelle 17	51
Fécamp La Plaine Saint-Jacques	52
La Ferté-Saint-Samson Le Chemin du Flot	52
Le Fossé Déviation de Forges-les-Eaux	55
Gonfreville-l'Orcher Le Clos des Mottes	57
Houpeville Rue de la Voie Maline	57
Le Mesnil-Esnard Rue des Hautes Haies	60
Petit-Couronne / Saint-Etienne-du-Rouvray Rocade sud – RD 18 E	61
Rouen Hôpital Charles Nicolle	62
Rouen Rue Mac Orlan	63
Saint-Aubin-sur-Scie RD 915 / RN 27	63
Saint-Pierre-de-Varengeville Rue de la Paix	65
Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Enot	65
Tourville-la-Rivière La Fosse Marmitaine	68
Veules-les-Roses Chemin du Crucifix	68

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	69
--	-----------

La Seine de Rouen à l'Ouest Parisien	
Peuplement de la vallée et des plateaux du Néolithique à l'âge du Fer	69
Archéologie et forêts domaniales de Haute-Normandie	72
BIBLIOGRAPHIE	73
INDEX CHRONOLOGIQUE	76

L'étude préventive du patrimoine archéologique a été marquée en 2005 par un fléchissement significatif des opérations de diagnostic. L'institut n'a réalisé que 32 opérations représentant une surface totale de 159 ha. Cette réduction ne s'explique pas par une forte mobilisation des équipes sur des fouilles, puisque les 7 opérations exécutées reconduisent le niveau d'activité de 2004 et de 2003, si on exclut pour cette année la mobilisation particulière sur le tracé autoroutier A 28. Le nombre de projets d'urbanisme instruits en 2005 progresse en revanche par rapport aux statistiques précédentes. Il dépasse pour la première fois le millier de dossiers auxquels s'ajoutent 200 à 300 demandes de certificat d'urbanisme traitées chaque année. L'instruction de 1167 dossiers a conduit à prescrire 76 diagnostics pour une surface totale de 387 ha. Les résultats des diagnostics restent partagés avec 17 opérations positives, 8 négatives et 7 qualifiées de limitées.

La recherche programmée avec 15 opérations (9 fouilles, 2 Projets Collectifs de Recherche, 4 prospections inventaire et thématique) contribue de façon remarquable au renouvellement des connaissances et à jouer un rôle essentiel pour la promotion de la recherche archéologique. La diversité des thèmes et des périodes abordés ainsi que l'augmentation du nombre de projets confirmeraient à partir de 2005 l'investissement de nouveaux chercheurs dans la région.

L'année 2005 a été marquée par la tenue à Rouen d'un colloque sur la fin de l'âge du Bronze dans le nord-ouest de la France, organisé par les deux DRAC de Normandie en collaboration avec l'association pour la promotion de la recherche sur l'âge du Bronze (A.P.R.A.B.). A cette occasion, le musée départemental des Antiquités de Rouen, en partenariat avec les DRAC, l'INRAP et l'A.P.R.A.B., a conçu une exposition avec catalogue présentant pour la première fois une synthèse des connaissances sur l'âge du Bronze normand. Son inauguration, au cours du colloque, a permis à l'ensemble des participants de mesurer le progrès des connaissances sur cette période, par ailleurs très largement redevable aux opérations préventives depuis une quinzaine d'années.

La DRAC de Haute-Normandie a accompagné une nouvelle fois l'organisation des journées archéologiques régionales par le Centre de recherches archéologiques de Haute-Normandie. Cette manifestation a bénéficié en 2005 d'un partenariat avec le Conseil général de l'Eure qui accueillait à Evreux, puis à la base départementale du Vieil-Evreux, les acteurs régionaux de l'archéologie.

Témoignant d'une recherche dont la dynamique se maintient à un niveau très satisfaisant, plusieurs publications importantes, onze exactement, ont conclu des travaux pour certains engagés à la fin des années quatre-vingt-dix. Les résultats de la fouille préventive du site de « La Villette » à Louviers (Eure) ont ainsi paru dans un volume des Documents Archéologiques de l'Ouest sous la direction de François Giligny. On citera également la sortie des actes du colloque international de Rouen qui s'est tenu en 1996 à l'occasion du seizième centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen. On y trouve notamment un article de J. Le Maho sur le groupe épiscopal de Rouen fondé sur les résultats de ses fouilles dans la « Cour d'Albane » et la « Cour des Maçons ».

C'est en janvier 2005 que s'est tenue la première réunion pour la préparation du bilan des connaissances sollicité par la circulaire de juin 2004 de la DAPA. Tous les chercheurs de la région ont été conviés et plus d'une cinquantaine de personnes ont pu y assister et débattre. Après avoir évacué d'inévitables inquiétudes sur d'éventuels objectifs « cachés » et convenu de la nécessité incontournable d'un tel exercice, il en est ressorti que la présentation de bilans sur la Préhistoire et la Protohistoire pouvait raisonnablement être envisagée en 2006. Ceux attendus pour les périodes historiques nécessiteraient de regrouper une nouvelle fois les chercheurs.

L'édition en 2007 des BSR 2004 et 2005, l'achèvement du manuscrit 2002 et l'élaboration très avancée de celui de 2006, laissent enfin supposer qu'en 2009 puisse être définitivement mise à jour la collection des bilans scientifiques, outil indispensable pour apprécier le niveau et l'évolution de l'activité dans la région.

Guy SAN JUAN
Conservateur Régional de l'Archéologie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE - NORMANDIE

Résultats significatifs de la recherche archéologique

Trois traits principaux caractérisent l'activité de fouille sur l'année 2005.

Le premier concerne la sous-représentation des activités de terrain sur le Paléolithique, si l'on excepte l'unique opération de sondage sur la coupe de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76) réalisée dans un cadre programmé.

Le second est le déséquilibre géographique des fouilles entre les départements de l'Eure et celui de la Seine-Maritime. Le premier, progressivement annexé par la « grande » banlieue parisienne, multiplie sur la partie méridionale et la vallée de la Seine, les aménagements dans la périphérie des villes moyennes. La distribution des opérations sur le second département se répartit entre le littoral, autour de Fécamp et Dieppe, et le sud du Pays de Bray, tandis que l'agglomération rouennaise poursuit activement la mise en place de nouvelles infrastructures dans la boucle de la Seine et les plateaux nord.

Enfin, on remarquera cette année l'apport très substantiel du renouvellement significatif des informations archéologiques sur les opérations de fouilles et sondages programmés ainsi que sur les prospections géophysiques et aériennes, pour la période antique notamment.

Pour le Paléolithique, l'intervention conduite par D. Cliquet et J.-P. Lautridou sur la coupe classée de Saint-Pierre-lès-Elbeuf « Le Mont Enot » (76) qui s'inscrit dans le programme de recherche sur les industries normandes de cette période, a livré un abondant matériel lithique (environ 3 400 objets) et ainsi fourni un témoignage décisif sur les implantations acheuléennes en contexte loessique du Pléistocène moyen d'Europe du nord-ouest. Il s'agit d'un *unicum* en Normandie.

Pour le Mésolithique, la fouille préventive de Fécamp « La Plaine Saint-Jacques », coordonnée par M. Biard a révélé un gisement conservé sur 1500 m². Les 200 m² plus particulièrement examinés ont permis de recueillir plus de 5 000 pièces, malheureusement entremêlées avec les artefacts des périodes antérieures et postérieures ce qui a exclu toute analyse spatiale. Leur assemblage apporte cependant un tribut significatif sur le Mésolithique moyen régional. On signalera également la présence de dix outils prismatiques dont un en matériau allochtone, fait assez rare et peut-être symptomatique de la deuxième partie du Boréal. L'étendue spatiale et chronologique du site soulève, à l'occasion, de nouvelles questions sur la nature de l'occupation.

Les investigations sur le site néolithique d'Aubevoye « La Char-

treuse », dans le cadre d'une fouille programmée dirigée par C. Riche ont complété et enrichi le plan du village avec trois bâtiments de type « rubané », ainsi que l'exploitation des fosses latérales contiguës attribuables au Villeneuve-Saint-Germain. L'industrie lithique se démarque avec une représentation plus importante de produits laminaires. Des éléments de parures en coquillage et ophiolithe de l'arc alpin, notamment, agrémentent le *corpus*. A Gravigny « Les Coudrettes », N. Fromont a exploité un habitat de l'âge du Bronze final IIIb à vocation agricole, si l'on se réfère aux résultats des études des macrorestes végétaux (blés vêtus amidonniers, blé tendre, orges à grains nus et millet). Le mobilier céramique reflète les mêmes influences « continentales ou nord alpine » associées à des formes atlantiques, plaçant le site dans la continuation des découvertes régionales récentes (Quièvre-court, Malleville-sur-le-Bec et Mont-Saint-Aignan).

Les principaux résultats sur les périodes de l'âge du Fer, outre les diagnostics de Cauverville-en-roumois (D. Breton) et peut-être Criquebeuf-sur-seine (N. Roudié) se concentrent sur la boucle de Val-de-reuil « La Comminière », étudiée par C. Beurion. L'occupation gauloise installée sur la terrasse alluviale de la Seine sur plusieurs hectares, associe nombre de paramètres qui font défaut sur les sites ruraux environnants : une grande superficie, des bâtiments et un fossé aux dimensions imposantes, un mobilier de qualité (fragments d'amphore, monnayage) ainsi que la pratique de rituels de dépôts monétaire ou céramique qui lui confère un statut social peut-être inhabituel. Il ne s'agirait donc pas ici d'une modeste ferme ni d'un établissement dit « aristocratique ».

C. Riquier, T. Lepert et F. Giligny (UMR 7041 « Protohistoire européenne »), ont débuté un PCR sur le « Peuplement de la vallée et des plateaux du Néolithique à l'âge du Fer » sur les arrondissements des Andelys, d'Evreux (sans le canton de Rugles) et des cantons limitrophes de Rouen. Le récolement documentaire en cours aura pour dessein l'étude objective d'une micro-région spatialement et géographiquement cohérente et chronologiquement étendue. Le projet est prévu sur plusieurs années avec l'intégration possible des périodes historiques.

C'est dans un cadre programmé qu'ont été obtenus les résultats les plus significatifs pour les périodes antiques. Y.-M. Adrian a poursuivi les investigations sur l'atelier de potier des Ventes « Les Mares Jumelles ». Il est maintenant attesté que les carrières d'extraction d'argile occupent tout le coeur du site et

que ces fosses peu profondes ont été comblées avec des matériaux inutilisables pour l'industrie céramique. Le plan de l'atelier a été complété, au nord par le dégagement d'un hangar ouvert sur deux côtés, et au sud par la découverte d'un four quadrangulaire contemporain des fours circulaires et dont le laboratoire et peut-être l'aire de chauffe étaient protégés par une toiture.

A Conde-sur-Itton, J. Le Maho, G. Deshayes et J. Mouchard ont dégagé un *fanum* de plan original mais pas inédit pour la région. Le bâtiment et sa galerie sont octogonaux et maçonnés. La construction appartient à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Un bâtiment de bois semble avoir été édifié antérieurement. Il s'insère dans un tissu d'occupation et à proximité immédiate d'une voirie antique révélés par la prospection aérienne (ARCHEO 27). Une activité métallurgique est attestée sur la voie et le *fanum*. Des prospections géophysiques sur le site du « Villeret » à Berthouville ont conduit T. Lepert à reconsidérer les plans du théâtre et du sanctuaire. La découverte inattendue d'un large fossé formant un enclos quadrangulaire, légèrement trapézoïdal (trois côtés de 140 m, le quatrième 150 m) suggère l'existence d'une occupation du second âge du Fer dont la nature reste à déterminer. L'absence d'autres constructions périphériques laisse à penser que le site est isolé et doit vraisemblablement être mis en relation avec l'agglomération de Brionne située à 6 Km à l'est. Après neuf années de travaux sur les thermes et ses abords, l'année 2005 inaugure une nouvelle ère de recherche sur Le Vieil-Évreux. L. Guyard et S. Bertaudière ont débuté les premières observations sur le grand sanctuaire central (la « Basilique »). Outre la validation des découvertes anciennes, l'intervention a révélé un état de conservation inespéré puisque les niveaux du Haut-Empire sont demeurés intacts. Un aperçu préliminaire de la stratigraphie suggère ainsi une occupation originelle dès le I^{er} s. av. J.-C. L'autre fait marquant réside dans la fortification, pendant le dernier quart du III^e s., du bloc monumental central par un fossé associé à un talus, ce qui constituerait sans doute une première en Gaule, pour un sanctuaire.

Concernant les opérations préventives, nous mentionnerons la fouille d'un site lié à l'activité métallurgique, aux « Prés de Montadet » sur la commune du Fossé (W. Varin) et surtout le diagnostic conduit par S. Pluton, A. Cottard et F. Kliesch sur la nécropole atypique du « Clos au Duc » à Evreux, qui a permis

de mettre au jour une concentration inhabituelle d'ossements d'équidés associée à des sépultures humaines.

Il en va des périodes médiévales comme de la période antique puisque ce sont également les opérations programmées qui fournissent, cette année, l'essentiel du renouvellement documentaire. En premier lieu à Aizier « La Chapelle Saint Thomas », analysée sous la houlette de M.-C. Truc, où les limites du cimetière, au sud de la chapelle, ont été cernés. La fouille d'une vingtaine de sépulture a également révélé la réutilisation de contenants (meubles ou coffres) dont la taille n'était pas toujours adaptée à celle des défunts, phénomène qui reste à interpréter. A.-M. Flambard-Héricher conduit depuis cette année une démarche inédite sur « les fortifications de terre de Haute-Normandie ». Huit de ces constructions ont fait l'objet d'un relevé micro-topographique, d'une description détaillée suivant une grille d'analyse élaboré en 1982 par M. De Boüard et J.-M. Pesez, et d'un début d'interprétation. Ce programme devrait se poursuivre dans les années à venir. Signalons également, pour mémoire, la découverte d'un cimetière du haut Moyen Âge à Romilly-sur-Andelle (D. Lukas).

De la période moderne, on retiendra deux découvertes pour la ville de Rouen. La première rue Mac Orlan (J. Brodeur), sur la manufacture Dumont, faïencier de la rive gauche de Seine avec les vestiges d'un four de cuisson de faïence comblé par des fragments de biscuit, des rebuts de production ainsi que du matériel d'enfournement. La seconde découverte concerne les vestiges de la dernière enceinte qui englobe, vers le milieu du XIV^e s. puis au XVI^e s., les quartiers est de la ville (M.-C. Lequoy). Enfin, la poursuite des analyses sur l'affinerie du XVI^e s. de l'usine à fer de « Glinet » à Beaussault/Compainville (D. Arribet-Deroin) a permis d'identifier les minerais utilisés, leur filiation avec les laitiers, les fontes et les fers, et, en mettant en évidence l'ajout de craie dans le haut fourneau, la production de fonte phosphoreuse et son affinage.

Laurence CIEZAR-EPAILLY
Ingénieur d'Études

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

Type d'opération	Eure (27)	Seine-Maritime (76)	Région	Total région
Diagnostics	16	16		32
Fouilles Préventives	3	4		7
Fouilles programmées	5	4		9
Prospections	3		1	4
Projets collectifs de recherche			2	2
Surveillances de travaux	1	1		2

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono	DFS résultats	N° carte
27 006 003	Aizier La Léproserie	Marie-Cécile Truc <i>INRAP</i>	FPP	23	MED	DFS 2001 <i>positif</i>	1
27 006 002	Aizier Berges de la Seine	Jimmy Mouchard <i>SUP</i>	FP	28	MUL	DFS 2011 <i>positif</i>	3
	Les Andelys Rue Flavigny – le grand Andelys	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1946 <i>néгатif</i>	2
27 022 029 27 022 030	Aubevoye La Chartreuse	Caroline Riche <i>INRAP</i>	FP	12 15 20	NEO PRO HMA	DFS 2042 <i>positif</i>	4
27 039 002	Barneville Église paroissiale	Thierry Lepert Patricia Moitrel <i>SDA</i>	Surv	23	MOD	DFS <i>positif</i>	5
27 061 002 27 061 003	Berthouville Villeret	Thierry Lepert <i>SDA</i>	PT	21	GAL	DFS 1993 <i>positif</i>	6
27 116 023	Brionne Rue Lemarrois	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag	19	MED MOD	DFS 2101 <i>positif</i>	7
27 134 007	Cauverville-en-Roumois L'église	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	15 20	FER GAL MED	DFS 2012 <i>positif</i>	8
27 166 038	Condé-sur-Iton Le Val	Jacques le Maho <i>CNRS</i> Gilles Deshayes <i>COLL</i> Jimmy Mouchard <i>SUP</i>	PT	22	GAL	DFS 2129 <i>positif</i>	9
27 188 010	Criquebeuf-sur-Seine Les Fiefs Mancels	Nicolas Roudié <i>INRAP</i>	Diag	25	FER	DFS 1986 <i>positif</i>	10
	Evreux 24 rue du Dr. Oursel	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	19	MOD	DFS 1945 <i>limité</i>	12
27 229 005	Evreux 3 bis rue de la Libération Le Clos au Duc	Sylvie Pluton <i>INRAP</i>	Diag	22	GAL	DFS 1987 <i>positif</i>	11
27 299 011	Gravigny Quartier des Coudrettes	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	F. Prév	15	BRO	DFS 2072 <i>positif</i>	13
	Heubécourt-Haricourt Bois de Grumesnil	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1981 <i>néгатif</i>	14

	Louviers Rue Pichou	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	19		DFS 1974 <i>limité</i>	15
27 398 008	Menneval Le Pré Hardy ouest	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	15 20	PRO GAL	DFS 1985 <i>positif</i>	16
27 398 007	Menneval Rue du Pré - le Pré Hardy ouest	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	20	NEO PRO GAL	DFS 2057 <i>limité</i>	17
27 451 006	Parville Déviation sud-ouest d'Evreux La Mare Pétrel	Jean Brodeur <i>INRAP</i>	F. Prév			DFS <i>non retourné positif</i>	18
27 468 002	Pont-Authou La Croix Cornet	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	12 20	NEO GAL	DFS 1963 <i>positif</i>	19
27 493 013 27 493 014	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont AB 549	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	22 23	HMA MED MOD	DFS 1947 <i>positif</i>	20
27 493 013 27 493 014	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont AB 4	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	22 23	HMA MED	DFS 1948 <i>positif</i>	21
27 493 015 27 493 016	Romilly-sur-Andelle Ruelle du Mont 3	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	MUL	MES BRO GAL	DFS 1976 <i>positif</i>	22
27 517 011	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue de Montmérel	Dagmar Lukas <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL MOD	DFS 2030 <i>positif</i>	23
27 701 054 27 701 055	Val-de-Reuil ZAC des Portes - La Comminière	Claire Beurion <i>INRAP</i>	F. Prév.	15 20	FER GAL	DFS <i>positif</i>	24
27 678 001	Les Ventes Les Mares Jumelles	Yves-Marie Adrian <i>INRAP</i>	FP	25	GAL	DFS 2005 <i>positif</i>	25
27 681 101	Vernon Rue du Point du Jour – Rue des Ecuries de Gardes	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	19	MOD	DFS 1975 <i>limité</i>	26
27 684 018	Le Vieil-Evreux Le Grand Sanctuaire La Basilique	Laurent Guyard <i>COL</i>	FP	21 22	GAL	DFS 2053 <i>positif</i>	27
	Etude microtopographique des fortifications de terre de Haute-Normandie	Anne-Marie Flambard-Héricher <i>SUP</i>	PCR	24	MED	DFS 1999 <i>positif</i>	
	Prospections aériennes Département de l'Eure	Jean-Noël Le Borgne <i>ASS</i>	PA		MUL	DFS 1395 <i>positif</i>	

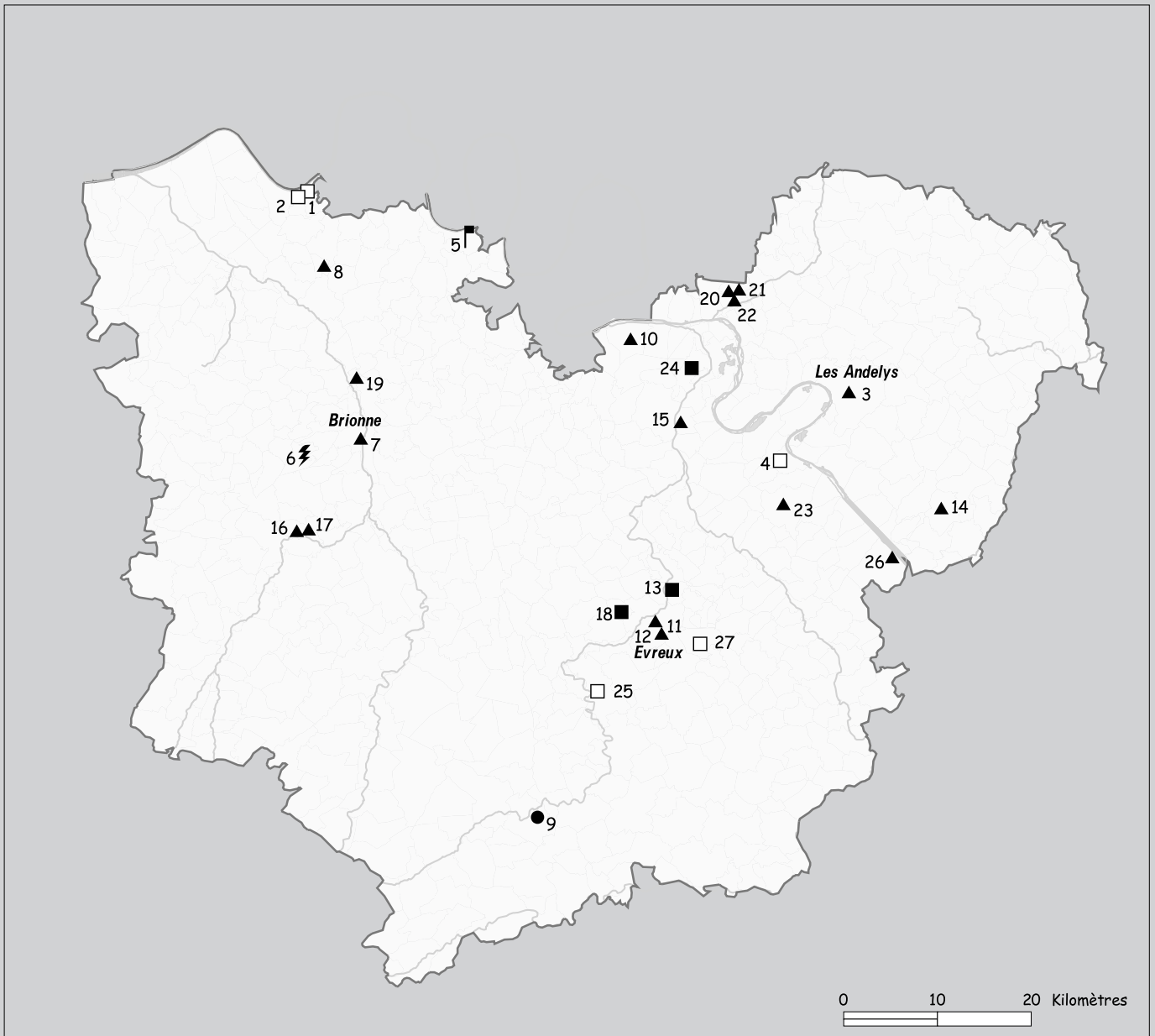
BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

**Carte des opérations autorisées
dans le département de l'Eure**



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- ⚡ Prospection géophysique
- ▭ Découverte fortuite



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

EURE

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

Aizier

La Léproserie

MED

Pour la huitième année consécutive, les fouilles se sont poursuivies sur le site durant le mois d'août.

Le cimetière

Suite aux sondages pratiqués en 1998 et 2004, le décapage a été débuté cette année. L'épaisseur des remblais à retirer a atteint par endroit 1 m, avec une moyenne de 0,50 m et a permis de repérer trois niveaux d'inhumations. Au total, une vingtaine d'individus ont été fouillés et démontés. On peut noter des positions atypiques pour la période considérée (fin du Moyen Age) : certains corps sont en position latérale, repliée, ou les deux, indices d'un contenant trop exigu pour le cadavre. L'hypothèse privilégiée par Cécile Niel, est la réutilisation de contenants existants – meubles ou coffres – dont la taille n'était pas toujours adaptée à celle des défunts.

Enfin, un cas de lèpre probable a été repéré sur le terrain, venant s'ajouter à celui qui avait été observé en 2004. Ce diagnostic devra bien évidemment être confirmé par une étude paléopathologique plus poussée.

Le secteur au sud de la chapelle

Les sondages mécaniques ouverts en 2004 avaient révélé la présence de vestiges dans un rayon de 15 m au sud de la chapelle. Cette zone a donc été décapée mécaniquement en 2005 sur une surface d'environ 300 m².

Un bâtiment, matérialisé au sol par des fondations en silex larges de 0,70 m environ, a été partiellement dégagé. Il comprend au moins une pièce, mais il faudra poursuivre le décapage en 2006 pour saisir son plan en totalité. Ce bâtiment pourrait être daté des XIV^e-XV^e s., au vu de la céramique.

Quatre sépultures ont été fouillées à proximité de la chapelle. Leur faible densité prouve que le cimetière est bien localisé contre le mur nord de la chapelle, mais que cela n'empêche pas la présence d'autres sépultures tout autour de l'édifice, ce qui est courant dans les édifices religieux médiévaux.

Cette aire funéraire est limitée au sud par un fossé médiéval, dont le tracé curviligne semble indiquer qu'il pourrait faire le tour de la chapelle. Il est actuellement interprété comme le fossé d'enclos du cimetière.

De la quinzaine de trous de poteau repérée au sud de ce fossé, l'on ne peut espérer pour l'instant une interprétation fiable : aucun plan de bâtiment ne paraît se dessiner. En revanche, certains d'entre eux semblent être parallèles au fossé dont ils épousent le tracé curviligne.

Leur datation reste également incertaine ; en effet, si l'un d'entre eux, fouillé en 2004, contenait de la céramique laténienne, ceux étudiés cette année n'ont fourni aucun matériel, ni charbon de bois.

Marie-Cécile TRUC (responsable de la fouille)
et Cécile NIEL (anthropologue)

Aizier

Berges de la Seine

MUL

L'opération archéologique réalisée en 2005 sur le « site portuaire », dans l'actuelle propriété de M. Yves Laurent, intervient après une première campagne de sondages (1987), un relevé topographique des vestiges apparents (2003) et une campagne de prospection électrique (2004). Commune estuarienne implantée sur la rive gauche de la Seine, Aizier se situe à la limite de la forêt de Brotonne, à l'ouest de l'église St-Pierre et à l'entrée d'une ancienne crique qui sépare

les villages de Vieux-Port et d'Aizier. En marge des traces d'occupations gallo-romaines, les sources manuscrites n'attestent une véritable « dynamique portuaire » qu'à partir du XIII^e s. : le port est concédé par ordre royal uniquement pour toute activité liée au transport de bois, avant de devenir à partir du XVII^e s., un port à multi-usages. Après les premiers travaux d'endigues (1849), l'activité portuaire s'affaiblit avant de disparaître totalement.

Résultats des sondages en zone 1

La surface décapée en zone 1 s'étend sur 75 m² pour 11 sondages réalisés (cf. Fig. 1), la nature du terrain (instabilité des parois) nous ayant contraint à réduire la longueur des tranchées.

Le secteur C est surtout marqué par la présence d'une construction massive en pierres sèches (MR1005), de plusieurs niveaux de remblais au sud et d'un « envasement » très important au nord de l'aménagement. La superstructure est élaborée à même le sable estuarien, selon un « empilement » grossier de blocs monumentaux en calcaire à silex sur trois assises (larg. moyenne : 0,45 m). Calé de part et d'autre (nord/sud) par des lits de graviers ou de moellons, il semble destiné à contenir des remblais favorisant l'émergence d'un terre-plein. Il est orienté est/ouest et partiellement conservé dans la partie ouest de la propriété de M. Laurent (long : 54 m en surface ; ht : 1,80 m). Construction dite « à joint vif », ce mur a été monté en « escalier », présentant une légère inclinaison vers l'intérieur, en moyenne de 9,03° (technique du parement « à fruit » courante pour les murs de soutènement). Dégagé, observé et relevé sur plus de 18 m dans ce secteur, ce mur ne présente aucun liant ou trace de résidus de mortiers hydrauliques, ou encore de crampons métalliques. L'altitude moyenne au sommet de ce parement est de 6,50 m NGF, et 4,70 m à sa base. De plus, la première assise apparaît plus érodée et présente des blocs plus polis, probablement la conséquence d'un contact permanent avec l'eau. Le mur présente également un « coup de sabre » dans sa partie ouest. Selon L. Dujardin (chercheur associé - C.R.A.H.M), certains blocs auraient été disposés

en « délit », dans le sens contraire du lit. Ils présentent tous un équarrissement grossier. Aucune marque lapidaire n'est à signaler et les quelques traces d'outils repérées et relevées ne nous permettent pas de proposer une datation de ces éléments. Une étude en cours sur la provenance des blocs semble privilégier les carrières de Caumont.

Au sud du grand mur, les remblais sont principalement constitués de moellons, voire de niveaux plus compactés à la base (radier ?), et sont mêlés à des sédiments de teinte hydromorphe (eau permanente en-dessous de 5,40 m NGF). Ils suivent plus ou moins une pente sud/nord, depuis le pied de versant jusqu'au mur MR1005.

Si cet ouvrage (parement MR1005 et remblais) présente les caractéristiques d'une terrasse artificielle, aucun élément stratigraphique notable ne suggère l'existence d'un quelconque niveau de circulation.

Au nord du mur MR1005, les séquences stratigraphiques des sondages 1, 2 sont analogues. Entre le lit de graviers (semelle de consolidation) et le terrain actuel, on observe une importante couche d'argile plastique sur près de 0,45 m au pied de MR1005, voire sur plusieurs mètres plus au nord. Cet envasement argilo-sableux qui sert d'assise au terrain actuel est certainement la conséquence brutale de l'action anthropique récente sur l'estuaire, caractérisée par les travaux d'endiguements contemporains.

Les bois repérés en 1987 au nord de cet aménagement monumental (Rabiot & Gauthier 1987, DFS, p. 5 ; Langlois 2002, DEA, p. 81). ont été identifiés comme les restes d'une clôture installée au XX^e s. Aucune trace de fondations en bois (pieux,



Aizier, Berges de la Seine : Vue en coupe de l'US 1002 au contact de l'aménagement MR1005 (secteur C – sondage 1), prise du nord-est (J. Mouchard)



Aizier, berges de la Seine, figure 1 : Localisation des sondages de la zone 1 à l'issue de la campagne 2005

poutres, platelages, etc.) propres aux sites portuaires antiques n'a été décelée dans les couches inférieures, confirmant la mise en place de ces blocs à même le sable.

Le secteur B : Partiellement détruit dans le sondage 5 (deux, puis une assise), MR1005 n'existe plus dans le sondage 6. En l'état de nos connaissances, plusieurs hypothèses peuvent expliquer la destruction (phase 2) du mur MR1005 (phase 1) : celle d'une action de sape occasionnée par le fleuve ; celle d'une importante poussée du versant et de ses colluvions depuis le sud ; enfin, celle d'un défaut dans la construction et l'élévation des blocs ayant rendu l'ouvrage fragile dans ce secteur. La combinaison de ces trois principaux facteurs est aussi envisageable. Les blocs de MR1005 sont alors réutilisés dans un nouvel aménagement de berge constitué de deux parements (MR1006 et MR1019). Visibles en surface sur près de 10,30 m, ils apparaissent désaxés par rapport à MR1005 et remontés approximativement (phase 3). MR1006 et MR1019 sont installés sur le lit de graviers (us 1003) déposés préalablement devant MR1005, et constituent une terrasse de plan relativement rectangulaire (3,5 m x 12,5 m). Enfin, suite à l'abandon du site, un important colmatage s'opère devant MR1019, à l'image des niveaux observés au nord de MR1005.

Deux grandes phases de remblaiements se distinguent donc dans le sondage 6, l'une fonctionnant avec l'ancien aménagement auquel appartenait MR1005, l'autre rattrapant le dénivelé de ces couches inférieures (conséquence de l'effondrement de MR1005 ?) et servant à la mise en place du sol SL1023. Il semble se développer depuis cette assise jusqu'au pied de versant, où se situe un troisième aménagement monumental tardif (**secteur A**). Depuis la découverte des vestiges à la fin du XX^e s., un amas de blocs monumentaux situé au pied de versant avait déjà été signalé et interprété comme des vestiges liés à l'aménagement de berge primitif (DFS 370, p. 5). L'escalier (ES1014) repose en réalité sur les derniers niveaux contemporains du site, et notamment sur le niveau de sol SL1023. Il permet d'accéder à une plate-forme rectangulaire, délimitée par les trois parements – MR1015, MR1053 et MR1054 – au milieu desquels on peut désormais entrevoir un blocage. L'ensemble tardif parallèle au mur MR1019, est constitué de très gros blocs de calcaire (réemplois de MR1005 ?) et de quelques briques à sa base.

Le caractère hétéroclite du mobilier, la pauvreté de celui-ci et les bouleversements occasionnés en zone 1 nuisent à la datation du premier aménagement (MR 1005).

L'apport des sources cartographiques du Port Autonome de Rouen

Un plan inédit de 1847 présente pour la première fois un aménagement de berge en pierres à Aizier, dévoilant en surface la même physionomie que les vestiges relevés en 2005 avec trois ouvertures vers le fleuve situées aux alentours de l'église actuelle.

Un premier plan, daté de 1823/1824, va même jusqu'à faire écho aux séquences stratigraphiques observées au sud du parement monumental, en attestant l'existence d'un « *quai grossier* » à Aizier puis en décrivant la structure sous les termes suivants : « *mur en pierres sèches (...) mur de quai en pierres sèches* », et surtout, pour les parties arrières : « *terrain rapporté (...) marécage* ». D'autre part, après réexamen d'un plan de 1743 – soit près de 80 ans plus tôt – le site portuaire d'Aizier semble envahi

par les eaux du fleuve et étrangement dépourvu de tout aménagement aussi monumental.

Conclusion

La fouille de 2005 a livré de nouvelles données sur l'ampleur et la nature du site d'Aizier, ouvrant de nouvelles perspectives de recherches sur la nature de l'ouvrage et sur son fonctionnement, et écartant d'autres pistes plus anciennes. A l'échelle du bourg, le plan nouvellement élaboré des vestiges de blocs monumentaux installés au pied du versant, laisse désormais apparaître une « ceinture » de pierre barrant le cône de déjection, et qui semble avoir été installée dans un but défensif, voire structurel ; elle revêt donc un triple emploi, celui de mur de soutènement d'une terrasse supérieure, celui de digue, ou encore celui de quai (à certains endroits). Pour le secteur C, aucune trace d'activité liée au chargement ou au déchargement des navires n'a été retrouvée.

Aujourd'hui, ne nous sont parvenues que les ruines est et ouest de cet aménagement colossal. En surface, ce dernier disparaît totalement dans sa partie centrale avant de réapparaître à l'est (propriété Alexandre). Bien sûr, une telle construction soulève de nombreuses questions, et notamment celle du bâtisseur (cela suppose un investissement considérable). Présentant un parement (MR1005) estimé à l'échelle du bourg à environ 380 m de long sur au moins trois assises, large de 0,45 m et haut de 1,80 m, il est possible d'avancer quelques données chiffrées sur la nature de l'ouvrage. La dimension moyenne d'un bloc a été estimée (zone 1) à 126,45 cm de long, 0,45 m de large et 0,60 m d'épaisseur, ce qui, à l'échelle du site, constituerait un parement de près de 900 blocs (300 par assise), soit un aménagement composé de 760 à 800 tonnes de pierres en calcaire.



Aizier, berges de la Seine : Vue en coupe des US 1002, 1003 et 1004 au contact de l'aménagement MR1005 (secteur C – sondage 2), prise de l'ouest (J. Mouchard)

Même si l'établissement des terrasses artificielles situées en arrière du parement monumental de la zone 1 ne semble pas découler de l'époque gallo-romaine, et malgré les compléments apportés aux investigations menées en 1987, il est encore trop tôt pour pouvoir attribuer avec certitude une datation absolue à cette construction colossale. Des sondages complémentaires

voire une fouille en aire ouverte, permettront de trancher définitivement sur la question, notamment sur l'origine de ces blocs monumentaux.

Jimmy MOUCHARD

Aubevoye La Chartreuse

NEO PRO HMA

Le site d'Aubevoye « La Chartreuse » est localisé dans la plaine alluviale de la vallée de la Seine, sur un micro-relief d'une zone en partie inondable, à 50 km au sud-ouest de Rouen. La fouille annuelle programmée dès 2005 fait suite à la fouille préventive de 2003 qui avait notamment révélée une occupation du Néolithique ancien (culture du Villeneuve-Saint-Germain). La campagne 2005 réaffirme l'importance de l'occupation du Néolithique ancien et confirme la présence d'occupations plus récentes attribuées à la Protohistoire et au haut Moyen Age, tandis que d'autres structures sont d'époque incertaine.

Le haut Moyen Age est représenté par deux structures respectivement mérovingienne et carolingienne. La première est un « silo en cloche » de forme quasiment circulaire et orienté est/ouest. De 2 m de diamètre et de 1,20 m de profondeur, il présente une stratigraphie caractéristique avec des fragments de céramique mérovingiens découverts dans les niveaux supérieurs et inférieurs. La seconde structure est longue de 4,70 m et large de 3,20 m, avec une profondeur de 1,44 m au maximum. De forme allongée elle est orientée est/ouest et se compose d'une succession de phases de comblement/effondrement plus ou moins importantes inégalement riches en vestiges (céramique, faune, calcaire brûlé, torchis et éléments de parois de four). Les fragments de céramique exhumés sont pour une grande majorité daté de la fin du Carolingien. Les caractéristiques morphologiques de la structure permettent d'en préciser sa fonction première. La partie occidentale forme un creusement en pente douce constitué de petits « surcreusements » faisant office de « marches » qui permettent d'accéder à un « replat » bordé au sud par un creusement sub-circulaire de 1 m de diamètre, profond de 0,50 m et accolé au bord méridional de la fosse. Le côté septentrional de ce surcreusement présente un aménagement de blocs de calcaire posés à plat, tandis que le fond est composé de sable. L'ensemble laisse penser que cette fosse correspond à un « cellier » doublé d'un « puisard » ou d'un petit silo marqué d'un aménagement particulier de blocs de calcaire.

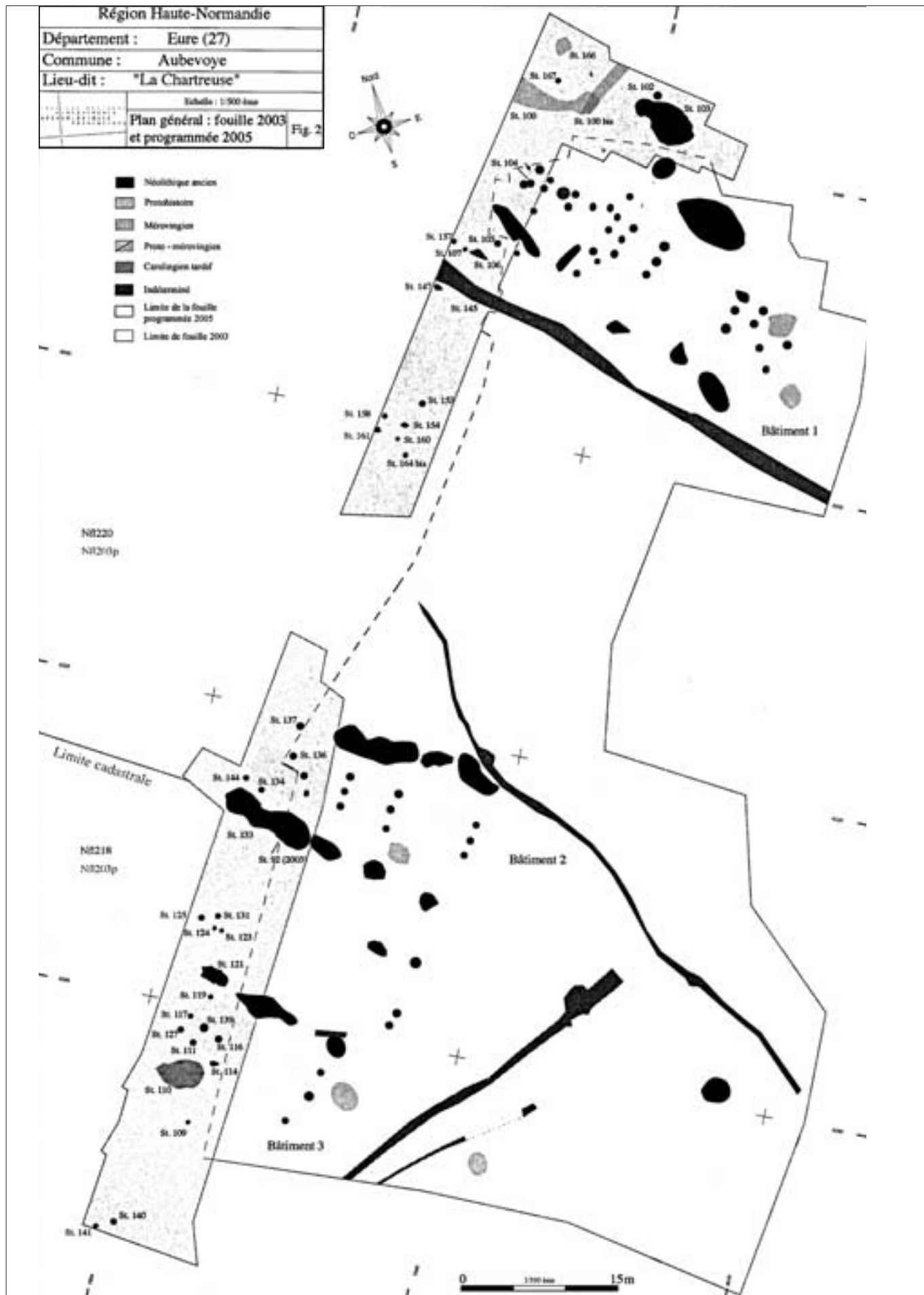
L'occupation protohistorique correspond à un enclos circulaire à vocation funéraire de la fin de l'âge du Bronze et/ou du début de l'âge du Fer, caractérisé par un fossé et une

fosse. On peut évaluer le diamètre maximum de l'enclos à 15 m. Aucune ouverture n'a été identifiée dans cette zone sud de l'enclos en partie perturbée par le silo mérovingien. Il présente une largeur comprise entre 3 et 1,50 m. Le comblement simple a été observé sur une profondeur de 0,20 à 0,45 m. De profil irrégulier, en « U » et parfois très évasé, ce fossé se caractérise par un unique remplissage (limon brun foncé) et du mobilier archéologique rare. La fosse, située au centre de l'enclos est de forme sub-circulaire et s'étend sur 1,78 m de long, 1,60 m de large et 0,28 m de profondeur. De rares tessons de céramique et des os humains calcinés ont été découverts sur l'ensemble du remplissage.

L'occupation du Néolithique ancien se caractérise par trois bâtiments de type « rubané ». Le bâtiment 1 découvert en 2003 est complet (au moins 29 m de long, sur au moins 5 m de large). Le bâtiment 2 reste partiel et s'étend sur 22 m de long et 4 m de large. Il présente une division interne d'au moins quatre pièces avec un espace avant sans couloir. Le bâtiment 3 visible sur 14 m de long est constitué d'une pièce avant de 9 m de long et d'un couloir de 2 m situé plus à l'arrière. Les fosses latérales associées à ces maisons ont livré du mobilier attribuable au Villeneuve-Saint-Germain. Il présente des caractéristiques typologiques similaires à celui découvert en 2003. L'industrie lithique reste dans les mêmes proportions avec une présence remarquable de produits laminaires. La céramique, moins abondante, a notamment livré des individus à pâte fine et des décors en arêtes de poissons. Des bracelets en schiste, du matériel de mouture et des éléments de parure enrichissent largement ce corpus. La faune correspond à des espèces domestiquées (boeuf, porc et caprinés) plus abondantes et des espèces chassées (auroch, sanglier et cerf).

Les principaux marqueurs de la culture Villeneuve-Saint-Germain tels que les bracelets en schiste, le silex tertiaire sont bien représentés. De nouveaux éléments viennent enrichir le corpus (parure en coquillage et anneau en ophiolite de l'arc alpin notamment).

Caroline RICHE



Aubevoye, «la Chartreuse» : Plan général des structures (C. Riche, INRAP)



Barneville-sur-Seine, Église paroissiale : Plate-tombe
(P. Moitre, SRA H-N)

En début d'année 2005, les travaux de réfection du sol de la nef de l'église paroissiale ont mis au jour une plate tombe. Cette découverte a été signalée au Service Régional de l'Archéologie par la municipalité.

Une visite sur place a permis d'effectuer un nettoyage et les enregistrements nécessaires avant recouvrement de la dalle funéraire par le nouveau sol de la nef. Elle n'a pas été déplacée à cette occasion. Il est donc impossible de savoir si cette dalle funéraire scelle toujours la sépulture initialement associée.

Il s'agit d'une plate tombe en craie locale, dépourvue de silex, de 0,20 m d'épaisseur pour une longueur de 1,80 m et une largeur de 0,70 m. L'existence de caveaux et ou de fosses sépulcrales a déstabilisé le sol de la nef en plusieurs points. La dalle funéraire a légèrement versé. Sa surface se situait entre 0,15 et 0,25 m sous le sol d'église en cours de démontage. Implantée au sud/est de la nef, dans l'axe de cette dernière, son angle de même orientation est engagé sous l'embranchement de l'autel Sainte Anne.

La surface de la dalle est extrêmement usée. On distingue très partiellement la représentation d'un défunt, tête vers le chœur, probablement un homme, compte-tenu du drapé discernable. Les caractéristiques de ce dernier orienteraient l'attribution chronologique vers les XV^e - XVI^e s., avec la plus grande prudence. Une bande réservée en marge des quatre côtés de la plate tombe comportait une légende, aujourd'hui totalement illisible. Seuls quelques caractères, partiellement identifiables, en attestent la présence.

Thierry LEPERT, Patricia MOITREL

Berthouville

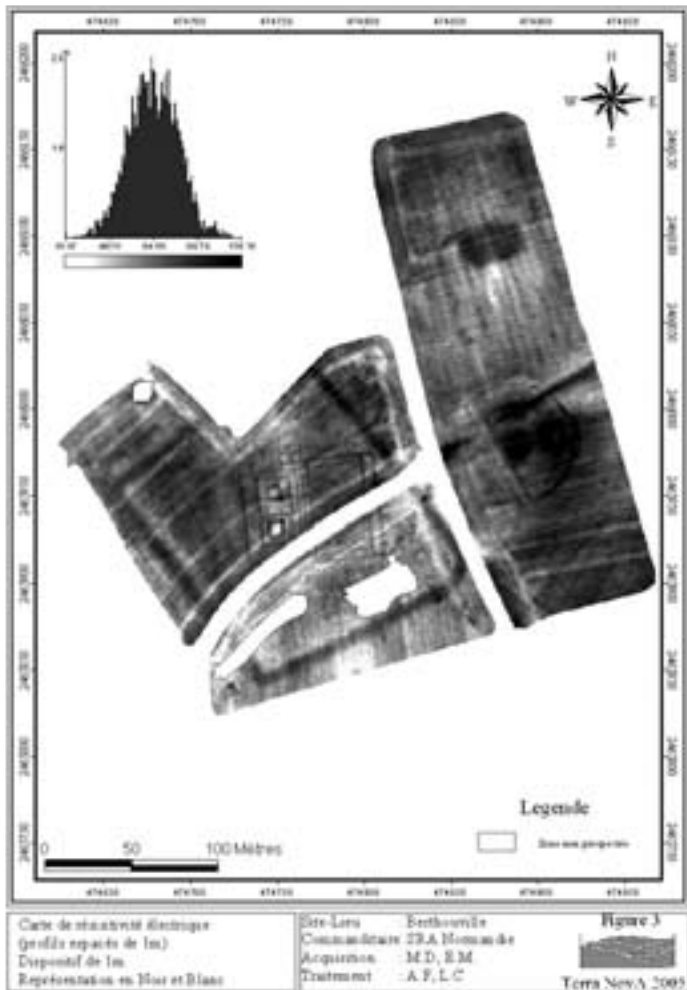
Villeret

Au cours du second semestre de l'année 2004, plusieurs contacts pris avec le musée municipal de Bernay et la commune de Berthouville ont reposé la question de la nature du site gallo-romain du « Villeret », principalement connu pour son trésor d'argenterie antique découvert fortuitement au XIX^e s. En dehors de quelques découvertes de surface, seuls deux monuments étaient jusqu'alors clairement perçus : un temple et un théâtre.

Dans ce contexte, l'objectif principal des travaux engagés au début de l'année 2005 était d'établir un premier plan d'ensemble des structures archéologiques identifiées et partiellement fouillées au XIX^e s. Les plans dressés lors des premières fouilles, et repris par Léon Coutil au début du XX^e s. interprètent les résultats d'ouvertures limitées et du suivi des maçonneries antiques. Les différents documents concernant le temple se contredisent sur plusieurs points et le phasage proposé est manifestement peu recevable. Quant au théâtre, les deux grands pans coupés encadrant la *cavea* étaient quelque peu surprenants. Ces informations n'ont pu être

réunies par la prospection aérienne qui s'avère peu opérante sur ces deux monuments, pourtant fortement structurés. Compte-tenu des travaux antérieurs réalisés sur le département de l'Eure à la demande du Ministère de la Culture ou du Conseil général de l'Eure, le Service Régional de l'Archéologie avait la quasi certitude d'obtenir les données escomptées en initiant une prospection géophysique (commandée à la société Terra Nova).

Au delà de ce premier objectif, la prospection a été mise en œuvre sur une large surface pour appréhender l'environnement des deux monuments. Réunir ces informations permet de mieux apprécier l'ampleur et la nature du site de Berthouville. Les résultats de cette étude autorisent également une meilleure prise en compte des vestiges dans le cadre des développements futurs de la commune, ceux-ci étant désormais précisément positionnés sur fond cadastral. Le plan général obtenu pour le sanctuaire est relativement conforme au relevé de la fin du XIX^e s. A plus grande échelle, l'interprétation des structures mises au jour antérieurement apparaît erronée au



Berthouville, «Villeret» : Le sanctuaire et le théâtre.
Carte de résistivité électrique

regard des informations issues de la prospection électrique. Le décalage est encore plus prononcé pour le théâtre. La forme générale de l'édifice est plus anodine. Si l'hémicycle dessiné par le monument est légèrement outrepassé, nous sommes très loin du plan surprenant dressé il y a plus d'un siècle.

Beaucoup plus inattendue est la mise en évidence d'une forte anomalie linéaire dessinant un grand enclos quadrangulaire, légèrement trapézoïdal (trois côtés d'environ 140 m et 150 m pour le quatrième). Aucune donnée n'autorise d'établir le rapport chronologique entre cette structure et les fondations maçonnées gallo-romaines. L'ampleur du grand fossé de près de 5 m d'ouverture sous la terre végétale et de plus de 2 m de large à 2 m de profondeur, confrontée aux découvertes monétaires des années 1860, suggère l'existence d'une occupation du second âge du Fer dont la nature reste à déterminer. S'agit-il d'un sanctuaire, d'une résidence aristocratique, d'une simple exploitation agricole...?

Au delà de cette nouveauté, l'absence d'autres monuments identifiés au sein des 6 ha prospectés conforte l'hypothèse d'un sanctuaire antique, relativement « isolé », qui doit vraisemblablement être mis en relation avec l'agglomération de Brionne, située 6 km à l'est sur la vallée de la Risle.

Thierry LEPERT

Brionne Rue Lemarrois

MED MOD

Le projet de construction de logements sociaux par la société S.A. d'H. L. M. SILOGE a amené la réalisation de sondages archéologiques en juillet 2005. Trois tranchées ont été réalisées, toutes orientées dans le sens de la pente du terrain, soit globalement nord-ouest/sud-est.

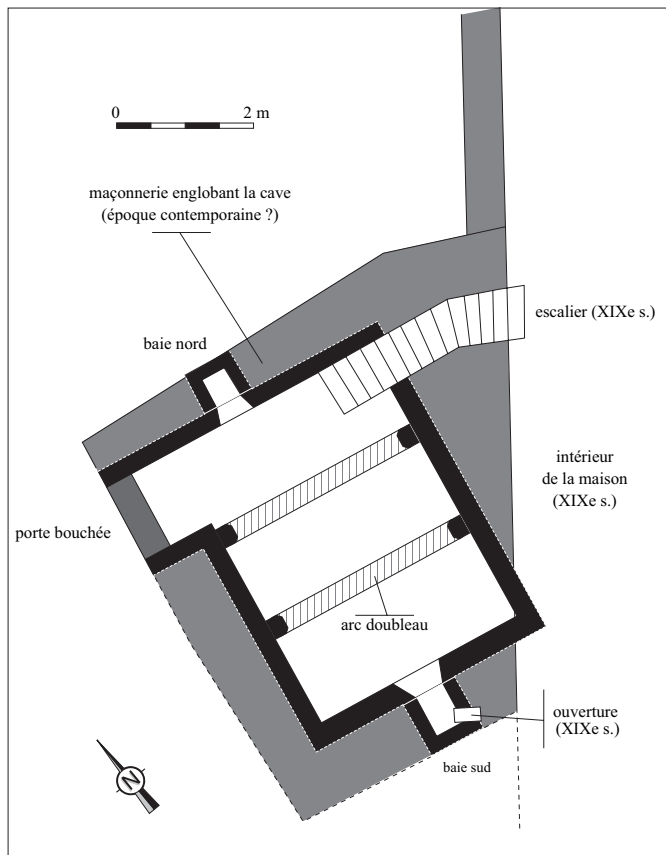
Au nord, des remblais ont livré un abondant mobilier céramique datant essentiellement des XII^e et XIII^e s. La présence de quelques tessons plus récents des XIII^e et XIV^e s., ainsi que le nombre important de céramiques résiduelles antiques laissent supposer qu'il s'agit de remblais permettant de rehausser le sol. Un secteur où se trouve une succession de passages tourbeux et sableux pourrait marquer l'emplacement d'un ancien bras de la rivière.



Brionne, rue Lemarrois : Vue de l'intérieur de la cave depuis le Nord
(B. Guillot, INRAP)

La principale découverte se situe au sud-ouest du terrain. Par leur épaisseur, les deux maçonneries mises au jour sont difficilement attribuables à un habitat classique. Elles évoquent davantage une structure défensive. Jusqu'à présent, aucune découverte archéologique n'a permis de vérifier les informations contenues dans les textes qui placent les fortifications de Brionne sur l'île. La mise en évidence d'un ouvrage

défensif, qu'il soit civil (maison forte) ou militaire (fortifications), est fondamentale pour la recherche sur la ville médiévale. Les dates de construction et d'abandon de ces maçonneries demandent à être précisées mais elles semblent exister durant les XII^e et XIII^e s.



Brionne, rue Lemarrois : Plan de la cave (B. Guillot, INRAP)

Une cave en pierre a été utilisée comme soute à charbon à l'époque contemporaine (figure et photo). Elle reste encore en élévation (dimensions internes de 4,60 m sur 3,20 m). La position des ouvertures, notamment la hauteur des fenêtres, montre que cette salle n'était à l'origine que partiellement enterrée. Cette disposition, associée à une couverture voûtée et à la présence d'arcs doubleaux, indique sans ambiguïté l'origine médiévale de la pièce.

Bénédicte GUILLOT

Cauverville-en-Roumois L'Église

FER GAL MED

Situé sur le plateau du Roumois dans l'Eure, l'emprise du projet totalise une surface d'environ 1,1 ha. La proximité de l'église médiévale et l'absence de données archéologiques pour ce secteur ont motivé la réalisation de ce diagnostic.

Six tranchées et fenêtres complémentaires ont révélé la présence de fossés, d'une incinération isolée et d'un ensemble de quatre trous de poteau.

Le parcellaire rencontré se compose de deux fossés parallèles, de deux autres plus irréguliers et légèrement décalés et d'un plus petit orthonormé. Aucun ne présente des similitudes d'orientation avec les parcelles du cadastre napoléonien.

Seul un fossé a livré des tessons de céramique protohistorique. Le corpus est relativement homogène, il présente un traitement de surface assez grossier et n'est que peu fragmenté. On peut situer ces vestiges dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

Les deux fossés qui présentent un axe légèrement différent du parcellaire gaulois ont quant à eux livré du mobilier céramique en très faible quantité. Néanmoins, des fragments d'un pot à cuire et d'une oule à col en bandeau qui arborent une surface avec des décors cannelés sont caractéristiques de la fin XI^e/début XII^e s. De même, un fragment d'anse creuse de cruche ou

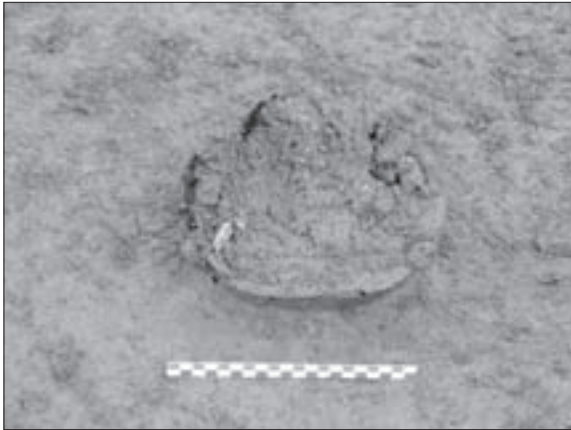
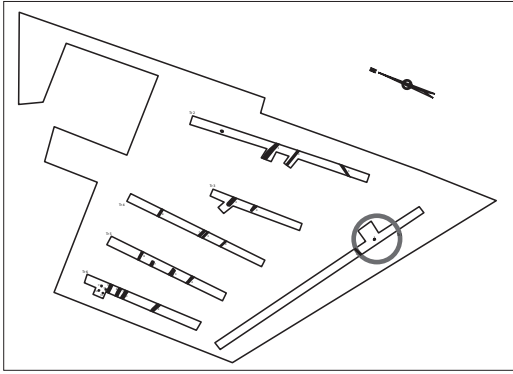
de pichet, typique du département s'intègre parfaitement dans cette période.

Au sud de l'emprise, une petite fosse a été identifiée. Elle contenait une céramique de tradition indigène archéologiquement complète. Associée à celle-ci, quelques tessons appartenant à un autre individu ont été récupérés ainsi qu'un objet en fer (longueur de 25 cm pour une section ronde de 2 cm). Les tessons présentent des traces d'altération par le feu. De nombreux ossements brûlés, principalement des diaphyses, ont permis de conclure qu'il s'agissait d'un individu adulte. Quelques rares esquilles d'os de faune calcinées ont également été repérées.

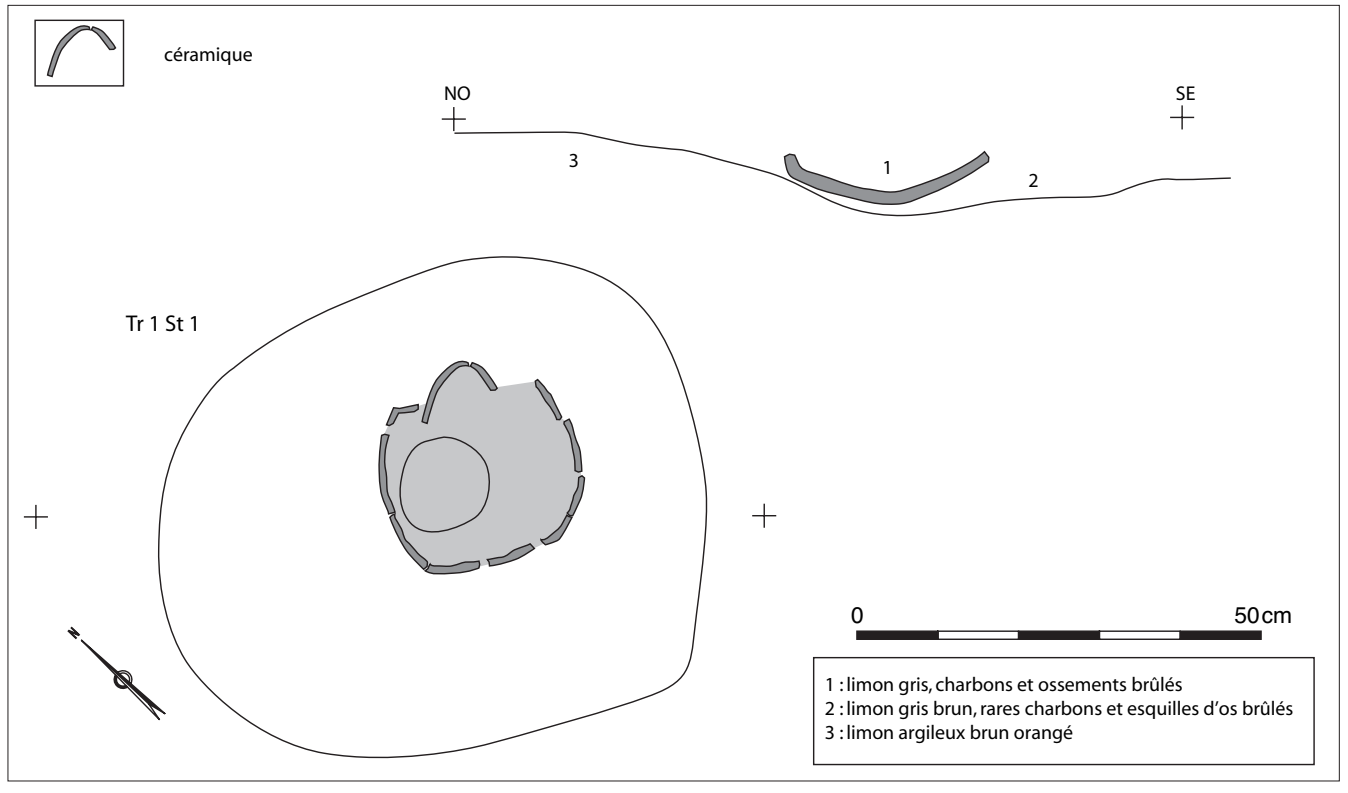
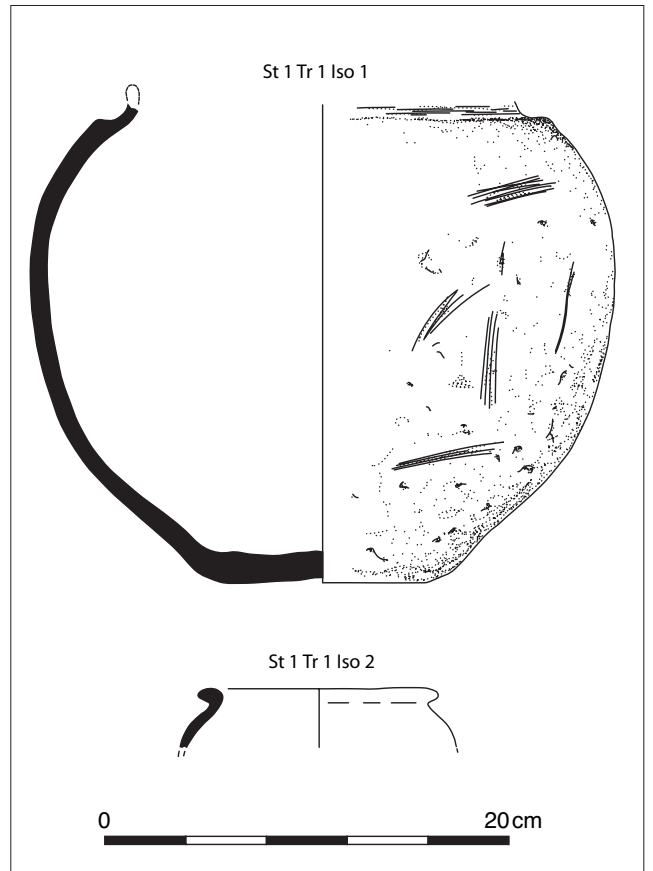
Le mobilier céramique indique une crémation à La Tène finale, voire la transition des périodes gauloise et gallo-romaine.

Enfin, un plan de grenier sur quatre poteaux a été repéré au nord-ouest. Le décapage à proximité de cet ensemble a livré un tesson protohistorique qui ne permet pas d'affiliation avec l'occupation gauloise que l'on peut supposer enclose.

David BRETON



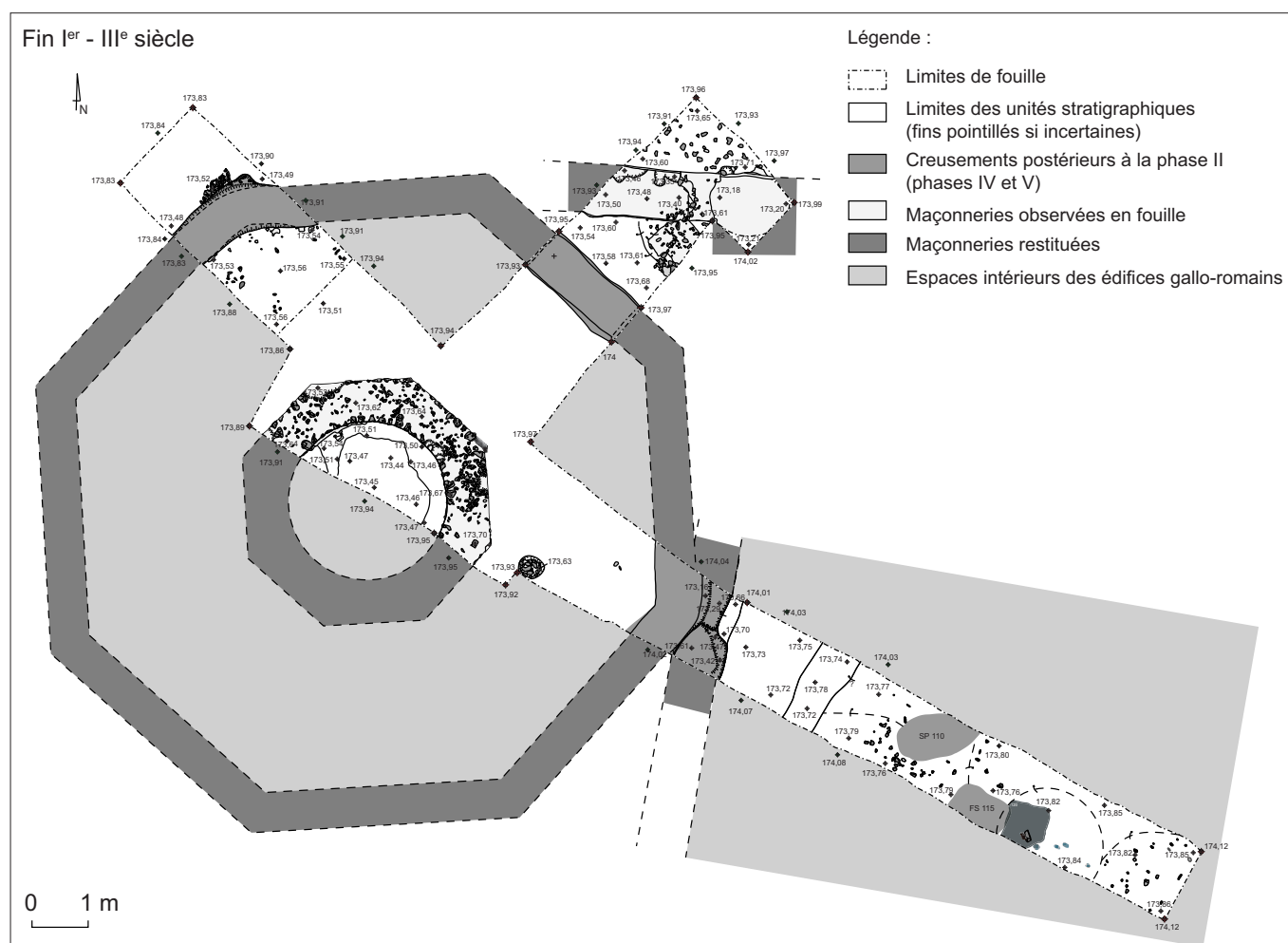
St 1 - incinération - vue de l'Ouest



Dans la pièce de labour située au sud de l'église paroissiale (cadastre AT 26), les prospections aériennes effectuées chaque année depuis 1990 par l'association Archéo 27 révèlent une grande densité de structures antiques. Des lignes claires ou sombres font apparaître de façon récurrente un réseau irrégulier de voies empierrées, des ruelles secondaires et les silhouettes de nombreux bâtiments. L'un des plus visibles, à environ 80 m au sud/sud-est de l'église, se présente sous la forme d'une petite construction polygonale. Le terrain étant susceptible d'être mis en lotissement à plus ou moins long terme, deux sondages ont été pratiqués à titre préventif à l'automne 2005, l'un sur l'emplacement du bâtiment polygonal à des fins d'identification (S.1), l'autre sur le tracé d'une grande voie traversant la parcelle du nord-ouest au sud-est (S.2) ; l'objectif de ce deuxième sondage était de pratiquer une coupe transversale de la chaussée pour une première approche de la chronologie du quartier gallo-romain.

Dans le sondage n° 1 ont été partiellement mis au jour les restes d'un petit *fanum* en maçonnerie, de forme polygonale. La *cella*, en moellons de silex, avec chaînage d'angles en pierres calcaires, est à huit pans, avec un parement interne circulaire (diam. externe : 4,40 m). Divers indices suggèrent que son entrée

se trouvait à l'est. À l'intérieur, une couche compacte de petit cailloutis correspond à l'assise d'un niveau de circulation, mais le sol lui-même a été éliminé par les labours. Du mur périphérique de la galerie, lui aussi de plan octogonal (env. 11,50 m de diam. externe) ne subsistent que des tranchées de récupération. Dans les niveaux de construction de la *cella* et au sein d'un remblai sablonneux mis en place dans la galerie pour constituer l'assise du niveau de circulation, la fouille a livré un matériel céramique homogène et relativement abondant de la fin du I^{er} s. ap. J-C ; la construction du *fanum* ne saurait être très postérieure à cette date (étude par Y.-M. Adrian). Dans les niveaux sous-jacents apparaissent les traces d'un bâtiment de bois constitué de poteaux équarris de 35 à 40 cm de section, plantés dans de grands trous de calage. Ce bâtiment comportait un édicule central à pans coupés, avec une entrée à l'est et une fosse à l'intérieur. Tout autour, la présence d'un sol de cailloutis et de gravier damé, avec une usure plus marquée le long d'une zone de passage en arc-de-cercle, suggère la présence d'une galerie. Si l'hypothèse d'un *fanum* antérieur paraît donc devoir être envisagée, il a cependant été décidé de laisser ces niveaux en réserve et de remettre leur fouille à une date ultérieure.



Condé-sur-Iton, «le Val» : Le *fanum* octogonal et les structures adjacentes (G. Deshayes, 2005-2007)

Au nord du *fanum*, une tranchée de mur volé indique la présence d'un deuxième bâtiment, peut-être lui aussi à pans coupés, mais de date plus tardive, tout au moins dans son dernier état (étude des mortiers par Arnaud Coutelas). Un troisième bâtiment, d'axe sud/ouest/nord-est, s'élevait à l'est. Long de plus d'une trentaine de mètres (clichés Archéo 27), les fouilles y ont livré la couche d'effondrement d'une toiture de *tegulae*, reposant sur un niveau d'incendie du III^e s. Cette couche est recoupée par une sépulture en pleine terre d'axe est-ouest, dépourvue de mobilier ; peut-être faut-il l'associer au cimetière du haut Moyen Âge reconnu depuis le XIX^e s. dans le quartier de l'église.

Le sondage n° 2 a livré de riches séquences stratigraphiques, qui restituent sur plus d'un mètre d'épaisseur les états successifs de la voirie antique. Installée avant le début du I^{er} s. av. J-C, la première voie, large de plus de 6,20 m, était bordée de caniveaux. Une première recharge intervient entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s., suivie de deux autres épisodes de réfection. Aux II^e - III^e s., la voie est élargie vers le nord ; particulièrement robuste, sa chaussée de silex repose sur une couche de mortier compacte, elle-même établie sur un imposant radier de 18 cm

d'épaisseur. Alternent ensuite plusieurs épisodes de sédimentation, de formation d'ornières et de recharges, tandis que se succèdent les caniveaux et que se mettent en place des trottoirs. Au total, le système de voirie s'étend sur plus de 11,50 m de large, sachant toutefois qu'il faut tenir compte d'une légère translation du dispositif vers le nord-est lors de la construction de la deuxième chaussée. Sur la rive nord de la voie, un mur à chaînage de briques atteste de la qualité du bâti de l'agglomération. L'abondance de scories et de déchets de fours, tant dans les niveaux de construction des voies que sur le site du *fanum*, laisse entrevoir l'importance des activités métallurgiques à *Condate* depuis le I^{er} s. (étude par C. Colliou).

En octobre 2005, le creusement de deux caveaux dans le cimetière communal, au sud-ouest de l'église, a permis d'observer des stratifications en place et de recueillir un abondant matériel céramique en position primaire ; chronologiquement, il se répartit essentiellement en deux ensembles, l'un de l'extrême fin du I^{er} s. - premier quart du II^e s., l'autre du III^e s. (étude par Y.-M. Adrian).

Jacques LE MAHO,

Avec la collaboration de Gilles DESHAYES et de Jimmy MOUCHARD

Criquebeuf-sur-Seine Les Fiefs Mancels

FER

Cette opération de diagnostic archéologique intervient préalablement à l'extension de carrière des Sablières de la Seine sur environ 9 ha au sud-ouest de la commune. Le projet est localisé sur les moyennes et hautes terrasses de la Seine, appuyées sur le rebord du plateau du Neubourg occupé ici par la forêt de Bord. La pédogène et la couverture sédimentaire sont constituées d'un sol forestier peu développé sur les graves hétéromorphes sableuses des terrasses. Environ 10,5 % de la surface concernée a été sondée.

De nombreuses sections de fossés parcellaires ont été repérées correspondant aux chemins forestiers actuels, visibles hors emprise, à l'est et sur les cartes IGN au 1/25 000^e.

Le seul résultat du diagnostic consiste en la présence, dans la tranchée 8, d'une structure de réduction du fer liée à des petites fosses de rejet, apparaissant immédiatement sous la terre végétale.

Étant donné son isolement et le reliquat de temps disponible dont nous bénéficions, la fouille de l'ensemble a été entreprise lors du diagnostic. Environ 400 m² ont été décapés autour du bas fourneau. Aucun élément fiable de datation ne permet actuellement d'attribution chronologique assurée de cette activité métallurgique déconnectée, dans les limites de l'emprise, de tout habitat ou occupation.

La cuve

Les mesures externes du four sont en surface de 1 x 0,80 m. La cuve mesure 0,80 m de long x 0,50 m de large et est préservée sur 0,55 m de profondeur, correspondant à un encaissement de 0,75 m sous la surface de la prairie.

La morphologie générale du four est en « trou de serrure » avec un profil concave pour le fond de la cuve, des parois quasi verticales et une gueule ouverte vers la fosse d'accès. Il s'agit néanmoins vraisemblablement d'un four à scorie piégée.

Les parois de la cuve mesurent de 0,12 à 0,8 m d'épaisseur (maximale vers la surface) et sont constituées d'un limon très sableux assez homogène comprenant quelques silex et de nombreux et parfois volumineux fragments de scories. Ce four a été construit après une première opération de réduction. Des lambeaux de parois indurées pris dans la rubéfaction, en surface, à l'arrière de la cuve, corroborent l'idée d'un premier four détruit pour l'essentiel et remplacé par la structure fouillée. Le volume très conséquent de ces scories, à l'arrière et dans les parois, répond à la nécessité d'une assise solide du four et de sa cheminée dans un terrain sableux assez instable dès qu'il est creusé.

Des traces d'arrachements de la surface interne de la paroi sont nettement visibles à 20 cm sous le décapage dans le fond de la cuve. Cela indique vraisemblablement le niveau de surface de la dernière scorie de fond de four qui devait donc posséder une épaisseur de l'ordre de 0,20 à 0,30 m. Un fragment à surface vitrifiée verte récolté lors du nettoyage superficiel, correspond tout à fait à un événement.

La gueule du four à proprement parler est en partie détériorée et marquée par la présence de scories prises dans la rubéfaction. Le fond de la cuve présente une très légère induration discontinue reposant directement sur la grave sableuse naturelle légèrement chauffée. Le comblement initial de la cuve correspond à un sable limoneux noir très charbonneux contenant des

fragments de scories essentiellement en partie supérieure. Le comblement terminal se différencie nettement : il s'agit ici de l'effondrement des parois de la cheminée et de rejets de produits dispersés aux alentours immédiats.

La fosse d'accès

La fosse d'accès mesure environ 1 m de diamètre pour une profondeur maximale à la porte du four de 0,35 m sous le décapage. Le plancher de la fosse est donc à une altitude supérieure au fond et à la gueule de la cuve. Le comblement terminal et superficiel correspond aux phases de comblement naturel après abandon de l'ensemble. Les limites de la fosse sont matérialisées, notamment vers la gueule du four, grâce au pendage des gros blocs de scories de la surface et du four vers le fond de la fosse d'accès. Ils reposent en partie dans un limon sableux noir très charbonneux contenant quelques gouttelettes de scories et silex chauffés correspondant à une vidange de la cuve.

Une « porte aménagée »

Des blocs de scories obstruent la gueule du four. Ils sont liés par un limon sableux ocre très homogène reposant sur les premiers complements du four et de la fosse. Ils correspondent à une « porte », un bouchon condamnant la cuve lors de son dernier fonctionnement. Celle-ci n'a pas été démontée alors que les scories de fond de four de la dernière réduction ont été détruites, extraites et rejetées dans la cuve abandonnée, dans la fosse d'accès et aux alentours.

Les quatre structures voisines mesurent 0,50 à 0,80 m de diamètre, présentent un profil concave doux pour une profondeur inférieure à 0,20 m sous le décapage (soit 0,40 m sous la surface). Elles contiennent quelques scories brisées.

Aucun spécialiste n'étant disponible, nous n'avons effectué qu'un tri sommaire, tous les résidus de métallurgie et l'essentiel des terres cuites ayant été prélevés. Nous n'avons pas reconnu formellement de « gromps » ni effectué de tests de présence de battiture permettant de dégager d'autre opération que la stricte

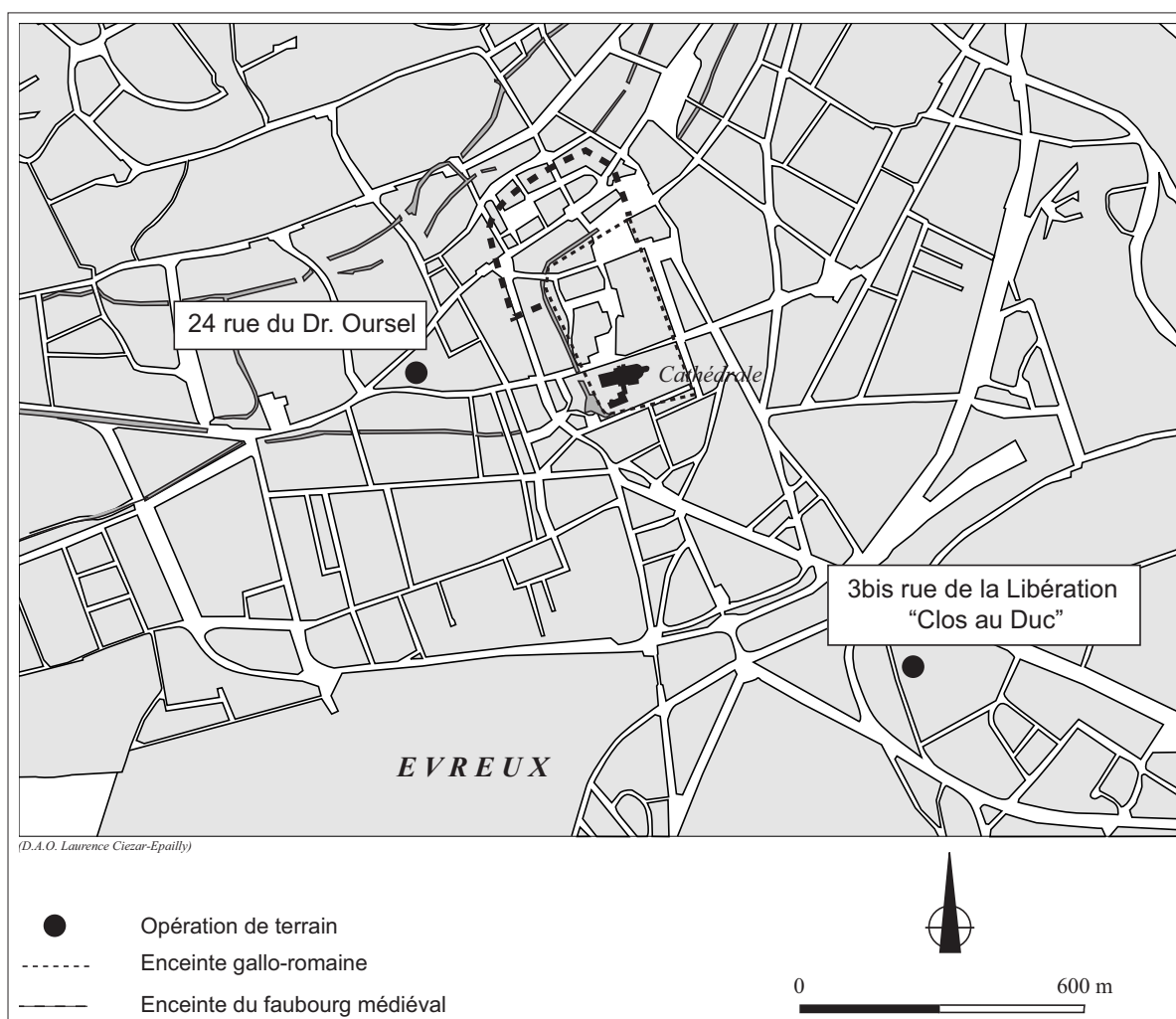
réduction. Il semble néanmoins probable que des activités de cinglage, pour le moins, aient pu être réalisées ici. L'analyse complète sera à reprendre.

Les principales scories -fragmentées- de fond de four récoltées dans la fosse d'accès, la « porte », les parois et le comblement terminal de la cuve présentent des surfaces aimantées. De nombreux blocs montrent également des négatifs, voire des fragments de parois scorifiées agglomérées. De nombreuses empreintes de bois y ont été observées. Il y a globalement très peu de gouttelettes désagrégées. Nous identifions quelques scories coulées conséquentes, mais très minoritairement, particulièrement dans la fosse d'accès.

La morphologie du four de réduction de Criquebeuf-sur-Seine est proche de celle du four St 1724 de Guichainville « Saint Laurent » (bas fourneau à scorie piégée et utilisation multiple daté de La Tène B/C). Le four de « Saint Laurent » ne contenait également que peu de scories coulées. Parmi les éléments pertinents de Criquebeuf-sur-Seine, nous soulignons la bonne conservation de l'ensemble, la présence d'un élément d'évent, la construction sur scories du four et la présence de la « porte » bouchant la gueule du four. Avec une très grande prudence, nous évoquons tout de même, en fonction de la morphologie du four et de la présence de deux petits tessons protohistoriques, une datation large dans le courant de La Tène. Une étude paléo-métallurgique et une datation par C14 permettront de proposer une attribution chronologique plus sûre, et donc d'éventuels liens avec les sites voisins (âge du Fer ou Gallo-romain), ainsi qu'une identification nette de la technologie utilisée et des produits du four. Le minerai n'est pas ici le fait générateur, il n'y a pas à notre connaissance de gîte proche. Nous envisageons plutôt une production de fer opportuniste, bénéficiant du combustible issu d'une déforestation lors d'expansion agricole elle-même utilisatrice d'outils en fer.

Nicolas ROUDIÉ

Evreux



Evreux : Localisation des opérations de terrain

Evreux

24 rue du Dr. Oursel

MOD

Dans le cadre d'un projet de construction de logements, deux sondages ont été effectués au sud-ouest de la rue du Dr. Oursel et au nord-est de la ruelle Saint-Denis. A l'époque médiévale, le site est placé au sud-ouest de l'enceinte médiévale, entre la porte aux Febvres et la tour Mauconseil. Le ruisseau Saint-Denis fait alors office de douves pour cette partie des fortifications.

L'un des sondages a révélé une succession de remblais, contenant parfois des ossements, avec un pendage vers la ruelle Saint-Denis. Cette rue a été utilisée comme dépôt d'ordures au XVIII^e s. et probablement antérieurement, au point d'être en surélévation par rapport aux parcelles voisines.

Le second sondage présente également des remblais formant un pendage inverse au précédent. Il s'agit peut-être du comblement du fossé de l'enceinte médiévale dont le tracé serait encore matérialisé par une petite impasse qui longe la parcelle au nord-est. Ces strates contenaient de la céramique des XVI^e - XVII^e s. En effet, c'est durant cette période que les murailles se dégradent et que les fossés commencent à être remblayés pour être aménagés en terrain cultivable.

Chrystel MARET

Le diagnostic réalisé a été motivé par la construction d'un logement individuel au cœur de la nécropole antique. L'emprise au sol de la construction est de 193 m² et la parcelle concernée de 1811 m².

La nécropole antique du « Clos au Duc » est située à flanc de coteau, au sud de la ville, le long de la voie reliant Evreux à Chartres. Elle est connue depuis le XIX^e s. par de nombreuses découvertes fortuites qui se concentrent entre le haut de la rue Saint-Louis, la gare SNCF et « Le Buisson ». Les interventions archéologiques réalisées depuis 2003 sur cette nécropole ont permis d'observer une évolution des pratiques funéraires. Durant le I^{er} s. les sépultures à incinération semblent prédominantes, mais non exclusives, puis l'inhumation devient le mode sépulcral privilégié. Les découvertes anciennes indiqueraient que la nécropole a perduré du I^{er} au IV^e s. ap. J.-C.

Le diagnostic a consisté à sonder l'emplacement de la future construction puis une troisième tranchée a été réalisée perpendiculairement aux deux premières, dans la partie opposée de la parcelle. Ces ouvertures ont toutes laissé apparaître, sous la terre végétale, un limon gris foncé (US 1) contenant de très nombreux ossements de faune (essentiellement du cheval), quelques tessons et des ossements humains. Un sondage à la pelle mécanique a été réalisé à travers ce sédiment et révélé de nombreuses sépultures à inhumation. Deux structures ont été testées : la première a livré deux inhumations successives,

partiellement superposées, la seconde un squelette de cheval recouvrant peut être une sépulture.

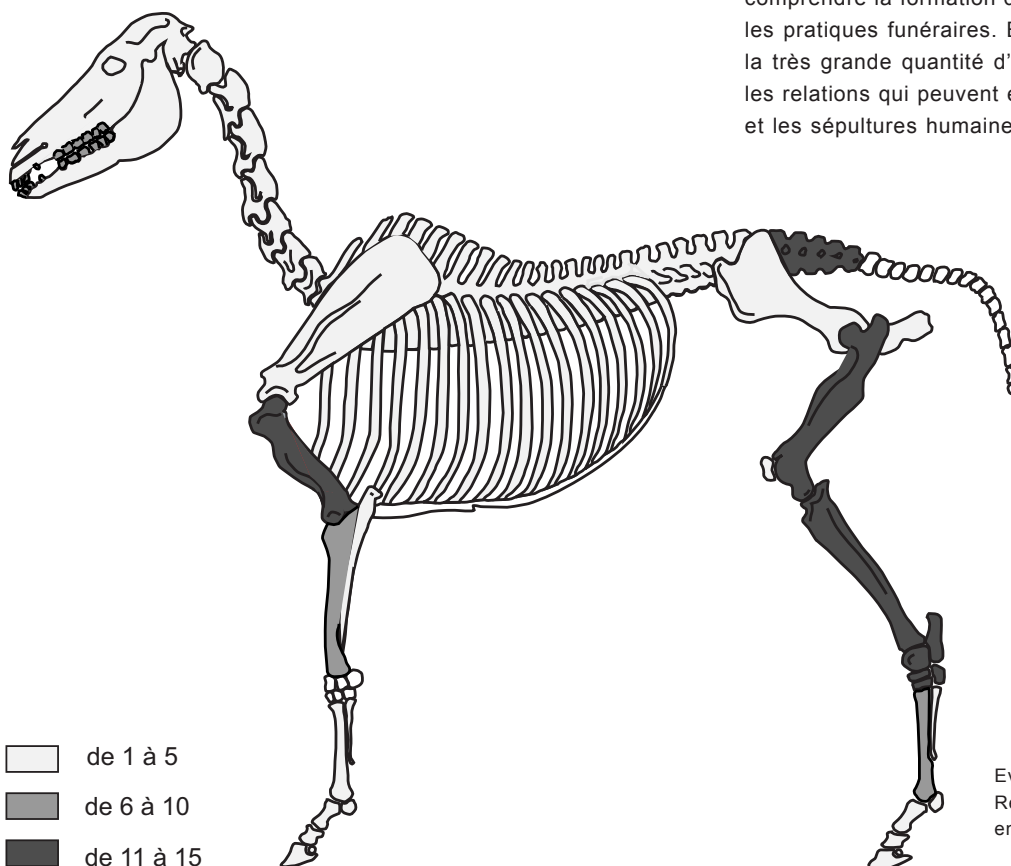
Les autres structures ont livré des ossements de faune en abondance, essentiellement d'équidés. Si l'on pense spontanément aux offrandes alimentaires, cette interprétation semble erronée puisque le cheval n'est plus consommé de façon courante à l'époque antique. En Gaule rurale, on estime que les offrandes alimentaires les plus fréquentes sont le porc, les caprinés, le coq et les animaux domestiques (Lepetz, 1993). Si la relation entre les défunts et les chevaux commence à être assez bien connue pour les périodes protohistoriques, les données concernant cette association sont en revanche très lacunaires pour l'époque romaine. Cette concentration d'ossements d'équidés n'est pas liée à un épandage ponctuel, puisque des animaux complets, en quartiers ou en vrac, sont présents dans les différentes structures. Il semble exister un lien important entre le monde des morts et la présence des chevaux, sur cette partie de la nécropole. Les premières observations réalisées sur les squelettes d'équidés par A. Cottard indiquent des animaux adultes, ou immatures. Quelques ossements sciés ont également été mis au jour (radius, tibia et métapodes essentiellement), mais semblent anecdotiques (0,7 %). Aucune trace de découpe alimentaire n'a été observée. La juxtaposition d'ossements « en vrac », de quartiers de viande et d'animaux complets traduit la complexité des dépôts.

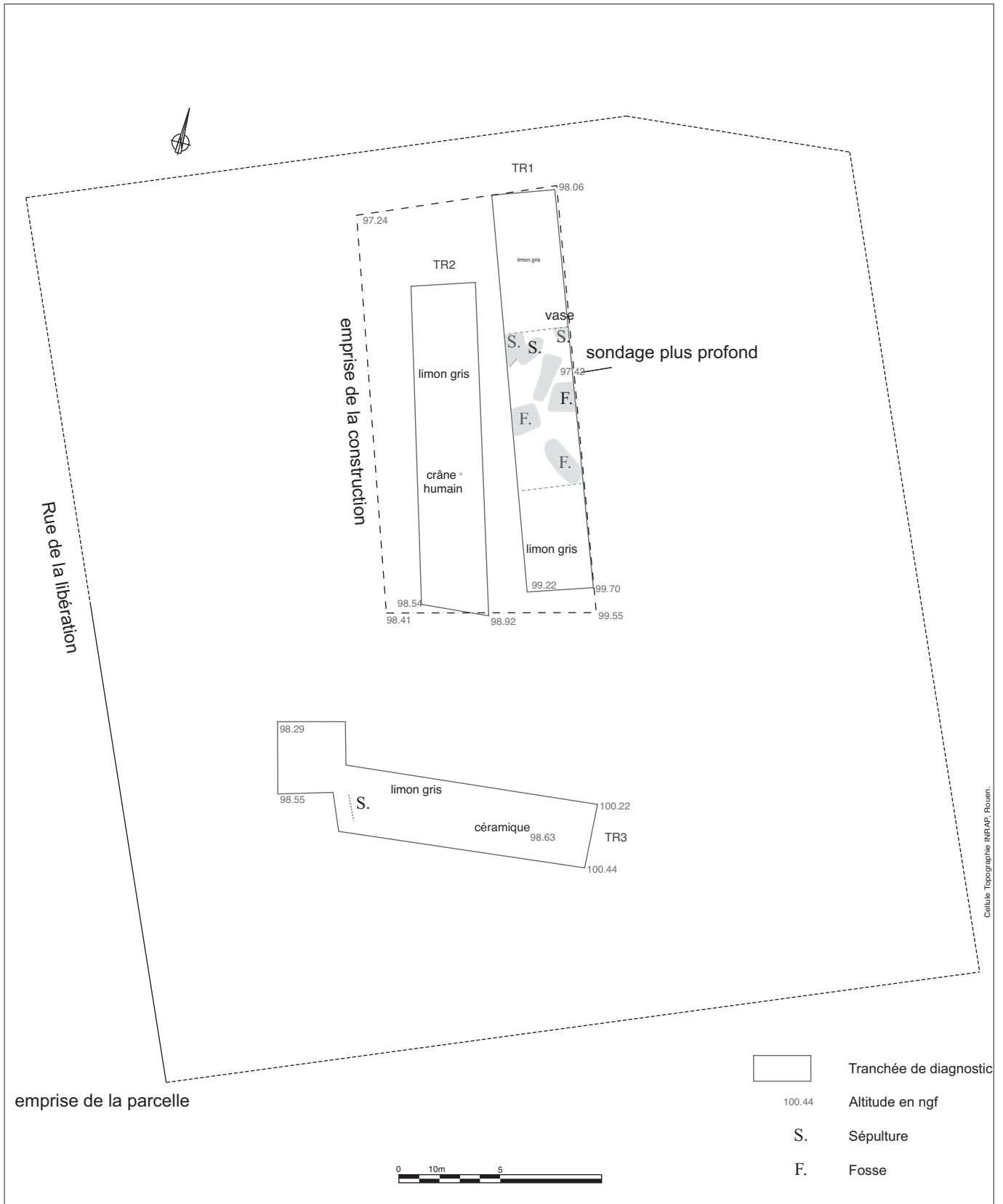
Compte tenu de l'intérêt du site, une fouille permettra de mieux comprendre la formation de l'US 1 et de mieux appréhender les pratiques funéraires. Elle tentera également d'expliquer la très grande quantité d'ossements de chevaux, ainsi que les relations qui peuvent exister entre ces dépôts d'équidés et les sépultures humaines. Cette relation n'est pas due au hasard, mais s'agit-il de dépôts rituels, cultuels, ou d'offrandes alimentaires ? En l'état actuel des connaissances les deux premières hypothèses semblent privilégiées, mais ne sont pas exclusives.

Sylvie PLUTON, Antoine COTTARD, Frédéric KLIESCH

Lepetz S., 1993. « Les restes des animaux dans les sépultures gallo-romaines ». In : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Acte du colloque*, ARCHEA/AGER, 7-9 février 1992, Archéa 1993, p. 37-44.

Evreux, 3 bis, rue de la Libération : Répartition anatomique des os d'équidés en nombre d'individus (US 1)





Evreux, 3 bis rue de la Libération : Localisation des structures (S. Pluton, INRAP)

Une partie d'un site protohistorique limitrophe d'Évreux a été diagnostiqué et fouillé sur une surface d'environ 7 200 m². Il est implanté dans la vallée de l'Iton, en rive gauche, sur des limons. La plupart des structures, partiellement tronquées et fossilisées par un colluvionnement qui n'a pu être précisément daté, sont attribuées au Bronze final IIIb. Se retrouvent également quelques structures et mobiliers néolithiques, gallo-romains et modernes/contemporains.

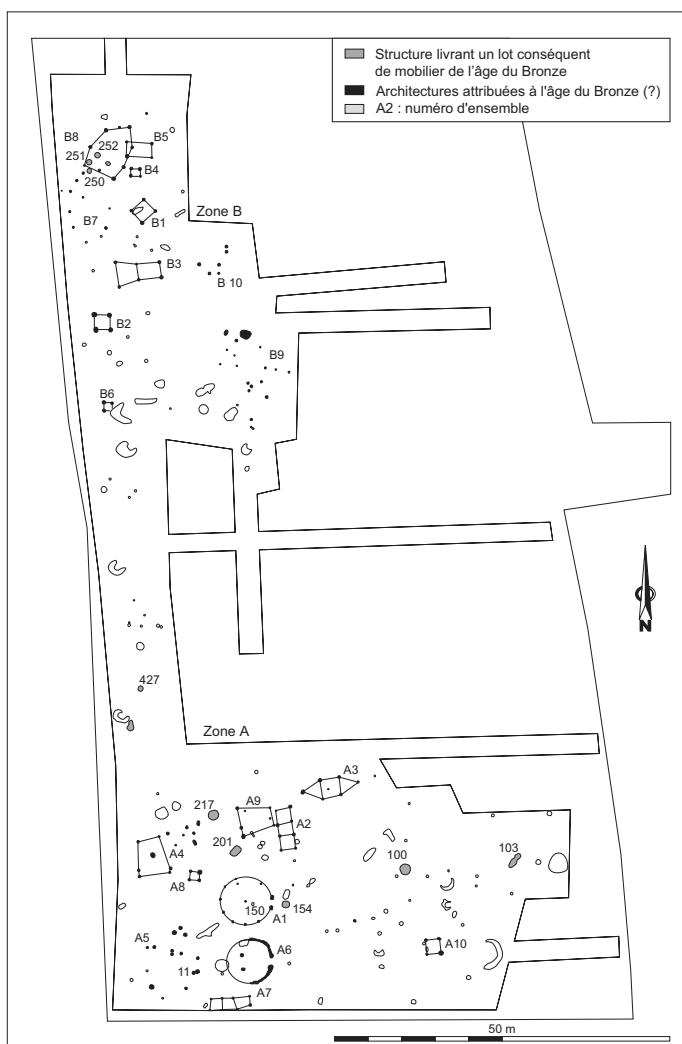
Dans la moitié sud de l'emprise, les aménagements de l'âge du Bronze se concentrent en deux zones. Elles se développent en dehors, vers l'ouest et le sud. Aucun élément physique marquant la limite du site n'a été identifié et il n'a pu être possible de statuer sur la relation chronologique entre ces deux zones séparées par un vide. Ce dernier pourrait résulter d'une érosion plus importante. Les vestiges de l'âge du Bronze correspondent, d'abord, à divers bâtiments sur poteaux, associés parfois à une tranchée : deux architectures circulaires, un ou deux plans rectangulaires avec absides, deux ou trois plans trapézoïdaux, trois rectangulaires allongés et sept carrés. Quelques nébuleuses de poteaux ne peuvent faire l'objet d'interprétation architecturale convaincante. Ensuite, se retrouvent

différentes fosses interprétées comme des silos (4 exemplaires) et, à titre d'hypothèse, comme des structures artisanales non reconnues (5 cas). Enfin, deux structures de combustion, dont un four à sole suspendue, ont été dégagées. L'essentiel du mobilier retrouvé provient de rejets dans les fosses. C'est donc par association spatiale entre fosses et bâtiments que ces derniers sont attribués à l'âge du Bronze. Une des deux zones est occupée par des unités d'habitations, leurs annexes et des structures de stockage selon un agencement révélant une réelle volonté d'organiser l'espace au fur et à mesure des modifications. L'autre est plus complexe trahissant des réaménagements.

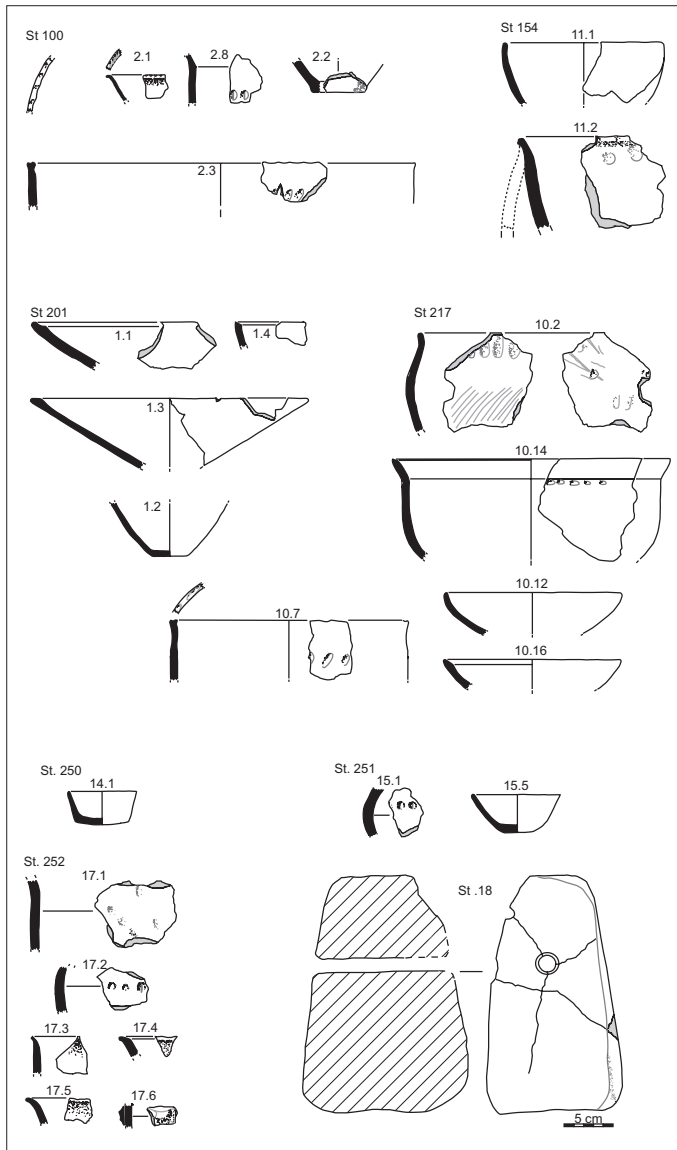
Le petit corpus céramique de 315 tessons est principalement issu de 7 fosses. Qualitativement, toutes les formes qui les composent se retrouvent dans la phase I de Choisy et c'est donc à l'extrême fin du Bronze final (IIIb) qu'il est attribué. Il s'inscrit parfaitement dans les lignées des découvertes et études récentes et offre une certaine continuité chrono-culturelle avec les sites haut-normands de Quièvecourt, Malleville-sur-le-Bec et Mont-Saint-Aignan qu'il vient compléter. En effet, culturellement on retrouve dans le vaisselier de Gravigny les mêmes influences «continentales ou nord alpines» que dans les séries du nord de la France. L'essentiel se compose du «fonds commun» avec des «coupes» aux profils simples et des «vases à provision» aux profils globalement tronconiques, aux cols rectilignes ou légèrement évasés, aux épaulements hauts et aux décors digités. Viennent s'y ajouter des formes atlantiques, complétées par quelques éléments continentaux. Cette association est caractéristique de la phase finale du Bronze final en Normandie.

Quelques silex taillés proviennent des structures protohistoriques. Il est plus que délicat de conclure sur leur statut et l'on se refusera d'exclure un mélange d'industries différentes, et pour partie intrusif, dans le remplissage des structures. Certains traits techniques et typologiques de l'assemblage témoignent d'un débitage et d'un outillage peu investi, voire opportuniste, qui pourrait se rapporter à des activités spécifiques de l'occupation du Bronze final. Néanmoins, cet état de fait reste impossible à quantifier et l'on réfutera toute conclusion trop affirmative sur la globalité de ce maigre assemblage. Les références régionales sont trop peu nombreuses, et les quelques sites contemporains ayant livré des assemblages lithiques souffrent de mélanges avec des occupations antérieures. Par ailleurs, les comparaisons typologiques d'un site à l'autre doivent malgré tout être abordées avec précaution, ces outillages tardifs reflétant vraisemblablement des besoins et des activités ponctuels, plutôt que de véritables traditions techniques et culturelles.

Une quarantaine de structures a fait l'objet de prélèvements pour une étude des macrorestes végétaux. Les plantes attestées s'organisent en trois groupes : celui des plantes cultivées (blés vêtus amidonniers, épeautre, blé tendre (au sens large), orges à grain vêtus ou à grains nus et millet), celui



Gravigny, quartier des Coudrettes : Répartition des structures (N. Fromont, INRAP)



Gravigny, quartier des Coudrettes: Mobilier céramique des structures de l'âge du Bronze (N. Fromont, INRAP)

des fruitiers sauvages (noisetier, chêne, aubépine, sureau, vigne, cornouiller et houx) et celui des herbacées sauvages (folle-avoine, renouée liseron, euphorbe, chénopode, gaillet et verveine). Tout en permettant de documenter les pratiques culturelles à l'extrême fin de l'âge du Bronze dans cette zone encore vierge de données qu'est le sud de l'Eure, le site de Gravigny conforte la Normandie dans son rôle de région la mieux documentée, pour le nombre de structures échantillonnées pour cette période. Au terme de cette étude, on peut donc légitimement se demander si les particularités mises en évidence sur les sites normands (importance de l'épeautre et du millet) ne constituent pas finalement la norme plutôt que l'exception et si les différences observées dans les régions limitrophes ne sont pas simplement liées à un déficit d'informations.

Même si différents éléments biaisent notre vision du site (érosion, limite d'emprise, absence de chronologie fine) la perception de l'occupation de la fin de l'âge du Bronze est intéressante. Elle est également prometteuse puisque le site se poursuit vers l'ouest dans une zone sans doute mieux protégés par les colluvions. Les résultats obtenus montrent que nous sommes en présence d'une ou de plusieurs occupations, très certainement ouvertes, à vocation agricole. L'association entre bâtiments d'habitations et structures annexes (greniers enterrés ou aériens, petites constructions, fours) signe l'unité de base de l'exploitation agricole protohistorique. Au moins deux de ces unités semblent se retrouver à Gravigny sans qu'il soit possible de statuer sur leur chronologie relative.

Fermes isolées successives ou habitat groupé, seule l'exploration totale du site apportera des éléments de réponse et permettra d'envisager correctement son statut dans une trame socio-économique.

Nicolas FROMONT

Menneval Le Pré Hardy ouest

NEO PRO GAL

La construction d'une zone pavillonnaire a donné lieu à un diagnostic sur 19 879 m².

Un sondage géologique d'une profondeur de 4 m a dégagé une stratigraphie mettant en lumière une sédimentation qui couvre les dernières phases interglaciaires. Aucun élément archéologique n'y a été observé.

Les tranchées ont engendré la découverte d'un ensemble lâche de vestiges mobiliers attribuable à une phase finale du Néolithique. Quelques structures en creux et des aménagements domestiques complètent les observations pour cette période.

Le lambeau de parcellaire gallo-romain appartient à un vaste

système de chemin et présente une hiérarchisation de l'espace. Il est vraisemblable que cet ensemble corresponde aux limites foncières d'une *villa* mentionnée par la carte archéologique : l'organisation des vestiges fossoyés ainsi que leur orientation plaide en faveur de cette hypothèse. Ils englobent, en effet, un espace géographique qui se développe au sud-ouest de l'actuelle emprise ainsi qu'en direction de la déviation de Bernay où des vestiges similaires ont été observés en 1993 (PineI, DFS 809).

Bruno AUBRY

Menneval

Le Pré Hardy ouest

PRO GAL

L'intervention concerne un projet de lotissement aux abords de l'agglomération de Bernay, à proximité immédiate d'une villa gallo-romaine et d'une nécropole du Bas-Empire.

Les tranchées de diagnostic se sont révélées positives à 50 %. Les indices archéologiques sont localisés au sud (indice 1) et au nord-est (indice 2) du projet.

L'indice 1 est composé de trois fossés orientés sud-sud-ouest/nord-nord-est, et de deux fossés. L'une d'elle a fourni du mobilier

céramique protohistorique ainsi qu'un petit nucléus et un éclat de silex.

L'indice 2 est constitué d'un premier ensemble de fossés orientés nord-ouest/sud-est, et d'un second orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est. L'ensemble n'a pas fourni de mobilier archéologique.

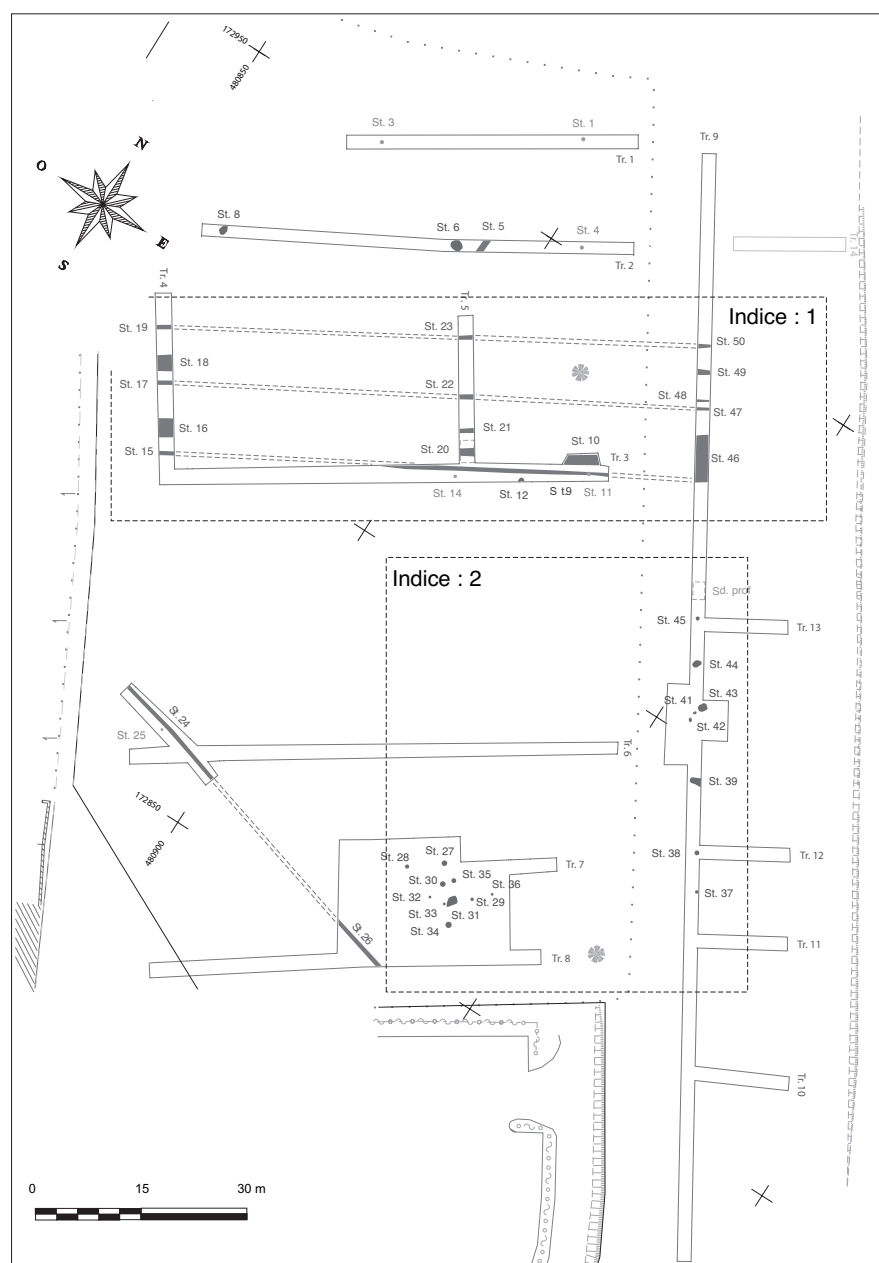
Il n'est pas exclu que les deux soient contemporains.

Willy VARIN

Pont-Authou

La Croix Cornet

NEO GAL



Le diagnostic lié à un projet de lotissement aux abords du centre villageois de Pont-Authou a permis de mettre au jour deux indices de site.

L'indice 1 situé au nord-ouest, est composé d'un ensemble de fossés parallèles orientés nord-est / sud-ouest. Un seul a fourni un fragment d'amphore du Haut-Empire. Des aménagements en rognons de silex entre ces fossés semblent indiquer que nous sommes en présence d'une voirie.

L'indice 2, au sud-est, présente un ensemble de structures, dont trois de combustion. L'ouverture d'une fenêtre n'a pas permis de mettre en évidence leur organisation. Un «niveau de sol» d'une quinzaine de centimètre a été observé. Il contenait de la céramique attribuée au Bronze moyen / Bronze ancien et 426 pièces lithiques caractéristiques du Néolithique.

Willy VARIN

Pont-Authou, « La Croix Cornet » : Répartition des vestiges (W. Varin, INRAP)

Deux diagnostics archéologiques menés en préalable à un projet de lotissement, au sud-ouest de l'église paroissiale Saint-Georges, ont permis de mettre en évidence les vestiges du « domaine de Saint-Crespin » dont les écrits anciens précisent l'appartenance, dès le début du XII^e s., à l'abbaye de Lyre. Une centaine de structures archéologiques a permis de retenir plusieurs phases d'occupation qui témoignent des mutations d'un site localisé au cœur du village, à faible distance du confluent de l'Andelle et de la Seine.

À l'exception de quelques tessons protohistoriques et gallo-romains précoces, à rattacher aux vestiges localisés au nord sur la parcelle avoisinante, l'histoire du site débute réellement avec la période mérovingienne où celui-ci assure une double fonction puisque espace funéraire et aire artisanale et/ou domestique cohabitent.

L'espace funéraire

L'ensemble sépulcral est concentré sur la zone la plus élevée du terrain, dans le secteur nord de l'emprise. Plus au sud, aucun indice funéraire n'a été mis en évidence dans les tranchées de sondage. La limite occidentale du cimetière est située sur la parcelle n°4, à quelques mètres à l'ouest du mur de clôture en élévation où une inhumation orientée est/ouest a été découverte. Nous avons mis au jour, au sein des tranchées de sondage et sur une surface de 190 m², 51 fosses à inhumation, avec un nombre d'individus probablement plus élevé, orientées majoritairement est/ouest et organisées en rangées plus ou moins régulières avec, localement, resserrement de celles-ci.

Leur densité paraît plus élevée dans le secteur occidental et diminue de moitié vers l'est. Ainsi, on perçoit immédiatement que le cimetière atteint sa densité la plus forte aux abords du bâti médiéval et moderne qui forment l'ensemble architectural du prieuré de Saint-Crespin.

Suite aux aménagements postérieurs, on note de grandes variations dans la profondeur d'apparition des sépultures, entre 0,70 m et 1,60 m sous le niveau actuel. Les constructions du prieuré, ainsi que les couches de démolition qui leur sont associées ont rehaussé le terrain, en particulier dans les secteurs nord et nord-ouest. La topographie actuelle en témoigne clairement (replat surélevé au niveau des bâtiments).

La plupart des fosses sépulcrales présentent une taille proportionnelle à celle du sujet. La tranchée 2 a révélé un nombre d'inhumations important (15 sépultures sur 30 m²) dont certaines ont fait l'objet d'un recoupement rendant illisible leurs contours. Cette observation semble essentiellement se limiter aux bords des creusements (recoupement léger). Toutefois, un exemple destructeur a été rencontré ; à savoir une inhumation associée à une réduction de corps qui se traduit par le dépôt des ossements du premier individu.

Les ossements appartiennent aussi bien à des adultes qu'à des périnataux et immatures. N'ayant été exposés ni à un milieu physico-chimique hostile ni à des travaux agricoles destructifs, ils sont dans un état de conservation remarquable.

La grande majorité des individus semble enterrée en pleine terre dans des fosses distinctes et en position décubitus dorsal. Aucun aménagement en bois n'a été relevé parmi les sépultures. Certaines fosses présentent des blocs calcaires ou rognons de silex qui pourraient correspondre à des marquages funéraires de surface. À cela s'ajoutent dans trois cas des fragments de dalles calcaires, marqueurs en surface de l'emplacement des sépultures qui permettent de s'interroger sur une éventuelle distinction sociale de la population locale.

Un vase biconique du dernier quart du VII^e/début du VIII^e s., ainsi qu'une plaque-boucle en fer décorée de trois bossettes en alliage cuivreux (milieu du VI^e et fin du VII^e s.) constituent les seuls repères chronologiques pour la zone funéraire dont la datation demande à être précisée. Le recoupement des inhumations plaide en faveur d'un fonctionnement prolongé de l'aire funéraire, accueillant plusieurs générations pendant plusieurs siècles. Il est ainsi probable que certaines sépultures appartiennent à l'époque carolingienne caractérisée par une faible quantité, voire une absence totale de mobilier.

À une vingtaine de mètres au sud-est du cimetière, les sondages ont permis de mettre au jour une dizaine de structures en creux appartenant à une aire d'habitat et/ou artisanale qui semble contemporaine du cimetière du haut Moyen Âge. Découvertes à proximité immédiate d'un fossé parcellaire orienté nord-ouest/sud-est, elles regroupent des fosses de morphologies très variées (circulaires ou oblongues et arrondies) qui apparaissent sous une couverture épaisse de 0,80 à 0,90 m. Elles présentent également une grande disparité dans leurs dimensions. Le mobilier archéologique qui comprend quelques tessons de céramique datés des VII^e et VIII^e s. atteste d'un abandon contemporain du cimetière ou de l'une de ses phases.

Le prieuré médiéval et moderne

Les vestiges associés au prieuré de Saint-Crespin ont été rencontrés au nord de l'emprise, à une vingtaine de mètres de l'actuelle grange d'îmière. Ils se composent de nombreuses maçonneries, horizons de circulation et lambeaux de sol recouverts de couches de démolition qui apparaissent directement sous la terre végétale.

Dans la mesure où l'on ne peut s'avancer à partir d'une surface d'étude restreinte, une analyse rapide du bâti permet d'affirmer d'ores et déjà l'existence d'au moins trois phases d'aménagement. Dans l'ensemble, l'appareillage des murs de fondation ne se distingue pas fondamentalement et se compose d'un petit appareil en moellons de calcaire et silex grossièrement taillés. Ces derniers sont liés avec un mortier de chaux qui prend des teintes et des compositions différentes selon les murs.

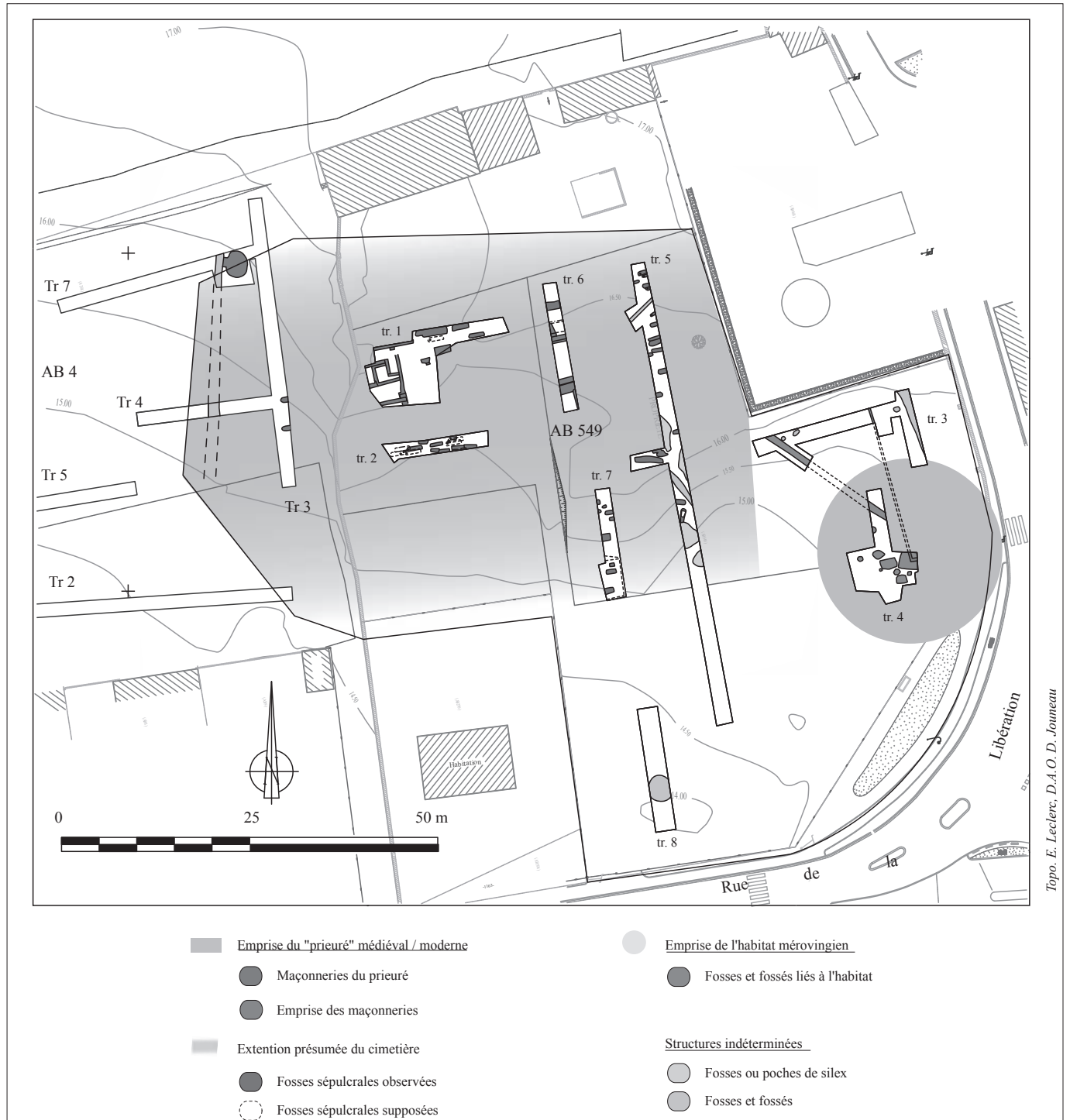
Un ensemble architectural tout à fait intéressant a pu être appréhendé dans la tranchée 6. Il s'agit d'un mur axé est/ouest auquel est associé, côté sud, un niveau de sol. Reposant sur des fondations en blocs de silex, il a conservé une assise en grand appareil composé de pierres de taille parementées qui ont été taillées sur

leur face septentrionale, sur une hauteur de 0,10 m, en chanfrein. La présence de fragments d'enduit peint permet d'exclure une fonction agricole pour ce bâtiment.

L'incertitude règne quant à la datation de l'ensemble des maçonneries puisque le mobilier archéologique daté du XVI^e au XVIII^e s. et issu des couches de démolition, ne lui est pas directement associé. Cette fourchette chronologique se trouve cependant confirmée par les nombreuses sources écrites, et notamment des baux de ferme,

attestant d'activités agricoles pour ce complexe. L'existence sur ce lieu d'une chapelle est attestée jusqu'en 1784, date à laquelle ses services sont transférés vers l'église paroissiale. Elle est encore en élévation en 1835 (cadastre napoléonien) et correspond peut-être au bâtiment mis au jour dans la tranchée 1. Des niveaux plus anciens, appartenant notamment aux XIII^e et XIV^e s., ont été appréhendés dans les tranchées 5 et 6.

Dagmar LUKAS



Romilly-sur-Andelle, ruelle du Mont 1 et 2 : Parcelles AB 4 et 549, plan d'implantation des tranchées de diagnostic et localisation des structures archéologiques sur le plan cadastral

Il s'agit de la partie nord du lotissement dont les deux premières parcelles ont été diagnostiquées par Dagmar Lukas (voir texte précédent). Les sondages ont concerné la totalité de l'emprise du projet soit 17789 m². L'opération a permis de mettre en évidence plusieurs occupations successives jusqu'à présent insoupçonnées sur cette commune et peu fréquentes pour ce secteur géographique.

Mésolithique

La présence d'une armature du Mésolithique suggère la proximité d'une occupation préhistorique qui, à ces périodes, privilégie les implantations légèrement en retrait des vallées principales.

Protohistoire

En ce qui concerne les vestiges liés à l'occupation protohistorique, la présence d'un enclos circulaire est suffisamment rare pour être un marqueur fort dans le paysage régional. Cette découverte est renforcée par les ensembles de trous de poteaux et par l'horizon archéologique de la tranchée 5. Ces éléments appartiennent à des phases chronologiques peu fouillées.

Gallo-romain

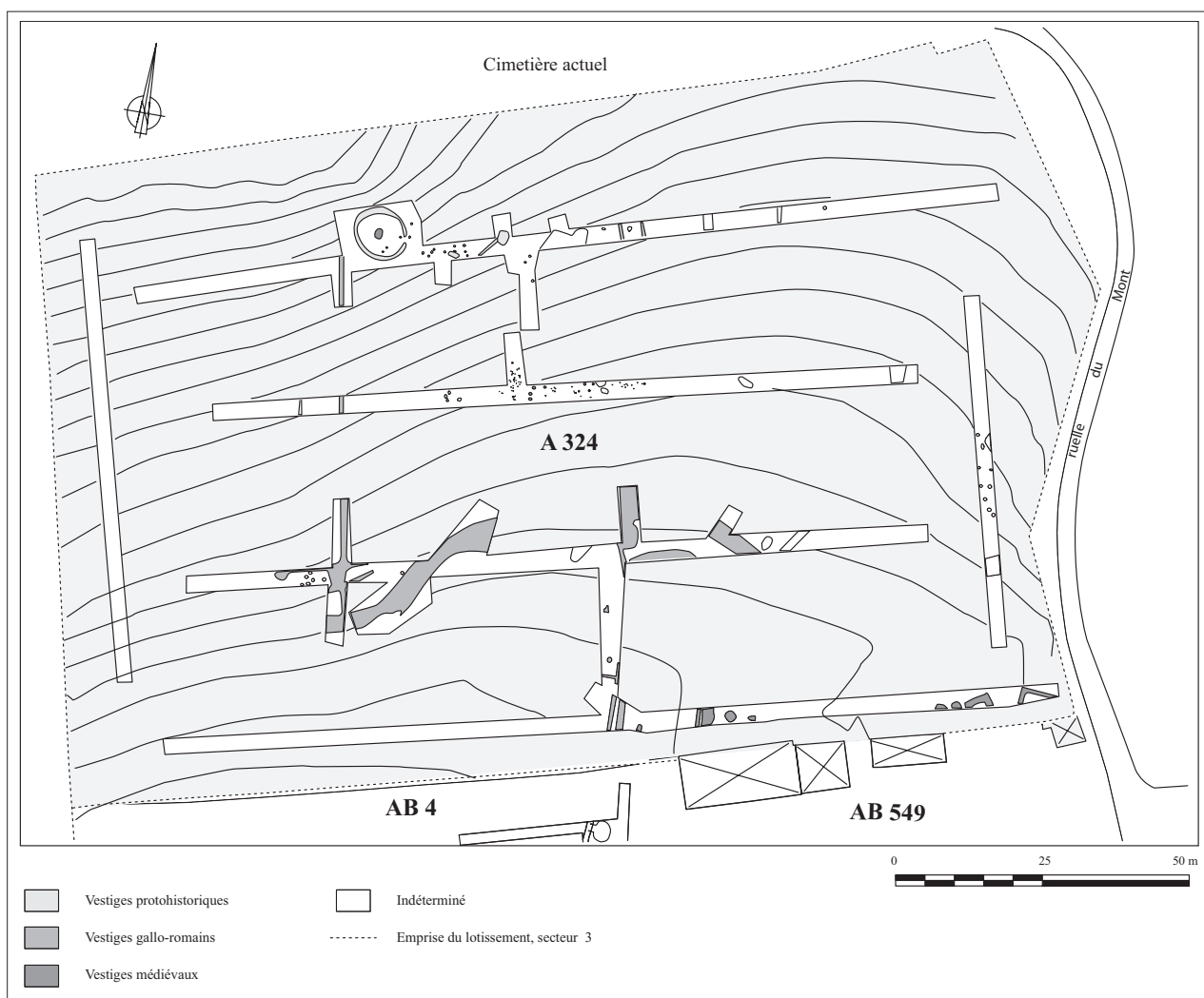
Les vestiges occupent près des deux tiers de l'emprise foncière. Le réseau de fossés parfaitement orthogonaux semble englober un espace d'habitat. Cependant, le diagnostic n'a semblé-t-il pas appréhendé cette aire principale qui paraît être comprise dans les parcelles limitrophes.

Moyen Age

Les vestiges qui couvrent la période du XIV^e s. marquent dans l'espace les limites foncières du domaine de Saint-Crespin. Ils sont en règle général mal conservés mais paraissent témoigner d'une récupération méthodique des bâtiments existants, comme semblent l'annoncer les importantes zones de remblais.

L'articulation des informations est particulièrement difficile à comprendre mais laisse entrevoir l'importance du potentiel archéologique du secteur et notamment une tradition culturelle qui perdure encore.

Bruno AUBRY



Romilly-sur-Andelle, ruelle du Mont 3 : Répartition des vestiges par période chronologique.(B. Aubry, INRAP)

Le diagnostic réalisé sur une superficie de 8500 m² a été motivé par un projet de lotissement en périphérie de Saint-Aubin-sur-Gaillon qui recèle un patrimoine archéologique très important. On recense notamment une forte concentration de vestiges gallo-romains (complexe thermal, vaste ensemble culturel, ...) pouvant correspondre à une agglomération secondaire. Le terrain étudié est situé en rebord de plateau et couvert de séquences limono-argileuses reposant sur des argiles à silex. Parmi les 11 structures archéologiques mises en évidence à l'interface entre ces deux horizons, on distingue pour l'essentiel des fossés parcellaires et des fosses modernes, ainsi que dans la partie haute, un niveau d'épandage gallo-romain.

L'emprise sondée a livré un ensemble plutôt modeste d'objets archéologiques qui se compose essentiellement de tessons de céramique moderne et gallo-romaine auxquels s'ajoutent un faible nombre d'objets métalliques, quelques traces de faune et des éléments en terre cuite architecturale.

Soulignons également la présence d'un talus orienté est/ouest d'une largeur d'environ 5 m qui renferme dans son comblement quelques tessons de céramique moderne. Il se poursuit en périphérie du terrain étudié.

Dagmar LUKAS

Val-de-Reuil

ZAC des Portes - La Comminière

Le site de Val-de-Reuil « La Comminière » se situe à 30 km en amont de Rouen, dans la vallée de l'Eure, au droit de sa confluence avec la Seine. Le fleuve forme à ce niveau un large méandre, la boucle du Vaudreuil, où l'on observe une concentration exceptionnelle d'occupations de toutes périodes. L'établissement étudié ici est implanté sur des terrasses alluviales anciennes de la rivière d'Eure.

La fouille a été menée sur un peu plus d'un hectare, préalablement à la construction d'une zone d'activités concertées dite « ZAC des Portes ». Trois ensembles ont pu être mis en évidence :

- un vaste enclos quadrangulaire compose l'élément central du site.
- un enclos annexe vient s'adosser sur sa façade sud.
- une nécropole à incinération et à inhumation d'une petite centaine de tombes est fondée durant la période d'occupation des enclos mais perdure jusqu'au Bas-Empire.

Un petit système parcellaire se développe en périphérie des enclos. Toutes les structures linéaires fossoyées s'agencent selon une orientation strictement identique, ouest nord-ouest/est sud-est ; nord nord-est/sud sud-ouest, donnant l'image d'un espace organisé et cohérent.

L'enclos principal

Il s'agit d'un très grand enclos dont nous ne possédons qu'une vision partielle : dans l'emprise de fouille, l'angle sud-est a pu être exploré sur une surface de 4 000 m². Il se développe largement vers le nord, hors emprise, et une projection simple indique une superficie avoisinant 2 ha. L'espace intérieur apparaît densément occupé : en témoignent 185 structures en creux qui dessinent une série de bâtiments alignés et orientés tel que l'enclos.

Celui-ci est matérialisé par un unique fossé de 2 à 4,5 m de largeur, au tracé rectiligne. Ses dimensions, qui apparaissent nettement plus imposantes sur le côté est avec une largeur de 4,50 m pour une profondeur de près de 2 m, incitent à placer l'entrée principale sur cette façade « ostentatoire ». L'arrière de l'établissement adopte une structuration plus légère, la largeur du fossé diminuant progressivement de 3,50 m à 1,90 m.

Les matériaux extraits du fossé ont servi à édifier un talus interne possédant une emprise au sol d'environ 5 m. Après les processus d'érosion, une fois le profil d'équilibre atteint, le fossé devait se présenter sous la forme d'une dépression plutôt que d'un creusement, dans laquelle de nombreux objets ont alors été rejetés, contribuant ainsi à son comblement.

Les rejets apparaissent particulièrement concentrés en vis-à-vis des bâtiments. Le fossé livre de nombreux tessons céramiques, beaucoup de blocs de grès brûlés et des restes fauniques (essentiellement du boeuf et du cheval) mais aussi quelques fragments d'amphores et objets métalliques. La nature des vestiges semble en correspondance avec un secteur résidentiel. Dans la partie ouest du fossé, une accumulation de fragments de meules en poudingue est révélatrice de pôles d'activités situés hors de l'emprise de fouille.

Au moins sept bâtiments ont été édifiés dans l'enclos principal : un grenier sur 5 poteaux, deux bâtiments ovalaires à porche, un petit bâtiment rectangulaire à abside, un vaste édifice rectangulaire à plusieurs nefs, restitué avec réserve, succédant à une construction antérieure et un bâtiment sur sablière basse et poteaux porteurs. La diversité des solutions architecturales adoptées est frappante et confirme une tendance nouvellement observée à La Tène finale dans le nord-ouest de la France.

Des pratiques particulières ont pu être mises en évidence au sein des ensembles bâtis, sous la forme de dépôts d'objets entiers. Ils se révèlent simples, avec une monnaie ou deux céra-

miques, dans les bâtiments modestes et plus élaborés mais de même nature dans l'ensemble le plus monumental :

- un trou de poteau a livré 9 monnaies gauloises en bronze frappées par les *Aulerques Ebuovices* et les *Véliocasses*. Ce lot d'origine locale est daté entre 60 et 25 av. J.-C., ce qui situe son enfouissement aux alentours de la période pré-augustéenne.

- trois fosses de grandes dimensions se recoupent et livrent des ensembles mobiliers pouvant être en lien avec les différents états du bâtiment. Au total, 9 céramiques entières pour la plupart tournées, un petit bracelet en bronze, une fibule en fer et quelques objets métalliques non identifiables ont été enfouis dans un horizon assez resserré, entre le courant du II^e s. et le milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Ces différents dépôts pourraient accompagner des rites de fondation.

L'enclos latéral sud-ouest

A l'ouest, un système fossoyé, occupant une superficie d'environ 5 000 m², s'appuie sur le fossé de l'enclos principal. Plusieurs systèmes d'aménagement successifs se superposent : l'enclos originel, de forme curviligne, est ultérieurement subdivisé par quelques fossés rectilignes.

Près de 250 structures en creux trouvent place dans l'espace interne mais leur organisation apparaît plus confuse. L'enclos sud-ouest contient au minimum un grenier sur quatre poteaux, trois bâtiments de plan rectangulaire orientés est-ouest et un grand bâtiment, axé nord/sud, présentant deux états de construction.

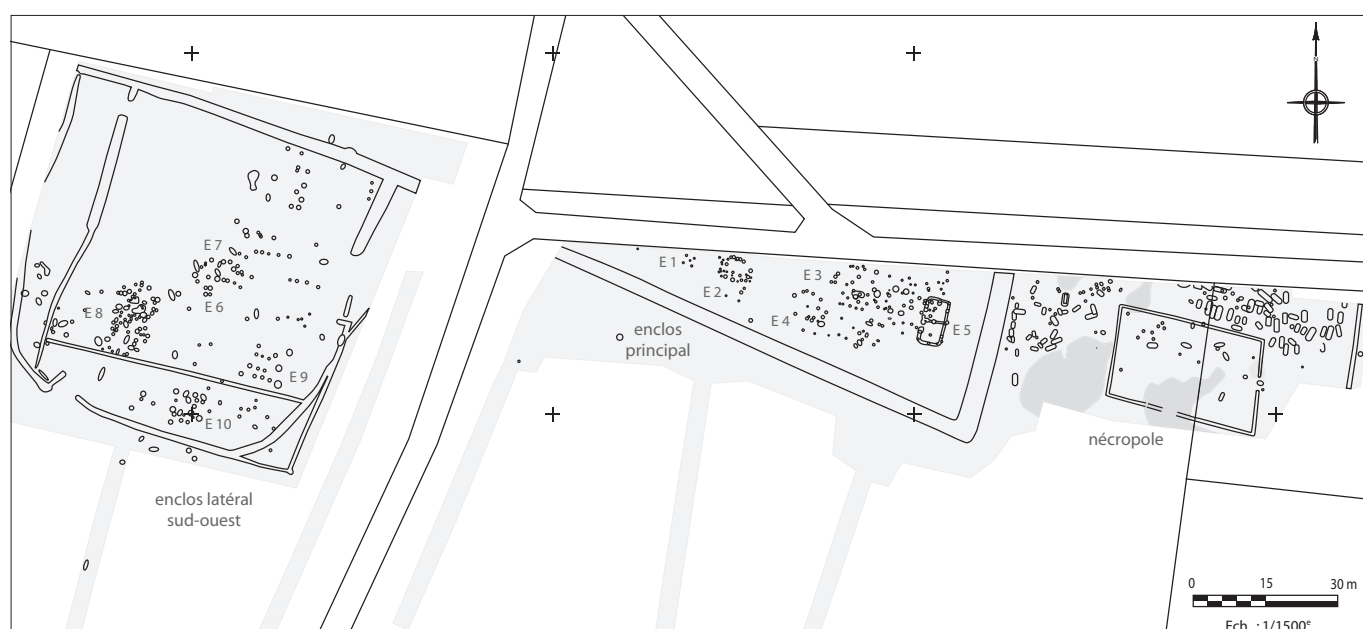
Certaines activités domestiques, dont les témoins sont absents dans l'enclos principal, se sont déroulées préférentiellement dans cet espace : on y trouve la quasi-totalité du mobilier lithique qui pourrait être en partie lié au travail des céréales, quelques scories qui indiquent une activité métallurgique et une présence plus marquée de restes fauniques avec une représen-

tation ici du porc et des ovicapridés. Par ailleurs, des éléments brûlés (terre cuite, silex et grès brûlés, charbons de bois) sont présents dans un grand nombre de structures en creux. Les rejets céramiques et une vingtaine de fragments d'amphores à vin italique sont concentrés en vis-à-vis des bâtiments dans les fossés fermant l'implantation vers le sud. Signalons également la découverte d'un agglomérat d'objets métalliques dont la radiographie laisse apparaître plusieurs outils (une lime entière, une lime fragmentée, un objet à douille, un « poinçon » et une sorte de pince).

Les deux enclos apparaissent contemporains d'après le mobilier : le lot céramique (3 000 restes pour un minimum de 300 vases) est globalement attribuable à La Tène finale. Il comprend surtout des formes ouvertes et basses (jattes et terrines à profil en « S », godets, quelques bassines à fond ombiliqué), peu de vases de stockage et quelques vases balustres.

Dans les deux espaces, plusieurs états sont perceptibles mais la structuration de l'occupation reste stable : les bâtiments ont systématiquement été implantés aux mêmes emplacements et les fossés ont simplement été remaniés. L'enclos sud-ouest semble relever du domaine du commun et d'activités domestiques ou artisanales alors que l'enclos principal livre des témoins d'une autre nature (dépôts monétaires, dépôts céramiques, objets métalliques plus présents) qui lui attribuent un autre statut plutôt dédié à l'habitat principal, en association peut-être avec une fonction plus symbolique.

Dans sa globalité, l'établissement de Val-de-Reuil présente un certain nombre de marqueurs qui font défaut sur les sites ruraux environnants : une grande superficie, des bâtiments et un fossé d'une certaine monumentalité, la qualité d'une partie du mobilier (fragments d'amphores, monnayage) et la pratique de rituels de dépôts monétaire ou céramique lui confèrent un certain statut social. S'il ne s'agit pas d'une ferme modeste, le mobilier ne trahit pas non plus l'opulence reconnue dans les établissements dits aristocratiques par la présence massive d'amphores ou une grande quantité d'objets métalliques.

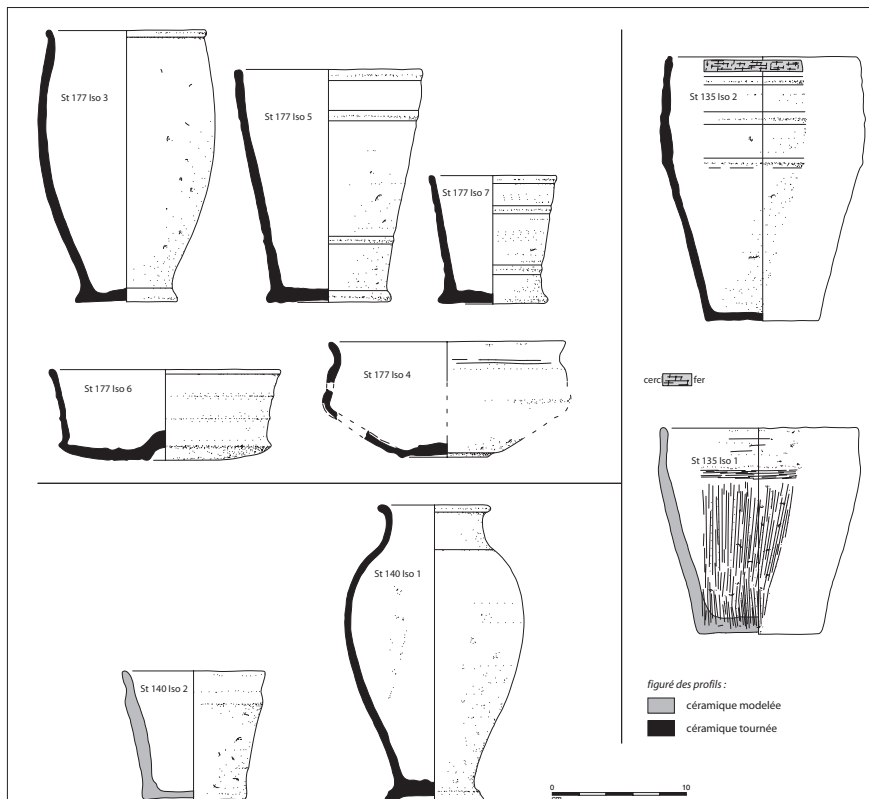


Val-de-Reuil, «la Comminière» : Plan général de la fouille (C. Beurion, INRAP)

La nécropole

Dans la zone fouillée, on trouve un enclos fossoyé d'une superficie d'environ 600 m² avec une entrée sur le côté est. Si sa fonction reste difficile à établir, il apparaît comme un espace réservé qui joue un rôle attractif et structure l'espace funéraire depuis la création de la nécropole jusqu'au Bas-Empire.

Pour la période gauloise, cinq inhumations orientées nord/sud sont alignées en chapelet le long du fossé de l'enclos principal. Elles révèlent des dépôts mobiliers pauvres : on ne décompte qu'un seul objet par tombe, représenté par une fibule en fer ou une céramique commune. Aucun indice d'aménagement ou de contenant n'a été discerné. Quinze incinérations ont été identifiées mais plusieurs indices laissent à penser que d'autres sépultures de cette période ont été perturbées à l'époque gallo-romaine. La composition des sépultures d'enfants est très simple : on n'y trouve qu'une urne cinéraire, accompagnée exceptionnellement d'une fibule. Les tombes d'adultes sont mieux dotées, les fibules étant de façon récurrente déposées par trois, et contiennent des ossements brûlés de faune, révélateurs d'offrandes primaires sur le bûcher ou de restes de repas funéraires. Une sépulture s'individualise par une composition originale : 2 vases complets renferment les restes d'un même individu grand immature, qui ont donc été répartis dans deux urnes différentes. Enfin, une partie d'un vase peint, découverte assez rare en Haute-Normandie, a été recueillie. Les principes qui président au choix du rite funéraire nous restent inconnus. Les immatures sont apparemment traités comme les adultes : l'inhumation comme l'incinération leur est appliquée, tombes d'enfants et d'adultes se côtoient sans distinction et la nature du mobilier d'accompagnement diffère peu, si ce n'est en

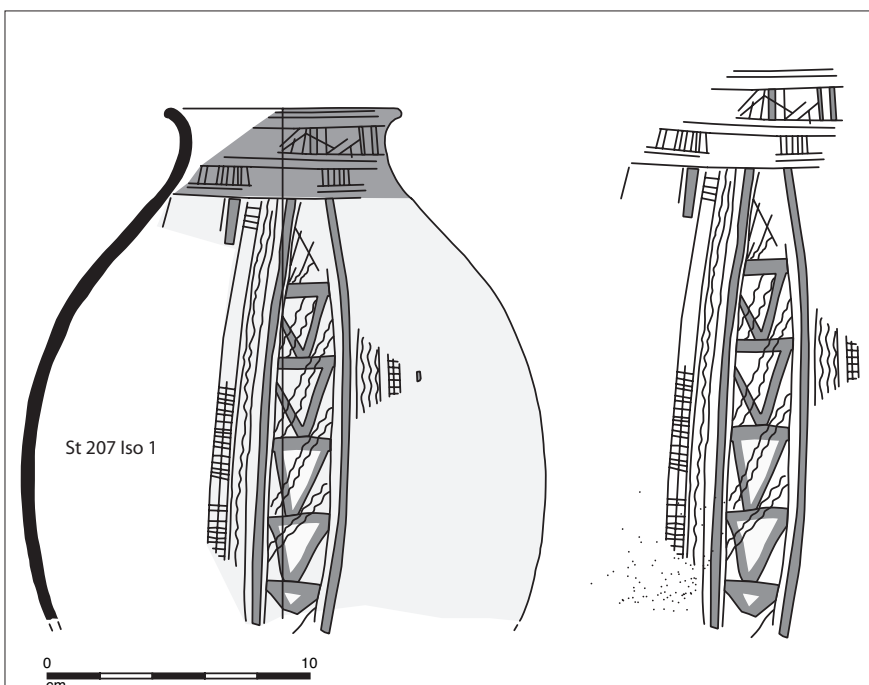


Val-de-Reuil, «la Comminière» : Dépôts céramiques de l'enclos principal (D. Breton, INRAP)

quantité. De façon globale, la céramique et les premières estimations chronologiques réalisées sur les fibules inscrivent les sépultures gauloises à La Tène D, comme l'habitat voisin. Quelques formes assez précoces pourraient placer les premières tombes dès la fin du II^e s. tandis qu'une partie du lot mobilier se rattache à l'extrême fin de la période gauloise voire à l'époque augustéenne.

Pour l'époque gallo-romaine, aucune découverte mobilière ne vient documenter le début du Haut-Empire. On peut penser à une phase d'abandon ou à une période durant laquelle le rituel

funéraire, particulièrement simple, n'aurait laissé aucun reste mobilier. L'ensemble des sépultures supposées pourrait éventuellement correspondre à cette phase chronologique. La nécropole antique s'illustre clairement à partir de la fin du II^e - début du III^e s. et fonctionne ensuite sans discontinuer jusqu'au IV^e s. Les fosses d'inhumation, au nombre de vingt-six, sont majoritairement orientées selon un axe directeur nord/sud, la tête du défunt étant positionnée au sud. Les vestiges découverts renvoient l'image de défunts habillés (toile de lin et d'ortie conservée sur quelques monnaies) et chaussés, placés dans des contenants rectangulaires rigides avec couvercle (cercueils, coffrages). Une inhumation se distingue par son architecture particulière : le coffrage a été réalisé en plaques calcaires, ce qui a exceptionnellement permis la conservation des ossements, ceux d'une femme mature préalablement placée dans un cercueil en bois. Le mobilier d'accompagne-



Val-de-Reuil, «La Comminière» : Céramique peinte de l'incinération 207 (D. Breton, INRAP)

ment qui nous est parvenu est d'une grande simplicité. Il reflète le matériel de la vie quotidienne et on ne dénombre qu'un ou deux objets par tombe, entre trois et six pour les plus riches. Des restes de graminées attestent que des offrandes périssables étaient également en usage.

Le rite de l'incinération est toujours pratiqué mais seuls deux sépultures à incinération et trois « dépôts funéraires », n'ayant pas livré de restes humains brûlés, ont été retrouvés.

La dernière phase d'utilisation est la mieux caractérisée. On assiste, au IV^e s., à un enrichissement des dépôts funéraires par rapport aux périodes précédentes (verreries, céramiques fines d'importation). A cette période, les tombes sont de grande profondeur et révèlent des aménagements imposants sous la forme d'importantes traces de boisage associées à de grandes

fiches en fer. Le monnayage permet de fixer précisément les derniers ensevelissements dans les années 350-360.

En conclusion, une occupation gauloise très dense est aujourd'hui reconnue sur toute la terrasse alluviale. Deux nouveaux enclos laténiens, supposés domestiques, et des pôles d'habitat « ouverts » ont déjà été identifiés au sud lors des diagnostics sur la troisième tranche de la ZAC des Portes (« La Cerisaie » 2004, « Le Clos Saint-Cyr » 2006). Une attente forte se porte sur la tranche 4 qui sera prochainement sondée et sur les parcelles situées au nord du site, non urbanisées à l'heure actuelle.

Claire BEURION



Val-de-Reuil, « la Comminière » : Mobilier d'accompagnement des inhumations gallo-romaines (H. Paitier)

Dans le cadre d'une opération pluri-annuelle (2004-2006), la campagne 2005 a poursuivi l'étude de l'atelier dans trois grandes directions. La fouille a d'abord poursuivi l'approche de la zone d'extraction se développant au cœur du site. A cet effet, l'ouverture d'une grande tranchée de 30 m de long orientée est/ouest et réalisée à la pelle mécanique, a cherché à établir la relation entre la grande mare existante à l'ouest de la RD 55 et le secteur d'extraction déjà exploré. A la lumière des données recueillies, il est aujourd'hui assuré que l'extraction d'argile s'est étendue dans tout ce secteur du site et que la mare, déjà identifiée comme carrière d'extraction depuis des sondages préventifs réalisés en 1997, appartient au même type de fait bien que possédant une physionomie différente. L'extraction pratiquée dans ce secteur se présente sous une forme similaire à ce qui a été étudié depuis 2002 un peu plus à l'ouest : il s'agit de fosses distinctes et successives, inégalement profondes (entre à peine 1 m et 1,30 m), comblées essentiellement avec des matériaux inutilisables pour l'industrie céramique, et en particulier le cailloutis de silex à l'origine présent en surface et nécessairement enlevé pour atteindre l'argile jaune exploitable. Le mobilier est irrégulièrement présent dans ces fosses, certaines en étant totalement dépourvues. L'une d'elles, située à l'extrémité ouest de la tranchée, au niveau du raccord avec l'un des sondages de 2002, a livré un petit dépotoir essentiellement constitué de mortiers plus ou moins brisés en place. Par ailleurs, plusieurs fragments de sigillées moulées attribuables aux productions des ateliers du centre de la Gaule ont également été découverts dans deux des fosses identifiées à la faveur de cette tranchée. Ces fragments, associés aux caractéristiques de certaines formes céramiques produites par l'atelier, fournissent des éléments de datation pour la première moitié du II^e s.

La fouille s'est par ailleurs étendue dans deux directions : le secteur nord où deux si ce n'est trois bâtiments avaient déjà été identifiés, ainsi que le secteur sud, où deux sondages ouverts en 2004 avaient révélé quelques structures ou faits.

Au nord, des remblais d'occupation parfois riches en mobilier ont été fouillés au contact des bâtiments déjà étudiés, tandis que le solin d'un troisième bâtiment (bât. C) était dégagé en intégralité. Long d'environ 9 m, ce solin orienté est/ouest est constitué d'un cailloutis de silex agglomérés à la terre crue. L'absence de retour ou bien d'autres éléments porteurs (trous de poteaux, en particulier) suggère l'existence d'un bâtiment non fermé sur au moins deux côtés, évoquant de ce fait un « hangar ». Ce type d'architecture est bien attesté sur le site potier de Lyons-La-Forêt (Eure). A proximité immédiate, un petit foyer constitué d'une brique posée à la surface du sol a également été étudié (F. 60).

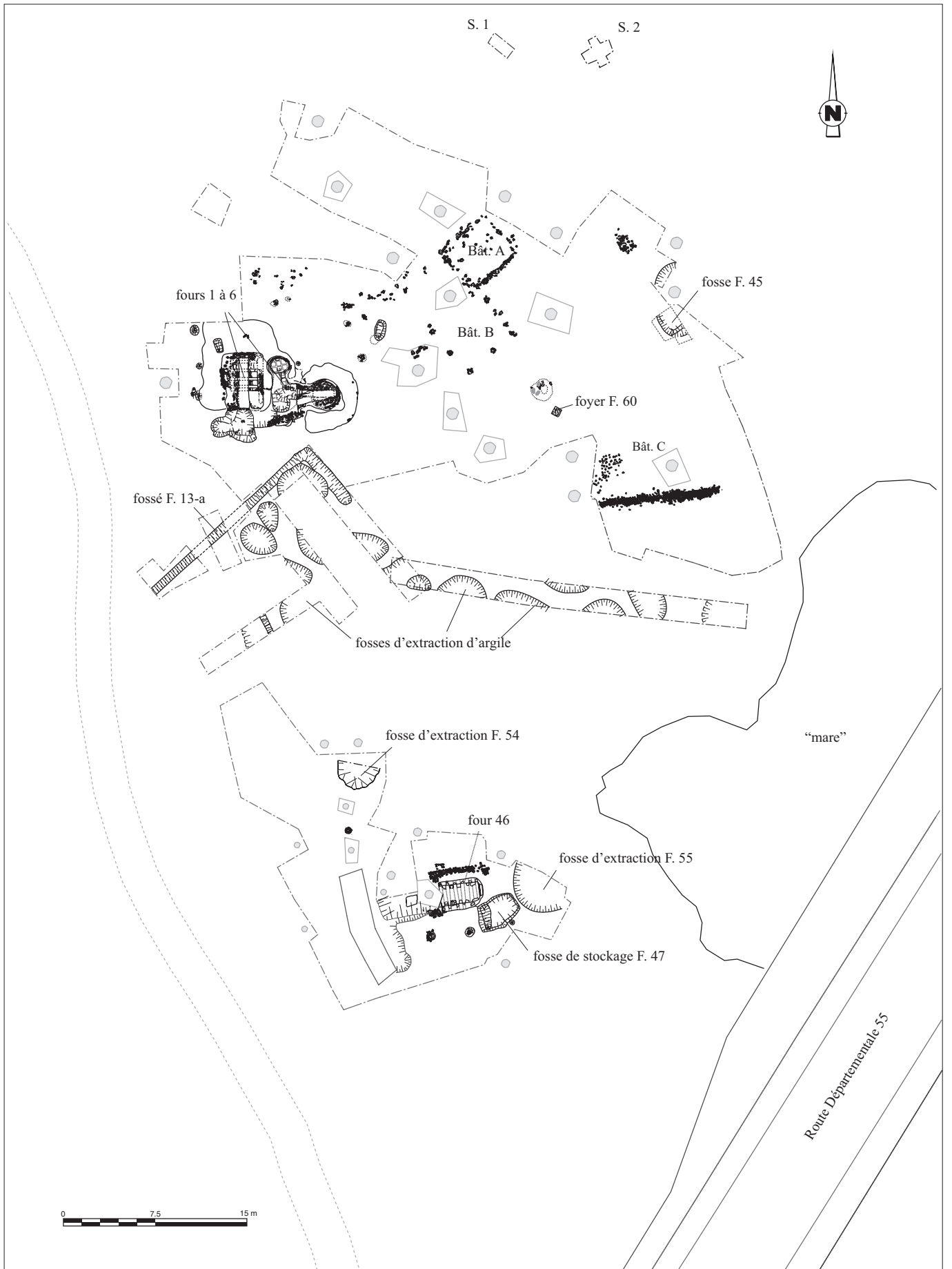
Au sud de la zone d'extraction, l'ouverture d'une fenêtre de près de 300 m² dans le secteur des sondages manuels de 2004 a permis de dégager un four quadrangulaire (F. 46) orienté est/ouest, environné de plusieurs structures en creux, dont les éléments d'une toiture sur poteaux. D'après les quelques éléments mobiliers découverts dans les niveaux charbonneux de fonctionnement, il appartient à la première phase d'activité de l'atelier, et apparaît donc contemporain d'au moins un des fours circulaires découverts au nord. Ses parties maçonnées (murets, supports de sole et alandier) ont été presque entièrement démontées, certainement pour récupérer des terres cuites réutilisables. Plusieurs trous de poteaux, dont certains conséquents, peuvent être associés à ce four, matérialisant une toiture au dessus du laboratoire et peut-être également au dessus de l'aire de chauffe, en partie fouillée. Juste à côté, une fosse sommairement quadrangulaire et à fond plat d'environ 8 m², ayant recoupé l'angle sud-est du four, évoque une structure de stockage d'argile (F. 47). Les deux autres structures abordées partiellement dans le même secteur (F. 54 et 55), appartiennent à la catégorie des fosses d'extraction. Elles restent non datées précisément.

Yves-Marie ADRIAN

Suite à un projet de construction de logements, six sondages ont été effectués sur l'emprise du futur parking souterrain. La parcelle se situe à une cinquantaine de mètres de la Seine, sur sa rive gauche, et au nord du centre ville de Vernon. A l'époque médiévale, le site est placé *extra-muros*. Une portion de l'enceinte de ville, fortement remaniée, est encore visible à l'angle nord-ouest de l'emprise. Elle était accolée à la porte de Rouen, dite aussi « porte de Chanteraine », et édifiée à l'emplacement de l'actuelle place de Chanteraine.

Hormis des fondations récentes, les sondages n'ont livré que des niveaux géologiques : il s'agit d'alluvions anciennes et récentes de la Seine, présentant un pendage vers celle-ci. La surface étudiée étant située à 30 m du rempart, les fossés de l'enceinte médiévale n'ont pas été repérés dans les sondages. Il ne semble pas, par ailleurs, que cet espace *extra-muros* ait été occupé avant l'époque moderne, voire contemporaine.

Chrystel MARET



Les Ventes, «les Mares Jumelles» : Répartition des vestiges (Y.-M Adrian)

Les sondages réalisés en 2005 sur le grand sanctuaire central du Vieil-Evreux marquent une nouvelle étape dans la recherche archéologique de terrain sur le site, succédant aux sondages réalisés en 2003-2004 sur l'édifice gallo-romain du « Champ des Os » (Bertaudière, Guyard 2004). Après plus de neuf années de travaux qui ont gravité autour de la mise en valeur du site des thermes et de ses abords, les recherches marquent le début d'une nouvelle période, et portent sur un monument symbolique du site à plus d'un titre : le grand sanctuaire, installé au cœur de l'agglomération religieuse des *Aulerques Ebuovices*.

La fouille a porté sur l'une des propriétés départementales correspondant à la partie centrale du grand sanctuaire, dont l'assiette totale est de 6 ou 8 ha.

Les sondages de l'année 2005 ont livré des données particulièrement intéressantes et spectaculaires dépassant toutes les espérances. Au-delà de la validation des données antérieures (XIX^e et XX^e s.) concernant le potentiel stratigraphique global du site, l'intervention a révélé un état de conservation du site excellent. Les fouilles anciennes n'ont pas dépassé les niveaux du III^e s. ap. J.-C. Certes, les couches de démolitions antiques, réoccupations tardives et médiévales ont beaucoup souffert dans la partie occidentale de la parcelle, mais tout le reste est préservé, même dans le cœur du monument (et pas seulement la cella centrale). Ces travaux nous permettent d'ores et déjà de reconstituer, en pointillé, une première trame de l'histoire du cœur du site du Vieil-Evreux.



Le Vieil-Evreux, «la Basilique» : Angle de la *cella* centrale du grand sanctuaire (L. Guyard, MADE)

L'origine de l'implantation pourrait, sous réserve de validation ultérieure, résider dans l'existence d'une dépression modeste en tête de thalweg. L'histoire débiterait franchement par une occupation aux alentours de la seconde moitié ou de la fin du I^{er} s. av. J.-C., sans précision. Différentes phases d'occupation bien marquées succèdent à cette première implantation, notamment aux périodes augustéenne et tibéro-claudienne, et se caractérisent par des sols « repères » et des architectures en matériaux périssables. La première construction maçonnée observée apparaît à la période flavienne, et servira de temple jusqu'à la fin de la période antonine. Ce monument, dont des bases de colonnes avaient été repérées en 1840, a vu son plan et son extension globale précisés (il semble limité au sud par une rue).

L'édifice qui lui succède, après une longue phase de travaux entre la fin du II^e et la première moitié du III^e s., avait été considérablement dégagé par A. Robillard et T. Bonnin en 1840, mais les plans proposés alors étaient erronés. La fouille a apporté certains éléments marquants, et a surtout révélé les couches de construction de ce monument remarquable. Concernant l'état de conservation du bâtiment central, en dépit d'une élévation conforme à celle dessinée anciennement (3,40 m), la fouille a montré que les maçonneries antiques avaient été récupérées après les fouilles du XIX^e s. Ces pierres ont été retrouvées dans bon nombre de constructions en ruine ou encore debout dans les environs proches.

L'un des éléments chronologiques les plus inattendus de l'intervention réside dans la fortification ceinturant le bloc monumental central. Le fossé, déjà observé partiellement par le passé était supposé appartenir à la période médiévale. L'exploitation des données des sondages a montré qu'il s'agissait d'un fossé associé à un talus datable de l'Antiquité tardive, vraisemblablement du dernier quart du III^e s., ce qui constituerait sans doute une première en Gaule pour un sanctuaire. Le parallèle avec les premières enceintes en terre d'Evreux et de Jublains est particulièrement troublant. A cette phase appartiennent aussi les ossements humains découverts sur le bord du talus, et qui font écho aux découvertes réalisées anciennement.

Les phases de démolition du sanctuaire n'ont pas encore été

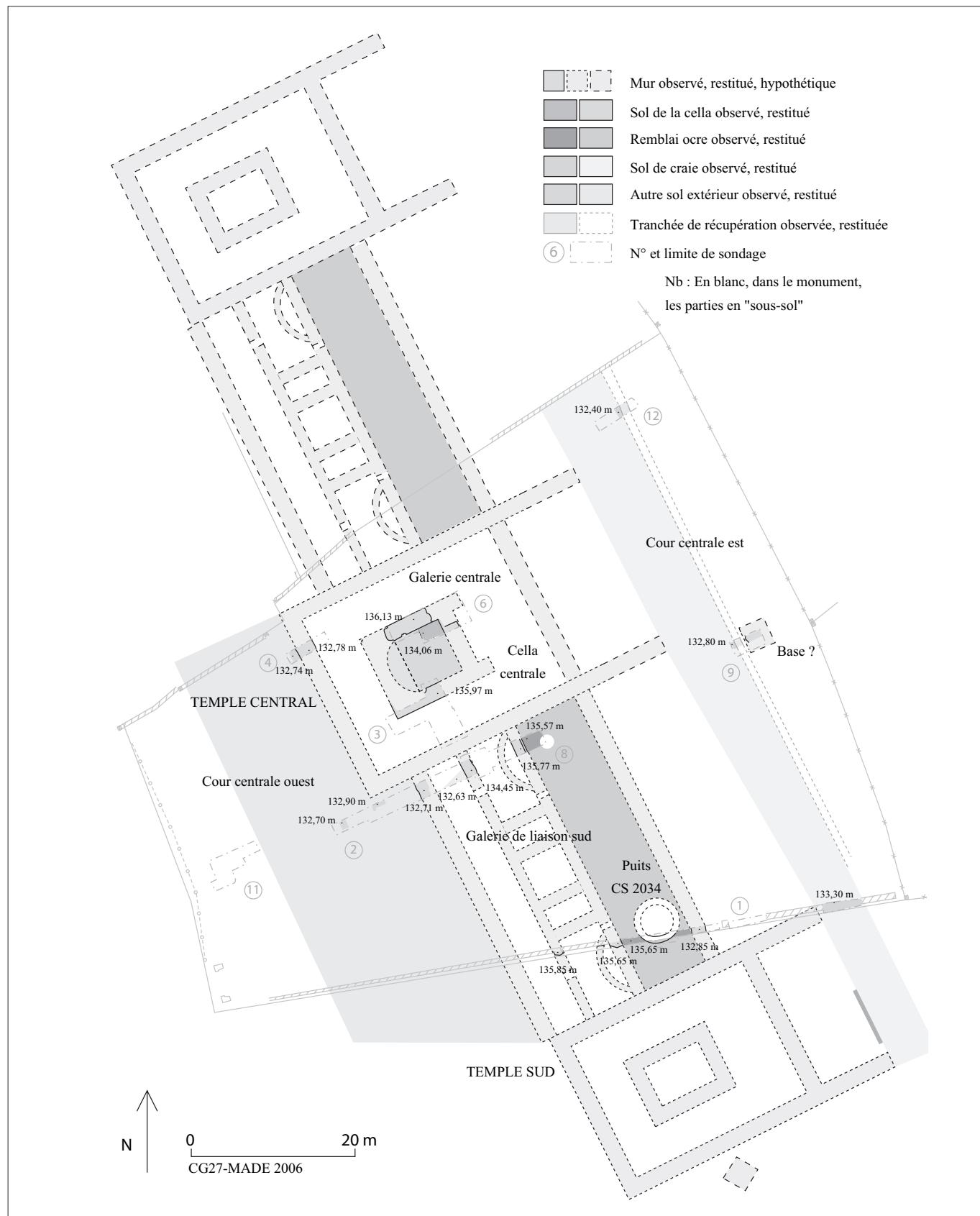


Le Vieil-Evreux, «la Basilique» : Tête de femme en haut relief provenant de la décoration de l'état sévérien (L. Guyard, MADE)

complètement établies, mais certains indices plaident en faveur d'une disparition complète du monument dans le courant du IV^e s. Les niveaux supérieurs ont confirmé les données concernant les périodes médiévales, modernes et contemporaines, et viennent ainsi en appui aux archives.

Pour l'année 2006, deux axes d'intervention sont proposés : la poursuite de l'évaluation de la parcelle et le dégagement du temple central par évacuation des déblais de fouilles anciennes.

Laurent GUYARD
et Sandrine BERTAUDIÈRE



Le Vieil-Evreux, «la Basilique» : Plan de l'état sévérien du grand sanctuaire (L. Guyard, MADE)

En 1982, sous l'égide de Jean-Marie Pesez alors vice-président du Conseil Scientifique de la Recherche Archéologique (CSRA), et de Michel de Boüard qui venait d'organiser le colloque de Caen consacré aux fortifications de terre, un groupe de chercheurs français, sensibilisé aux problèmes posés par ce type de fortifications se réunissait pour tenter de mettre en place une structure et définir une démarche susceptibles d'aider au recensement et à la sauvegarde de ces sites particulièrement menacés du fait des remembrements, des grands travaux de toute nature, et du perfectionnement des moyens mécaniques agricoles.

Ensemble, d'abord de manière informelle puis plus organisée, avec l'appui du ministère de la Culture et du CNRS, une fiche descriptive fut élaborée et des régions pilotes désignées. Mais l'expérience ne fut pas véritablement pérennisée, le travail de relevé, en particulier, demandant un très lourd investissement des participants.

Trente ans plus tard, les choses n'ont guère changé. Les fortifications de terre sont un peu mieux connues grâce aux recensements opérés régionalement pour la Carte Archéologique, mais le travail reste souvent superficiel et les relevés topographiques qui constituaient l'essentiel de la base documentaire n'ont pas beaucoup progressé. L'objectif du groupe de travail qui s'est constitué à l'université de Rouen, au sein du GRHIS (EA 3831), avec l'appui du Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, sous la direction d'Anne-Marie Flambard-Héricher, est de pratiquer de façon systématique des relevés micro-topographiques, de les décrire suivant la grille élaborée dès 1982 et de les interpréter à la lumière de cet examen approfondi, qui peut être croisé avec des observations de surface systématiques : notamment micro-reliefs, répartition des pierres taillées et mode de taille, répartition de la flore.

Les recherches ont porté sur huit sites fortifiés, connus ou inédits.

BAZINCOURT-SUR-EPTE (Eure), « Le Château-Saussart »

Le château domine le cours de l'Epte de 70 m. Au sommet d'un coteau et à l'écart de toute agglomération, le site est composé de deux enceintes. La première dont la levée de terre, de 25 m de diamètre, en forme de fer à cheval est plus forte vers le plateau, au sud-ouest. Vers le nord-est, une interruption du fossé marque l'accès vers la basse-cour de 45 m de diamètre. L'entrée est placée à proximité de la jonction des deux enceintes, vers le nord-ouest.

La typologie, le contexte géographique et politique permettent de placer l'origine du site vers le milieu du XI^e s. Cette petite fortification s'apparente à un relais entre les châteaux importants de Neufmarché-en-Lyons (Seine-Maritime) et Neaufles-Saint-Martin (Eure), situés à 8 km vers le nord et le sud. Ces deux places ont fait l'objet d'une mise en défense par Guillaume-le-Bâtard peu après le milieu du XI^e s., pour garantir ce secteur frontalier contre le pouvoir capétien. (Relevé et présentation sous la direction de Bruno Lepeuple).

BUS-SAINT-RÉMY (Eure), « Château de Baudemont »

Le « Château de Baudemont » est juché sur un fort coteau, au-dessus du cours de l'Epte et face à l'Île-de-France. Le site est composé de trois enceintes imbriquées les unes dans les autres. Une première, au nord-est, assise sur le rebord du plateau, est caractérisée par un fort talus décroissant qui domine de plus de 15 m le fond d'un fossé en forme de fer à cheval. Au sud de cette première enceinte se développe une basse-cour, elle aussi située au niveau de la rupture de pente. Une arête rocheuse qui traverse nettement ces deux éléments, donne des indications sur le mode de construction de la fortification et les contraintes topographiques qui ont présidé, éventuellement au choix du site, sinon à la manière de l'aménager. À l'ouest, se trouve une troisième enceinte, essentiellement caractérisée par son fossé formant un arc qui isole l'enceinte principale et une partie de la basse-cour du plateau.

Le site trouve son origine dans les débuts de la confrontation franco-normande vers le milieu du XI^e s. avec l'installation d'une seigneurie par le duc Guillaume le Bâtard. Plusieurs ruines et bâtiments permettent ensuite de tracer les grands traits d'une occupation longue. D'abord une courtine est édifée au sommet de l'enceinte principale, vient ensuite un important programme de construction avec une cave, un bâtiment aux fonctions résidentielles et un important mur de soutènement du côté de la vallée. Les caractéristiques architecturales de ces éléments et une étude des sources écrites permettent de situer cette deuxième phase de construction vers le début du XIII^e s. Une terrasse saillante, greffée sur le mur de soutènement, vient clore les aménagements militaires du site démantelé en 1437. Au niveau de la basse-cour, plusieurs bâtiments témoignent de la fonction agricole du lieu, du XVI^e s. au début du XX^e s., lorsque le site devient résidentiel et que l'espace du château médiéval est aménagé en parc.

Directement au pied du château, vers l'est, se développe un noyau de peuplement restreint et concentré. Limites parcellaires, dénivelés, chemins et hydrographie permettent de cerner l'emprise d'un îlot bâti de 60 x 140 m. Cette petite surface n'est pas incompatible avec le nombre de feux – 7, soit 35 personnes environ – recensés vers le milieu du XIII^e s. L'église paroissiale, placée sous le vocable de saint Martin et certainement antérieure au château, est aujourd'hui disparue. Un petit cimetière, placé sur une terrasse entre la zone d'habitat et le château, indique l'emplacement de l'édifice. Les sources écrites citent, en 1259, une « *église* », et une « *église du château* ». Cette mention est à rapprocher d'une dalle funéraire, illisible mais certainement médiévale, sortie de terre il y a environ 30 ans, dans le quart sud-est de la basse-cour et servant aujourd'hui de banc dans le parc du château. (Relevé et présentation sous la direction de Bruno Lepeuple).

CHÂTEAU-SUR-EPTE (Eure), « Le Bois de la Brétèche »

Le site du « Bois de la Brétèche » se trouve au contact direct de l'Epte, en contrebas et 800 m à l'est du village. Les reliefs de ce site sont ténus mais occupent une importante surface au sol. Un tertre de 25 m de diamètre à la base est accolé à la rivière, ceinturé par un premier fossé hémi-circulaire, puis un second qui ne l'enserme que sur son flanc nord-ouest avant d'adopter un tracé rectiligne de 80 m qui rejoint le cours d'eau. Depuis le tertre et vers le bourg, une levée de terre de 110 m de longueur et large de 13 m atteint 0,75 m de hauteur.

La défense n'est pas la vocation principale du site. Autour du point fort qu'est le tertre, il faut plutôt restituer un bief et un talus-barrage limitant une retenue d'eau. Ce dernier relief peut également avoir une fonction de chaussée associée à un franchissement de la rivière. Le rapprochement du site avec le bourg de Château-sur-Epte est évident. Ce noyau de peuplement s'est formé dans le premier quart du XI^e s., au pied d'un château fondé à la fin du XI^e s. (Relevé et présentation sous la direction de Bruno Lepeuple).

DANGU (Eure), « Le Bois de Dangu »

Le site occupe le sommet d'un coteau qui domine la vallée de l'Epte, 1 km au nord du village. La fortification est contenue dans une parcelle boisée entièrement cernée par des espaces cultivés et la route de Dangu à Neaufles-Saint-Martin qui la borde au sud-est. Le site se décompose en trois enceintes alignées, tangentes, et dont la puissance des défenses décroît progressivement. La première, au nord-ouest, présente une levée de terre en forme de fer à cheval, de 25 m de diamètre, plus forte vers le plateau, à l'ouest, et entièrement ceinturée d'un fossé. L'accès à la seconde enceinte se fait vers le sud, celle-ci est complexe et présente de nombreux micro-reliefs. L'ensemble est grossièrement rectangulaire si l'on excepte une sur-épaisseur du talus vers l'ouest, celui-ci est interrompu au sud-est entre deux monticules qui marquent l'accès vers la troisième enceinte. L'espace contenu entre les deux entrées est légèrement surélevé par rapport au reste de l'enceinte. La troisième enceinte s'organise à l'intérieur d'un quart de cercle de 60 m de rayon ; il est rejoint par deux levées de terre qui assurent la connexion avec les deux monticules qui marquent l'entrée de la seconde enceinte. Ce talus présente deux interruptions vers le sud et le nord-est. Une mare creusée immédiatement à l'extérieur de l'enceinte draine les eaux issues des fossés du flanc ouest de la fortification et d'une zone marécageuse qui s'étend de ce côté. La nature du sol est assez particulière, sur l'ensemble du site, on observe de nombreux galets de petite taille. Les levées de terre sont en partie constituées par l'accumulation de ce matériau que l'on retrouve également en blocs agglomérés, notamment au sommet du rempart de terre de l'enceinte principale. Ce détail soulève la question d'une utilisation de ces blocs dans la constitution de la levée de terre et leur participation aux aménagements défensifs.

Les trois enceintes ne semblent pas contemporaines les unes des autres. Néanmoins, la proximité du site de Neaufles-Saint-Martin avec lequel il est en communication visuelle, et les similitudes, au niveau de l'enceinte principale, avec le Château-Saussart, plaident pour un ouvrage à vocation militaire remontant au milieu du XI^e s. Pour les deux autres enceintes, l'hypothèse

d'une maison forte venue se greffer sur un site plus ancien est privilégiée. (Relevé et présentation sous la direction de Bruno Lepeuple).

FOURGES (Eure), « Le Bosc-Roger »

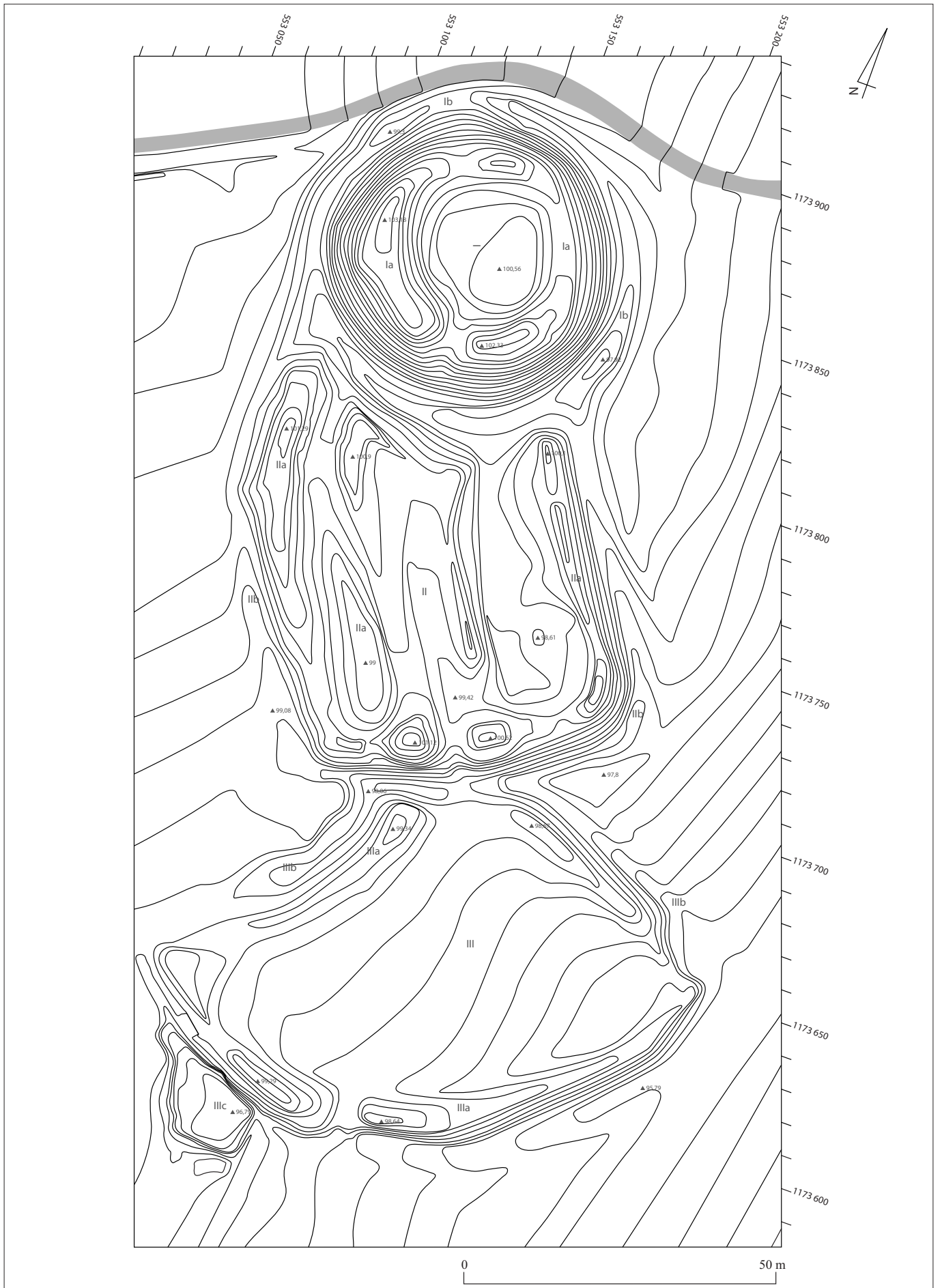
Le site se présente sous la forme d'une motte : un tronc de cône de 6 m de hauteur, entouré d'un fossé irrégulièrement comblé. Vers l'ouest, à 35 m du fossé, un léger renflement indique la limite d'une probable basse-cour. L'environnement immédiat du site - un hameau qui se développe dans le quart nord-ouest de la motte - et un grossier demi-cercle de 700 m de diamètre gagné sur la forêt, indiquent un essartage médiéval. La dédicace de l'église paroissiale à saint Nicolas et la première mention du village, propriété des seigneurs de Baudemont, permettent de placer avec prudence l'origine du site, entre la fin du XI^e s. et le troisième quart du XII^e s.

GOMMECOURT (Yvelines), « Le site de Bellevue »

Le site occupe le point culminant d'une ligne de crête qui sépare les vallées de l'Epte et de la Seine. Le plan est atypique. Il s'agit d'une butte de terre très peu élevée, moins de 2 m en moyenne, de forme approximativement carrée et qui n'est bordée par un fossé que sur son côté nord-ouest. Une portion rectiligne de talus part du tertre vers le sud-est, dans la pente d'un fort coteau qui domine la Seine. La forme carrée, inhabituelle pour une petite fortification de terre, permet de supposer l'existence d'un coffrage de bois destiné à retenir les terres. La partie excavée, aujourd'hui très restreinte, ne correspond pas, même si elle a été en grande partie comblée, au volume des matériaux accumulés. Le tertre peut avoir été constitué de terre prélevée tout autour du site en raclant la couche superficielle du terrain car la craie affleure en de nombreux endroits. Il faut également citer la proximité du sanctuaire gallo-romain de Bennecourt (Yvelines), qui a pu faire l'objet d'une récupération.

Aucune source ne nomme formellement ce site, cependant, il correspond bien à un épisode précis de la confrontation franco-normande. La chronique d'Orderic Vital évoque, en 1118, le siège de Gasny par les troupes d'Henri 1^{er} Beauclerc. Le chroniqueur précise que le roi d'Angleterre a fait édifier deux châteaux de siège qu'il nomme le « Malassis » et le « Gîte du lièvre » (*trulla leporis*). Seul le premier est identifié, il s'agit d'une motte associée à une basse-cour sur la rive droite de l'Epte. Le tertre que l'on voit à Bellevue peut correspondre au second château mentionné par Orderic Vital. Il se situe en face de Malassis, ce qui barre la vallée de l'Epte en aval de Gasny et permet une surveillance de la vallée de la Seine. Enfin, la toponymie n'est certainement pas innocente, la stratégie du lièvre est de reprendre des terriers existants ou des creux de terrain propices à fournir un abri. Cette appellation est en parfaite équation avec le site de Bellevue : un aménagement minimum sur un site naturellement favorable à la surveillance et éventuellement constitué de matériaux récupérés. En l'absence d'autres éléments, c'est l'année 1118 qui est retenue pour la datation de ce site. (Relevé et présentation sous la direction de Bruno Lepeuple).

Les investigations menées respectivement sur les sites de « La butte de l'Ecuyer » à Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime) et de « La motte du Landin » (Eure), tous deux localisés au contact de la forêt de Brotonne sont à l'origine d'une vaste étude



Dangu : Relevé de la fortification du « Bois de Dangu », (B. Lepeuple)

« géo-archéologique » élargie depuis janvier 2006 à l'ensemble des fortifications médiévales liées, en basse Seine, à la puissante famille des Beaumont-Meulan.

Les études historiques, relevés topographiques et observations archéologiques du bâti doivent permettre d'effectuer une cartographie des sites fortifiés de cette famille – principalement implantés à proximité du réseau hydrographique (le long de la Seine, de l'Eure et de la Risle) – et d'en dresser une typochronologie (donjons quadrangulaires, donjons annulaires (ou shell-keeps), éperons barrés etc.). Au XII^e s., cette « géographie castrale » est principalement limitée au nord et à l'ouest par les châteaux ducaux, au sud-est par ceux des seigneurs de Tosny, ennemis héréditaires des Beaumont-Meulan.

L'une des premières investigations entreprise concerne le vaste domaine agricole et seigneurial du Landin, situé à l'est de la forêt de Brotonne. Il fut acheté à l'abbaye de Jumièges en 1123 par Galeran de Meulan ou l'un de ses vassaux, et se situe au contact d'un imposant domaine forestier, d'un vaste territoire céréalière (le plateau du Roumois) et d'une cavée menant à la Seine, lieu de passage incontournable. Un manuscrit exceptionnel y atteste la construction d'une structure fortifiée (*castellum*), en 1123, un an avant le siège par Henri I^{er} Beauclerc du château des comtes de Meulan à Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), situé à l'extrémité ouest de la forêt. Même si, à la différence des autres sites fortifiés de cette famille, celui du Landin ne présente aucune trace de vestige maçonné en surface, sa topographie révèle néanmoins la présence d'un puissant fossé, qui verrouille totalement l'éperon. Le groupe typologique des fortifications du XII^e s. liées directement aux Beaumont-Meulan sera prochainement enrichi (2006-2008) par l'étude des sites de Beaumont-le-Roger, Goupillières, Gouttières, Brionne, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer et du

Neubourg (Eure). (Relevé et présentation Gilles Deshayes, Sébastien Lefèvre, Jimmy Mouchard).

MESNIL-JOURDAIN (Eure), « Motte du manoir de Hellenvilliers »

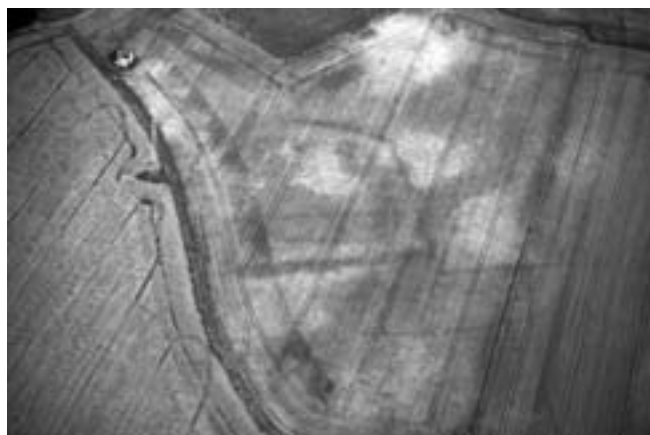
La motte du Mesnil-Jourdain correspond aux critères les plus typiques de la fortification de terre. Toutefois, elle possède aujourd'hui un faciès très dégradé. L'étude micro-topographique du site a permis d'en saisir les caractéristiques générales. Initialement, le tertre, en position de refuge au nord de l'espace castral, possédait une forme circulaire d'un diamètre approximatif de 22 m. Il était sans doute complètement ceint d'un fossé et peut-être ponctuellement doublé d'un talus de contrescarpe au nord. L'enclos de la basse-cour, au sud du tertre, est fossilisé par un arc de bâtiments (des XV^e et XVI^e s.) qui englobe l'église paroissiale. La vocation militaire de ces bâtiments est illustrée par la présence de fentes de tir, d'une canonnière et de trois consoles de mâchicoulis conservées en place. Le site, bien que modeste, a été l'objet d'une occupation continue à partir de la fin du XII^e s. jusqu'à nos jours. Les modules observés (diamètre et forme du tertre, forme du fossé, emboîtement des différents éléments castraux, etc.) sont communs à d'autres sites normands, cependant, la motte du Mesnil-Jourdain reste originale car elle est le cœur d'un espace résidentiel pérenne et fixe autour d'elle un habitat villageois. La micro-topographie permet en outre d'observer la place réservée au tertre primitif et les modifications qu'il a subies quand l'enclos castral a évolué vers une fonction de plus en plus résidentielle (Relevé et présentation sous la direction de Thomas Guérin).

Anne-Marie FLAMBARD-HERICHER

Prospections aériennes Département de l'Eure

MUL

Toujours à partir de l'aéro-club de Bernay, nous avons réalisé 24 h 28 de vol réparties en 17 sorties, du 15 mars au 26 octobre. Bien que notre zone de prospection soit maintenant étendue à tout le département, nos investigations à l'est des vallées de l'Eure et de l'Iton ont été limitées : deux vols peu fructueux sur le Vexin et l'extension de notre exploration, toujours partielle, des cantons de Damville et Evreux-sud. Les conditions météorologiques ont été mauvaises pour toutes les périodes de l'année et toutes les régions. Seule une courte fenêtre, fin juin et début juillet, nous a permis d'engranger quelques résultats, essentiellement au sud du département, sur les cantons de Verneuil-sur-Avre et de Damville. La campagne de début de printemps a été inexistante. Les 225 sites de toute nature photographiés au cours de la campagne se répartissent sur 27 cantons et 115 communes. Nous en avons dessiné 130. Au terme de cette opération nous avons établi 52 fiches de déclarations de découverte. Elles concernent 16 chemins, 46 enclos dont 4 circulaires, 6 bâtis gallo-romains, 2 sites médiévaux et 1 moderne.



Piseux : Enclos à larges fossés à « La Métairie »
(Le Borgne/Dumondelle – Archéo 27)

Le « Chemin des Hautes Bornes », sur les communes des Ventes et de Sylvains-les-Moulins est maintenant connu sur 8 km. Nous avons photographié plusieurs autres tronçons de chemins à Sylvains-les-Moulins et Thomer-la-Sôgne qui appartiennent sans doute au même réseau. A noter aussi la découverte de deux chemins sur sol nu, à Serquigny et au Plessis-Sainte-Opportune.

La majorité des enclos découverts cette année se situent au sud du département, notamment dans les cantons de Damville et Verneuil-sur-Avre. Parmi les plus remarquables, signalons celui de la « Métairie » à Piseux, avec ses fossés larges de 7 m, le cercle de 35 m de diamètre avec entrée à Saint-Aubin-des-Hayes et l'enclos à bordure claire (talus ?) à la « Mare Pouillet » du Plessis-Grohan.

Les sites bâtis gallo-romains qui nous ont marqués en 2005 sont « La Mare du Pré Chanté » à Grandvilliers pour l'abondant matériel céramique qu'il a livré, le « Ruel » à La Guéroulde, très difficile à photographier mais où nous avons trouvé un bord de mortier estampillé provenant de l'atelier des Ventes et le site de la « Bénarderie » aux Essarts qui correspond à la découpe des limites de la commune avec Manthelon.

L'extension de notre zone de prospection nous a permis de découvrir les traces laissées par l'aqueduc du Vieil-Evreux sur son parcours souterrain, sur les communes de Sylvains-les-

Moulins (« La Mare Henry ») et du Plessis-Grohan (« La Croix Blanche »). Nous les avons identifiées après-coup grâce au mémoire de maîtrise de Pierre Wech.

Les sites médiévaux sont « La Factière » aux Jonquerets-de-Livet où la disparition des arbres dans la cour plantée permet de voir le tracé de la basse-cour, et « L'Aunay Ferme » à Saint-Siméon où un herbage montre des reliefs très marqués et organisés près d'une enceinte quadrilatérale.

Le site moderne est la chartreuse d'Aubevoye dont le tracé est très bien apparu, ce qui nous a permis d'en faire le relevé.

Nous continuons à réaliser nos dessins au 1/2500^e sur des extraits cadastraux et, pour en faciliter l'exploitation, nous en positionnons une version réduite au 1/10 000^e sur l'extrait couleur de la carte IGN. Si tous les sites d'une commune sont dessinés et numérisés, nous en réalisons une carte au 1/10 000^e qui est ensuite imprimée sur un format A3 après application d'un taux de réduction variable. Cette démarche concerne d'abord les communes nouvellement prospectées, les autres demandant un réexamen avec dessin et numérisation des sites anciennement découverts. Grâce à cette démarche nous avons pu établir et fournir au S.R.A. un premier lot de 10 cartes de commune en 2005.

Jean-Noël et Véronique LE BORGNE, Gilles DUMONDELLE
(Archéo 27)



Saint-Aubin-des-Hayes : Enclos circulaire avec entrée (Le Borgne/Dumondelle – Archéo 27)

HAUTE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 0 5

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	type	Progr	Chrono.	DFS résultat	N° carte
76 065 001	Beaussault / Compainville Le Moulin Glinet	Danielle Arribet-Derouin <i>SUP</i>	FPP	25	MOD	DFS 2041 <i>positif</i>	1
76 165 023	Caudebec-lès-Elbeuf Rue Etienne Dolet	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	19	GAL	DFS 1995 <i>limité</i>	2
	Caudebec-lès-Elbeuf Rue de l'Argillère	Chystel Maret <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1978 <i>négalif</i>	3
76 201 003	Croisy-sur-Andelle RN 31-déviatiion	Dominique Prost <i>INRAP</i>	Diag	12	NEO	DFS 2007 <i>positif</i>	4
76 255 001	Eu Le Bois l'Abbé - parcelle 17	David Sochat <i>COL</i>	Sond	21	GAL	DFS 2038 <i>positif</i>	5
76 259 047	Fécamp La Plaine Saint-Jacques	Miguel Biard <i>INRAP</i>	F Prév	10	MES	DFS 2021 <i>positif</i>	6
76 261 010	La Ferté-Saint-Samson Le Chemin du Flot	Christophe Colliou <i>INRAP</i>	FP	25	MED	DFS 2040 <i>positif</i>	7
76 277 005	Le Fossé Déviation de Forges-les-Eaux	Willy Varin <i>INRAP</i>	F Prév	25	GAL	DFS 1950 <i>positif</i>	8
	Gonfreville-l'Orcher Le Clos des Mottes	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	8 20	MUL	DFS 1969 <i>limité</i>	9
76 367 016	Houpeville Rue de la Voie Maline	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	15 20	MUL	DFS 2045 <i>positif</i>	10
76 429 014	Le Mesnil-Esnard Rue des Hautes Haies	Nicolas Fromont <i>INRAP</i>	F. Prév.	13	NEO	DFS 2080 <i>positif</i>	11
	Neufchâtel-en-Bray 38 rue Saint-Jacques	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1983 <i>négalif</i>	12
76 575 025	Petit-Couronne/ Saint-Etienne-du-Rouvray Rocade sud – RD 18 E	Willy Varin <i>INRAP</i>	Diag	12 20	NEO GAL	DFS 2000 <i>limité</i>	13
	Rouen Quai Boiguilbert – rue Dumont d'Urville rue du Pré de la Bataille – avenue du Mont Riboudet	Bénédicte Guillot <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1941 <i>négalif</i>	14

76 540 408	Rouen Rue Mac Orlan	Jean Brodeur <i>INRAP</i>	F.Prév	25	MOD	DFS 1997 <i>positif</i>	15
	Rouen 13 rue François Arago	Fanny Tournier <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2002 <i>néгатif</i>	16
	Rouen Rue Mallouet	David Jouneau <i>INRAP</i>	Diag			DFS 1939 <i>néгатif</i>	17
	Rouen 98 rue Beauvoisine Musée des Antiquités	Nathalie Roy <i>COL</i>	Diag			DFS 2016 <i>néгатif</i>	18
76 540 149	Rouen Hôpital Charles Nicolle	Marie-Clotilde Lequoy <i>SDA</i>	Surv.	19	MED MOD	DFS <i>positif</i>	19
	Rouxmesnil-Bouteilles 20 rue de la Croix de Pierre	David Breton <i>INRAP</i>	Diag			DFS 2004 <i>néгатif</i>	20
76 565 019	Saint-Aubin-sur-Scie RD 915 – RN 27	David Breton <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 2022 <i>positif</i>	21
76 636 022	Saint-Pierre-de-Varengeville Rue de la Paix	Chrystel Maret <i>INRAP</i>	Diag	13	NEO BRO GAL	DFS 1977 <i>positif</i>	22
76 640 001	Saint-Pierre-lès-Elbeuf Le Mont Enot	Dominique Cliquet SDA Jean-Pierre Lautridou <i>UNIV</i>	FP	2	PAL	DFS 2085 <i>positif</i>	23
76 705 020	Tourville-la-Rivière La Fosse Marmitaine	Bruno Aubry <i>INRAP</i>	Diag	2 20	PAL GAL	DFS 2006 <i>positif</i>	24
76 735 017	Veules-les-Roses Chemin du Crucifix	Dagmar Lucas <i>INRAP</i>	Diag	20	GAL	DFS 1958 <i>positif</i>	25

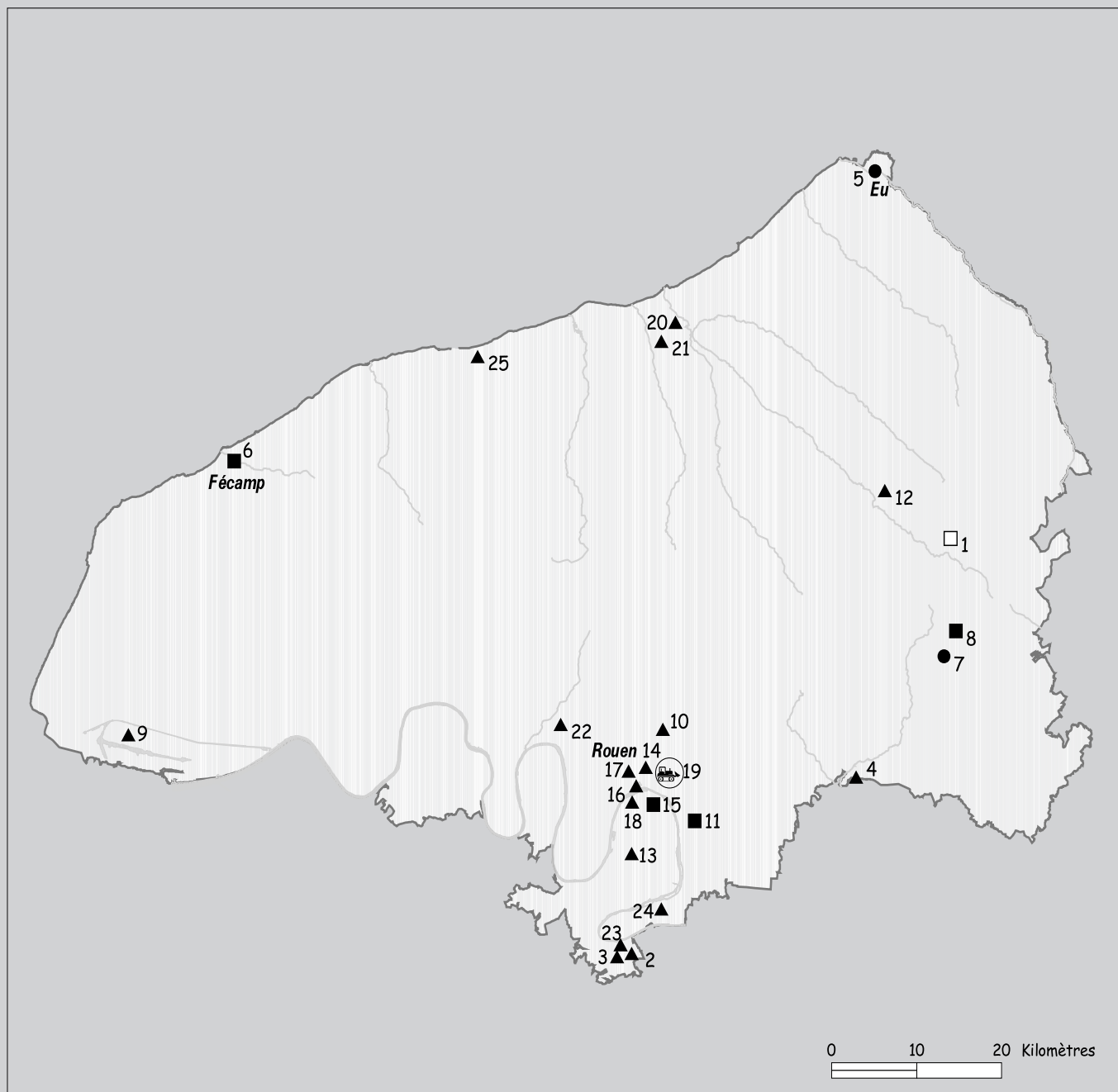


HAUTE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

Carte des opérations autorisées
dans le département de la Seine-Maritime



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- 🚚 Surveillance de travaux



BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

SEINE-MARITIME

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

**Beaussault / Compainville
Le Moulin Glinet**

MOD

La fouille de l'affinerie du XVI^e s. de l'usine à fer de Glinet a été précédée par un drainage du site destiné à rendre plus facile les investigations qui étaient auparavant délicates malgré un pompage régulier.

Les structures découvertes ont été plus complètement explorées, de nouvelles ont été mises au jour. Plusieurs périodes de fonctionnement du foyer de chaufferie, connu jusqu'alors dans sa dernière extension, ont été identifiées. Elles correspondent à trois foyers qui se sont succédés en se déplaçant légèrement, chacun des deux derniers recoupant le précédent. Le premier, de forme ovoïde et d'une longueur d'environ 1,50 m, est limité par une paroi d'argile durcie et cendreuse. Le second, d'une taille similaire, est placé plus haut. Un fragment de gueuse, bloc de fonte de forme allongée issu du haut fourneau, est engagé sous ce foyer, appartenant probablement à la période antérieure. La raison de sa présence n'est pas définie, mais son analyse devrait permettre de connaître la production du haut

fourneau de « Glinet ». Le dernier foyer est celui mis au jour en 2004 : de taille plus importante (sa longueur atteint 2 m), il a été rétréci au cours de son fonctionnement.

Le billot de l'enclume, formé d'une souche verticale placée à l'envers, est calé par un ciment à base de limaille de fer oxydée et par des poutrelles rayonnantes en chêne dont la longueur est comprise entre 0,24 et 0,74 m. L'expertise dendrochronologique (ARC05/R3293D) donne des datations assez dispersées, l'une des poutrelles vient d'un arbre coupé vers 1496, la plupart des autres sont datées des années 1540, une dernière des environs de 1552.

Entre 5 et 7 m au nord-est du billot, une fosse contient plusieurs poutres parallèles entre elles et perpendiculaires à la digue. Les trois principales sont en place. Celle du milieu présente un creux d'une largeur d'environ 0,45 m où devait tourner la roue hydraulique du marteau. Les deux autres portent des mortaises où se fichaient des supports de bois verticaux ou inclinés. La poutre nord-est devait porter l'extrémité de l'arbre de la roue. La plus proche de l'enclume, longue de 4,70 m, a trois mortaises encore partiellement remplies d'un ciment riche en fer semblable à celui qui entoure le billot. Il s'agit certainement de l'extrémité de l'ordon, c'est-à-dire de la charpente du gros marteau, l'autre extrémité étant représentée par le poteau vertical mis au jour en 2003. L'emplacement de la roue est daté des environs de 1496, alors que l'extrémité de l'ordon a été construite aux alentours de 1540.

Ces découvertes permettent de formuler des hypothèses sur la structure du gros marteau et sa chronologie. Probablement installé une première fois avant 1500, il a été reconstruit dans les années 1540, le billot de l'enclume a été repris vers 1550. L'emplacement de sa roue est identifié, contrairement à la roue des soufflets de la chaufferie et au bief de fuite.

Entre la chaufferie et le haut fourneau a été mis au jour un espace où de nombreux culots d'affinage étaient entassés. Malgré l'absence de foyer bien identifié, ces déchets d'affinage



Beaussault/Compainville, « le Moulin Glinet » : Ensemble des poutres associées au gros marteau, vu depuis la digue.

- 1 : extrémité de l'ordon
 - 2 : emplacement de la roue
 - 3 : support de l'arbre de la roue
- (D. Arribet - Derroir)

ainsi que la présence d'un sol de travail, de trous de poteaux et d'une canalisation de drainage rendent probable son identification avec l'atelier où la gueuse de fonte était transformée en barre de fer, l'atelier d'affinerie au sens propre.

Les travaux d'analyses, effectués dans le cadre de la collaboration étroite avec l'UMR 5060 et le laboratoire Pierre Sùe du CEA/CNRS, ont permis de faire progresser la connaissance de

la chaîne opératoire du fer à « Glinet » en identifiant les minerais utilisés, leur filiation avec les laitiers, les fontes et les fers, et en mettant en évidence l'ajout de craie dans le haut fourneau, la production de fonte phosphoreuse et son affinage.

Danielle ARRIBET-DEROIN
UMR 8589 – LAMOP, Université Paris 1 - CNRS

Caudebec-lès-Elbeuf Rue Etienne Dolet

GAL

Le projet de vente de quatre parcelles constructibles a conduit à la réalisation de sondages archéologiques sur une surface de 3879 m². La ville est connue depuis plus d'un siècle pour son riche patrimoine archéologique et plus particulièrement antique.

Les travaux ont permis la découverte dans la partie ouest de l'emprise, d'une vaste dépression de 1,2 m de profondeur (altitude prise du sommet de la terre végétale). Des ossements

d'animaux ainsi que deux fragments de mortier ont été recueillis dans son comblement.

Un éclat en silex patiné blanc a été mis en évidence au sein du pavage à silex qui constitue l'encaissant. Cet élément est à rapprocher du Paléolithique moyen.

Des fondations en craie et mortier de chaux étaient accompagnées de mobilier de la fin du XIX^e s.

Bruno AUBRY

Croisy-sur-Andelle RN 31 - déviation

NEO

Aucune trace matérielle importante ou déterminante d'occupation n'a été mise au jour. Seuls quelques silex taillés, isolés, de facture néolithique (dont un talon de hache polie) sont présents à différentes profondeurs, essentiellement dans la partie basse du talweg. Cinq structures ont été identifiées dont trois de combustion, simples foyers ou souches brûlées marquées par une concentration de charbon de bois (st 2, 3, 4), et une fosse d'excavation d'époque récente creusée jusqu'à la craie (st 1, marnière ?). Reste une petite structure circulaire (st 5) non déterminée, présentant des traces d'hydromorphie à sa

périphérie. Des charbons de bois, répartis de façon diffuse, ont également été observés à diverses reprises dans plusieurs tranchées, à différents niveaux de profondeur.

Il faut envisager en ces lieux l'existence, dès le Néolithique, d'activités de défrichage et par conséquent de mise en culture ou d'exploitation du couvert végétal. Hormis les nombreuses traces de charbon de bois dans les limons, elles ont laissé très peu de traces matérielles.

Dominique PROST

Eu Le Bois l'Abbé - parcelle 17

GAL

Le sondage a permis de faire la jonction entre ceux de 2003 et 2004, où avait été observée la voirie axée nord/sud. Cette dernière, reconnue sur une vingtaine de mètres de longueur est large de 2,45 m. Son empiècement est composé de rognons de silex d'un diamètre moyen de 7 à 8 cm. On constate ici un rétrécissement de l'axe en direction du sud. Les différences observées sur la nature et les caractéristiques de l'empiècement sont à ce jour sans réponse (pas de petits galets dans le sondage 2005).

Parmi les autres structures on retiendra la présence d'un mur maçonné perpendiculaire à la voirie, comme les deux découvertes de part et d'autre dans les sondages des années précédentes, et un niveau empièré (fondation ? Sol ?). Le mobilier recueilli s'échelonne du I^{er} au III^e s.

Dans l'état actuel des recherches, les structures mises au jour ne peuvent être replacées plus précisément dans le contexte général antique de l'agglomération secondaire.

Laurence GIEZAR-EPAILLY d'après David SOCHAT

L'intervention sur le parking du futur centre hospitalier a permis de mettre en évidence une vaste occupation mésolithique. L'étendue du gisement a été évaluée à plus de 1500 m². Seuls 200 m² ont été fouillés manuellement et ont permis de recueillir 5 221 pièces lithiques. Parmi elles, on note la présence de 53 armatures d'une grande variabilité typologique, de 10 outils prismatiques et de 75 outils du fonds commun. Deux objectifs de production ont été reconnus : une production d'éclats à tendance laminaire et une production de lamelles standardisées. Le mobilier a été découvert dans une poche de sable blanc qui semble correspondre à un démantèlement de formations tertiaires anciennes déposées au sommet de la craie. Dans ce sédiment particulièrement fragile, les artefacts des occupations

postérieures et antérieures ont été amalgamés *in situ* à ceux étudiés ; cela exclut toute tentative d'analyse spatiale. L'assemblage de Fécamp reste néanmoins un témoignage majeur concernant le Mésolithique moyen en Haute-Normandie. En effet, l'étendue et l'outillage de ce gisement questionnent sur un type d'occupation qui semble perdurer sur une longue période. Ce site a en outre livré 10 outils prismatiques dont un en matériau allochtone. Les découvertes de ce type d'outils sur les autres sites apparaissent de façon très minoritaire voire anecdotique (habitat ?). La présence de lamelles à dos étroites permet à titre d'hypothèse de rapprocher le site de Fécamp à la deuxième partie du Boréal.

Miguel BIARD

La Ferté-Saint-Samson

Le Chemin du Flot

MED

Un site métallurgique médiéval

Ces investigations sont menées dans le cadre d'une étude universitaire qui traite des aspects physico-chimiques, géologiques et archéologiques de l'élaboration du fer par le mode opératoire direct.

Une première année de recherche a permis d'établir, un inventaire d'une centaine de sites à caractère sidérurgique ou en relation avec cette activité. Parmi les quatorze retenus en fonction de problématiques archéologiques, géologiques et géomorphologiques, « Le Chemin du Flot » à Forges les Eaux, a été choisi pour faire l'objet d'une fouille programmée. Ce site recèle en effet un ferrier avec des scories coulées, datées du XIV^e s., mais surtout il n'a connu aucun remaniement.

La parcelle étudiée (Fig. 1) consiste en une bande boisée d'environ 1 ha, ceinturée par les cultures et composée de deux parties distinctes. La première partie de la bande boisée est interprétée comme une zone d'extraction, un fossé présent en

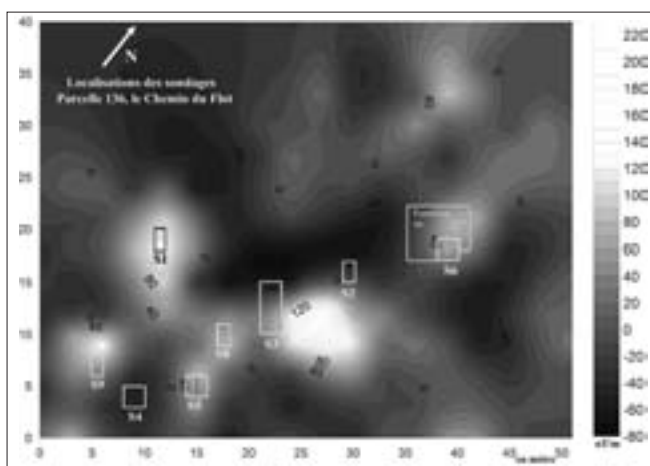
serait la dernière trace. Longeant ce fossé, une levée de terre souvent interprétée comme la ruine d'une fortification correspond aux rejets d'extraction.

La deuxième partie contient un ferrier, sans précision sur son étendue ni sur son épaisseur. Les reconnaissances ont permis de vérifier que les scories se trouvent juste sous la couche d'humus et que le site ne semble pas avoir connu de reprise depuis la dernière activité métallurgique.

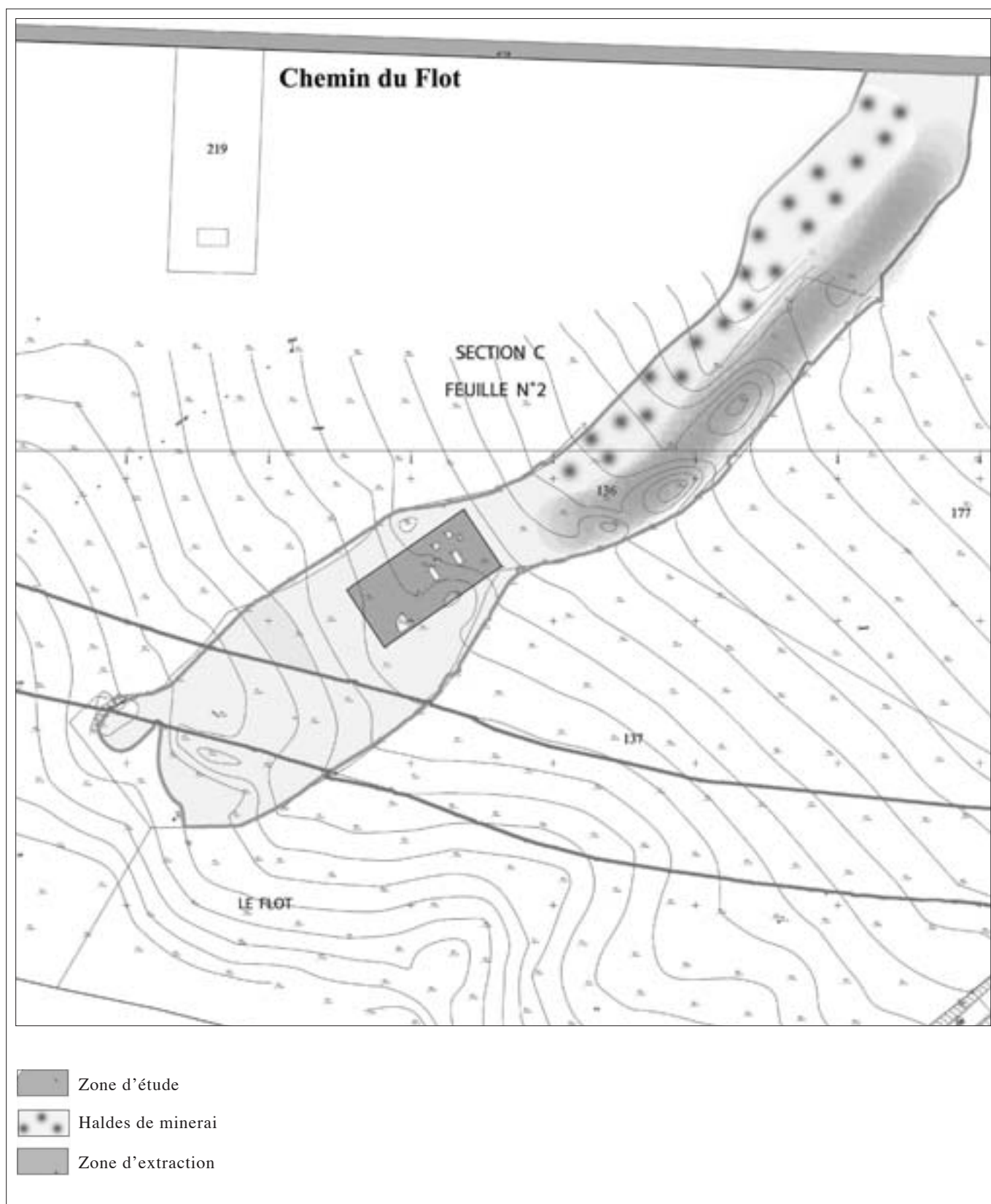
L'objectif en fouillant une telle zone préservée était de récolter le maximum d'informations sur la métallurgie en général, mais surtout de mettre au jour une structure de réduction en élévation.

La fouille du ferrier a été conduite en fonction des données géophysiques obtenues en 2003, (Fig. 2). Les aires d'étude ont été choisies en relation avec la réponse magnétique et l'analyse des micro-reliefs. Huit sondages ont été ouverts, avec comme objectif de caractériser sur le terrain les valeurs hautes mais aussi basses du sondage géophysique.

Les premiers résultats ont montré une correspondance élevée entre le niveau de la réponse magnétique et l'épaisseur de la couche de scories relevée. Les sondages S4 et S2 n'ont révélé que très peu de scories. Les sondages S1, S8 et S3 recelaient essentiellement des scories, sans qu'aucune stratigraphie n'apparaisse clairement dans l'épaisseur du ferrier. Le sondage S9 contenait un mince lit de minerai broyé sans charbon de bois, laissant imaginer une aire de préparation du minerai. Le sol de l'ensemble de la parcelle a été profondément remanié, sans que les ouvertures réalisées ne permettent de préciser la nature de ces travaux.



La Ferté-Saint-Samson, «le Chemin du Flot», figure 2 : Carte magnétique (C. Colliou)



La Ferté-Saint-Samson, figure 1 : Plan de localisation (C. Colliou)

Four de réduction F1

Seul le sondage (S6) a permis de retrouver une structure de réduction. La base d'un four, encore en élévation sur une vingtaine de centimètres est préservée juste sous la terre végétale (Fig. 03). La cuve contient encore en place la dernière scorie produite, avec son lit de charbon de bois. L'excavation révèle à proximité immédiate du four l'articulation de l'activité : les zones de stockage, avant leur emploi, du minerai et du combustible étaient en effet clairement visibles.

Selon la première interprétation, le four devait fonctionner sur un principe de ventilation forcée avec écoulement de la scorie à l'extérieur du bas fourneau. Il avait subi de nombreux rechapages, preuve de son utilisation multiple.

Une importante fosse distante de moins de 2 m renfermait un amoncellement de scories. Il est probable que c'est elle qui a marqué les données géophysiques. Il semble difficile de croire que le four retrouvé ait pu à lui seul produire la quantité de scories observée par les différents sondages. D'autres fours doivent encore se trouver sur le site.

Localisation des minerais

Les travaux sur la déviation de Forges-les-Eaux ont amené les aménageurs à construire un passage pour les piétons sous la route. Un tel ouvrage nécessitait la réalisation d'une tranchée profonde. Cette dernière, localisée entre la parcelle 136 et la zone de fouille INRAP des « Prés de Montadet » sur la commune du Fossé, a permis d'avoir accès à une série de sept couches géologiques recelant des oxydes de fer. Des prélèvements ont été réalisés dans chacune d'elles et sont en cours de

dosage. Il apparaît déjà que le faciès très particulier d'un des prélèvements semble correspondre aux échantillons collectés dans diverses structures de la fouille. Ce résultat très encourageant pourra être vérifié analytiquement et par expérimentation puisque la masse prélevée, environ 90 kg, devrait permettre de mener deux réductions.

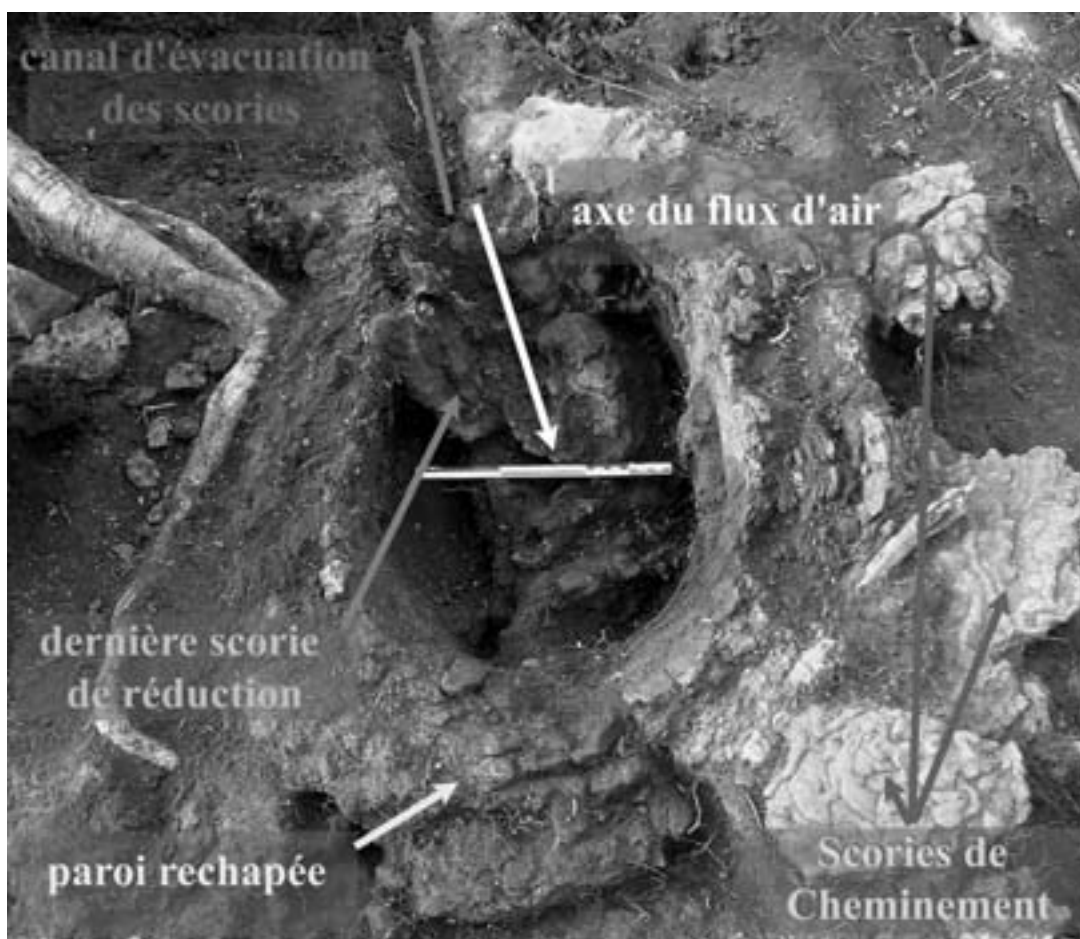
Bilan et perspectives

La structure de réduction du sondage 6 de la parcelle 136 n'avait pas été curée et le combustible de la dernière opération était encore en place. Il sera donc possible de dater le bas fourneau sans craindre la moindre pollution. Un premier prélèvement réalisé sur le site l'avait daté aux alentours du XIV^e s., cette chronologie pourrait ainsi être vérifiée avec le matériel tiré d'un ensemble clos.

L'échantillonnage effectué sur la zone de stockage de minerai devrait permettre, à l'issue d'analyses en laboratoire et en utilisant les résultats de la base de données, de déterminer exactement l'origine du minerai utilisé dans ce four.

Les informations tirées du terrain lors de la fouille, auxquelles vont s'ajouter celles issues du laboratoire, conduisent à lancer une nouvelle campagne d'expérimentation. La forme du four et la matière première utilisée pour la construction du bas fourneau devraient ainsi être cernées. Le produit d'une réduction menée dans ces conditions pourraient très avantageusement être comparé chimiquement aux résultats archéologiques et ainsi permettre de vérifier les différentes propositions et interprétations actuelles et celles à suivre.

Christophe COLLIU



La Ferté-SaintSamson, «Le Chamoin du Flot», figure 3 : Four de réduction (C. Colliou)

La réalisation d'un diagnostic archéologique sur le tracé de la future déviation de Forges-les-Eaux a permis de déceler onze indices de sites archéologiques couvrant les périodes de la Préhistoire à l'époque Moderne.

Deux indices situés sur la commune du Fossé au lieu-dit « Les Prés de Montadet » ont fait l'objet d'une prescription de fouille. Ce site lié à la production de fer du second âge du Fer à l'époque gallo-romaine est actuellement en cours d'étude.

Il se présente sous la forme de deux espaces enclos et compartimentés par des fossés. Il semble actuellement qu'il ne soit pas occupé par de l'habitat mais était seulement fréquenté pour les activités sidérurgiques. Le mobilier est essentiellement composé par des ensembles céramiques et des résidus de produits métallurgiques en forte abondance qui signalent toute la chaîne opératoire de production de fer, du grillage de minerais jusqu'au forgeage d'objets finis.

Dès le diagnostic, le site des « Prés de Montadet » semblait offrir un potentiel intéressant : des vestiges de four à scories piégées, une technique de production que les spécialistes s'accordent à placer à l'époque protohistorique, coexistaient avec du matériel gallo-romain. Ainsi, deux sociétés distinctes semblaient avoir choisi un même terrain comme théâtre de leur production.

L'étude du mobilier archéologique révèle l'utilisation de différents minerais ; le laboratoire et l'analyse élémentaire valideront ces propositions. On peut s'interroger sur les raisons d'un changement de matière première par les différents métallurgistes. Faut-il y voir un épuisement des ressources, une volonté de changer le type de production dans ses aspects qualitatifs ou quantitatifs, ou encore le poids d'une tradition importée ?

La structure des fours et le système de fonctionnement révélés durant la fouille sont clairement différents d'une époque à l'autre,



Le Fossé : Four de réduction



Le Fossé : Vue générale du site

la nature des matériaux de construction et leurs agencements le sont également. Est-ce la réponse à un problème technique, ou cette différence est-elle liée à un aspect culturel ?

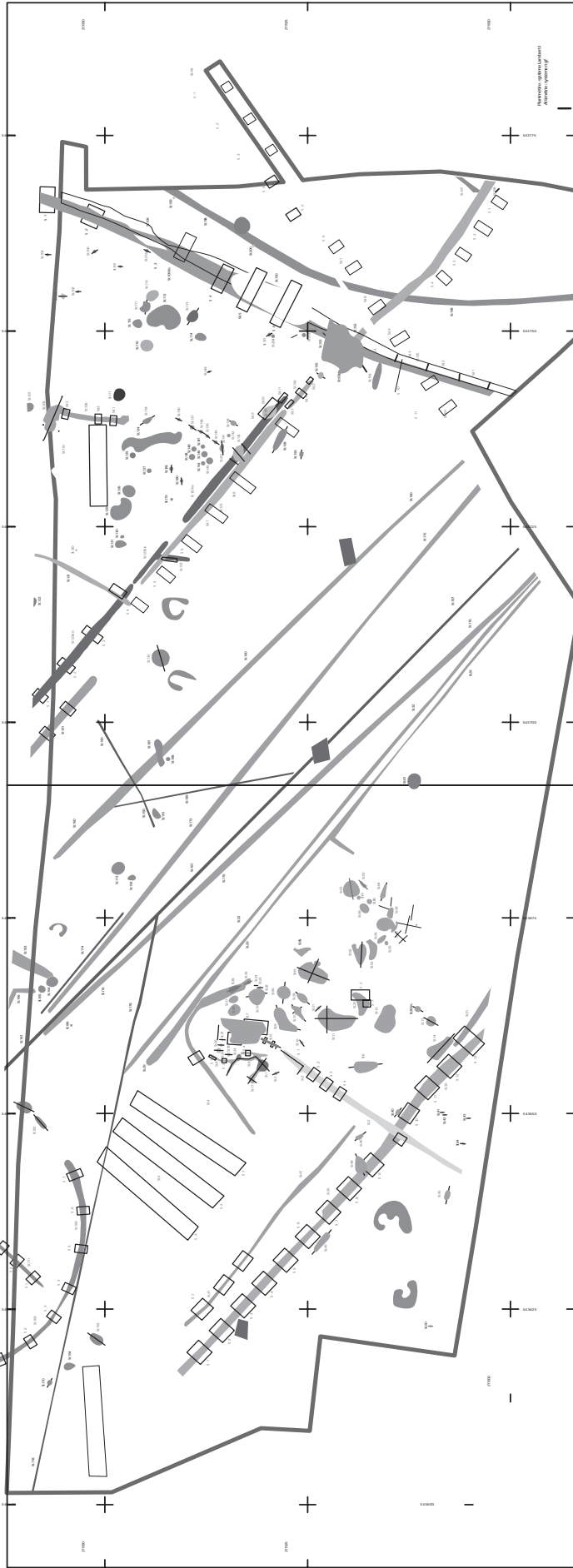
Les scories, artefacts inaltérables et presque indestructibles, livrent enfin des réponses grâce aux moyens actuels d'investigations. Les analyses permettent d'établir des filiations entre ces déchets et les matières premières utilisées. Elles peuvent également rendre compte du rendement des fours. Les scories gardent la trace des diverses activités liées à la chaîne opératoire du fer, du minerai à l'objet fini.

Ainsi, c'est la trame de toute une organisation, d'un grand intérêt pour l'étude des phénomènes d'économie et de société que cette fouille préventive a révélé, et cela dans une région où l'étude sur la métallurgie antique souffre d'une quasi absence de travaux de terrain. Les bilans nationaux de la recherche archéologique ne manquaient pas de souligner, dès 1997, ce déficit en le qualifiant même de « désert culturel » et en considérant la Haute-Normandie comme « très » défavorisée » au même titre que d'autres régions du nord de la France. Depuis, la situation régionale n'avait guère évolué puisque les quelques découvertes d'activités métallurgiques étaient restées peu exploitées.






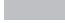



Willy VARIN

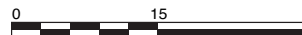
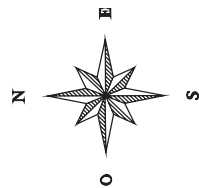


Le Fossé : Scories de fond de four



Datation Céramique

-  La Tène finale
-  Augustéen ou Tibérien
-  I^{er} siècle
-  Deuxième moitié du I^{er} siècle
-  Deuxième moitié du I^{er} / Première moitié du II^e siècle
-  I^{er} / II^e siècle
-  II^e siècle
-  Moderne
-  Pas de mobilier céramique



Le Fossé, déviation de Forges-les-Eaux : Plan des structures (W. Varin, INRAP)

Gonfreville-l'Orcher

Le Clos des Mottes

MUL

Le projet communal de créer une vaste zone pavillonnaire sur une surface de près de 21 ha a motivé une première phase d'intervention qui porte sur un peu moins de 6 ha.

Une opération de diagnostic archéologique a été l'occasion de mener une rapide investigation sur les terrains où se dresse une motte encore bien marquée dans le paysage.

Le projet est implanté sur le plateau nord de la Seine en position dominante de l'estuaire. L'altitude à cet endroit est de 88 m NGF. Les sols présentent des alternances de plages de bief à silex à rare, matrice limono-argileuse beige chargée en particule de manganèse et de larges cuvettes (« doline ? »).

Cette première phase a révélé l'existence de sites inédits et confirmé la présence de vestiges déjà appréhendés lors de travaux antérieurs par ailleurs corroborés par la tradition orale (présence de la motte).

L'occupation la plus ancienne, marquée par la présence d'industrie lithique issue du toit d'un cailloutis de silex, appartient à une phase du Paléolithique moyen. Elle a été observée à l'aplomb de la motte et du décapage de la tranchée 9. Le mobilier est généralement abîmé par des altérations de cryoturbation. Sur la série, seulement 5 pièces sont entières. Le débitage est axé sur l'obtention d'éclats allongés à partir de nucléus levalloisien. La lecture des négatifs d'enlèvement révèle également un débitage récurrent et bipolaire. Cette industrie est à rapprocher du site de Goderville (76) qui associe une industrie abîmée et un débitage laminaire levalloisien à un cailloutis de base.

Dans les tranchées 8 et 9 le mobilier céramique et lithique compris dans un limon brun-gris, semble appartenir à une phase finale du Néolithique et/ou du Chalcolithique/Bronze ancien. La céramique appartient à au moins deux vases de stockage. L'industrie est élaborée dans un silex noir cénomanien provenant des affleurements de l'estuaire du Havre.

Une petite trame de fossés parcellaires et de structures en creux très arasées ont livré des éléments céramiques qui permettent de rattacher cet ensemble à la période augustéenne. La présence d'un fragment d'amphore de type Gauloise 12 daté de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. est à signaler.

Une levée de terre encore bien marquée dans le paysage est désignée par la tradition orale de « motte romaine ». Elle semble plutôt médiévale au regard du mobilier rencontré. Deux coupes pratiquées à l'aplomb de la plate-forme apportent quelques renseignements sur de probables aménagements latéraux. La poursuite d'une tranchée de sondage (tranchée 9) recoupe une série d'éléments structurants : trous de poteaux, fosses ou fondations (?) dépourvus de mobilier archéologique datant.

Une campagne de sondage d'une surface de 22 000 m², effectuée dans un herbage, n'a pas permis la découverte d'éléments archéologiques antérieurs à la fin du XIX^e s. En effet, près de 80% de la parcelle est recouverte de matériaux de démolitions et de débris.

Bruno AUBRY

Houpeville

Rue de la Voie Maline

MUL

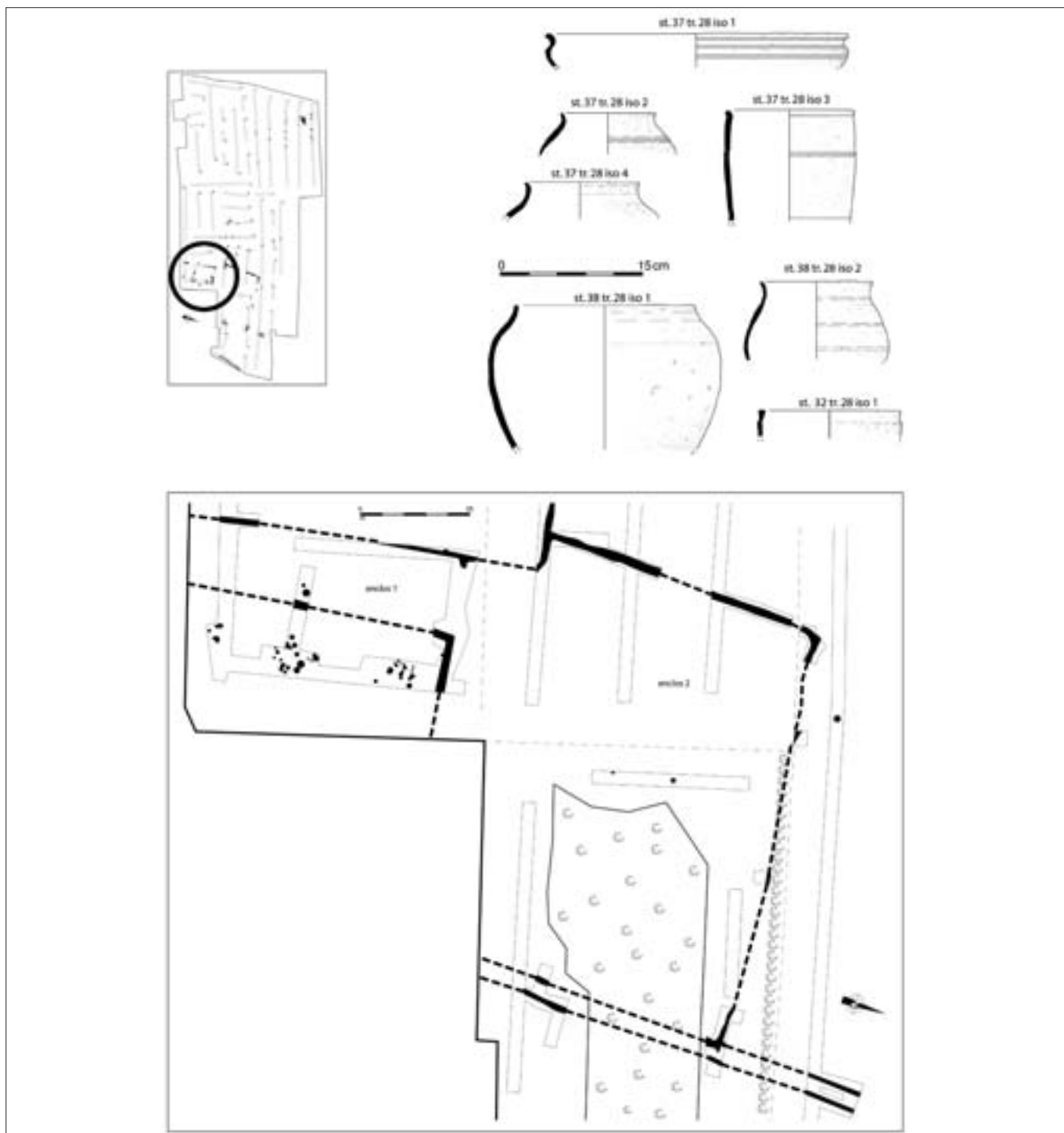
La surface du projet de lotir concernée par le diagnostic est légèrement supérieure à 10 ha. Cette opération a permis de mettre au jour un amas de débitage du Paléolithique moyen, une occupation du second âge du Fer ainsi qu'un réseau parcellaire gallo-romain.

Situé sur le rebord d'une dépression d'origine karstique, à environ 1,70 m sous la terre végétale, l'amas de débitage, dégagé sur un quart de mètre carré semble être bien conservé. En effet, l'homogénéité de la matière première, la présence de petites esquilles et la polarisation des artefacts plaident en faveur d'une structure de débitage préservée *in situ*. Sur un corpus de 149 silex taillés, une cinquantaine de pièces a été prélevée. Afin de pouvoir étudier cet amas dans son ensemble, le choix a été fait de laisser le maximum de pièces en place en prévision de la fouille. La série comporte essentiellement des esquilles (95 font moins de 2 cm de long), le reste comprend 54 éclats de débitage

et débris. On peut noter la présence d'un fragment de pointe Levallois, attribuable à l'époque moustérienne. Cet ensemble est à rattacher au site de Houpeville « La Briqueterie » fouillé par L. Vallin de 1978 à 1980.

L'occupation gauloise se présente sous la forme de deux enclos fossoyés. Le premier, reconnu sur deux segments (22 et 60 m), contient des structures de type « habitat » (trous de poteau, fosses et foyer). Deux ensembles de bâtiments de dessin. Ces structures ont livré un mobilier céramique important et peu fragmenté. Il faut signaler la présence régulière de tessons brûlés.

Le deuxième enclos est conservé sur presque la totalité de sa surface, estimée à environ 6 580 m². Malheureusement, la nature très hydromorphe de l'encaissant et la contrainte boisée, accentuée par le manque de mobilier, n'ont ni permis de découvrir des structures, ni de définir la fonction de cet enclos.



Houpeville, rue de la Voie Maline : Occupation gauloise (D. Breton, INRAP)

Néanmoins, des fragments de céramique ont pu être récupérés dans les différents sondages effectués dans les fossés. Un chemin avec fossés bordiers longe le fossé est du second enclos, parallèlement à lui et selon un axe nord/sud.

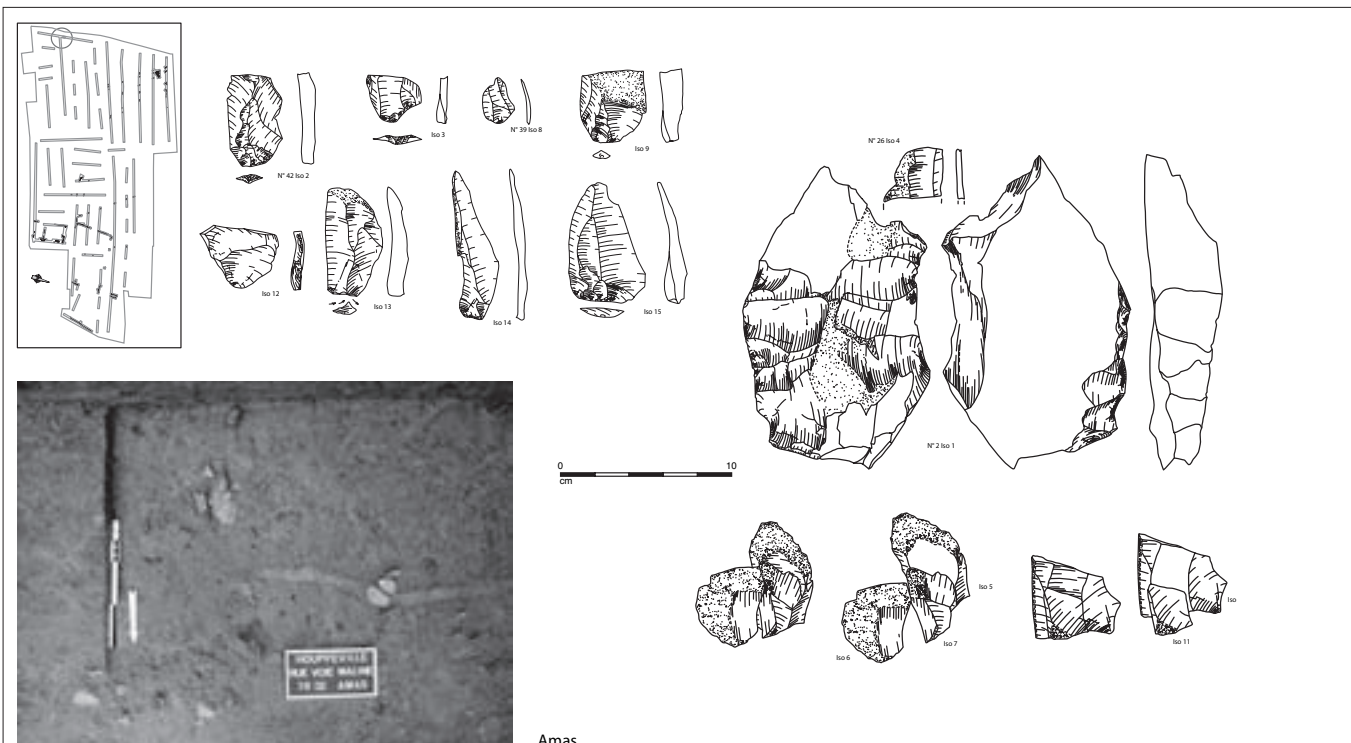
Associés à ces enclos, quelques fossés se dessinent vers le nord-ouest et vers l'ouest. De très rares éléments de datation pourraient permettre de les rattacher à la Protohistoire au sens large.

Enfin, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, un réseau parcellaire gallo-romain a livré du mobilier céramique attribuable à la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Mis au jour sur une surface

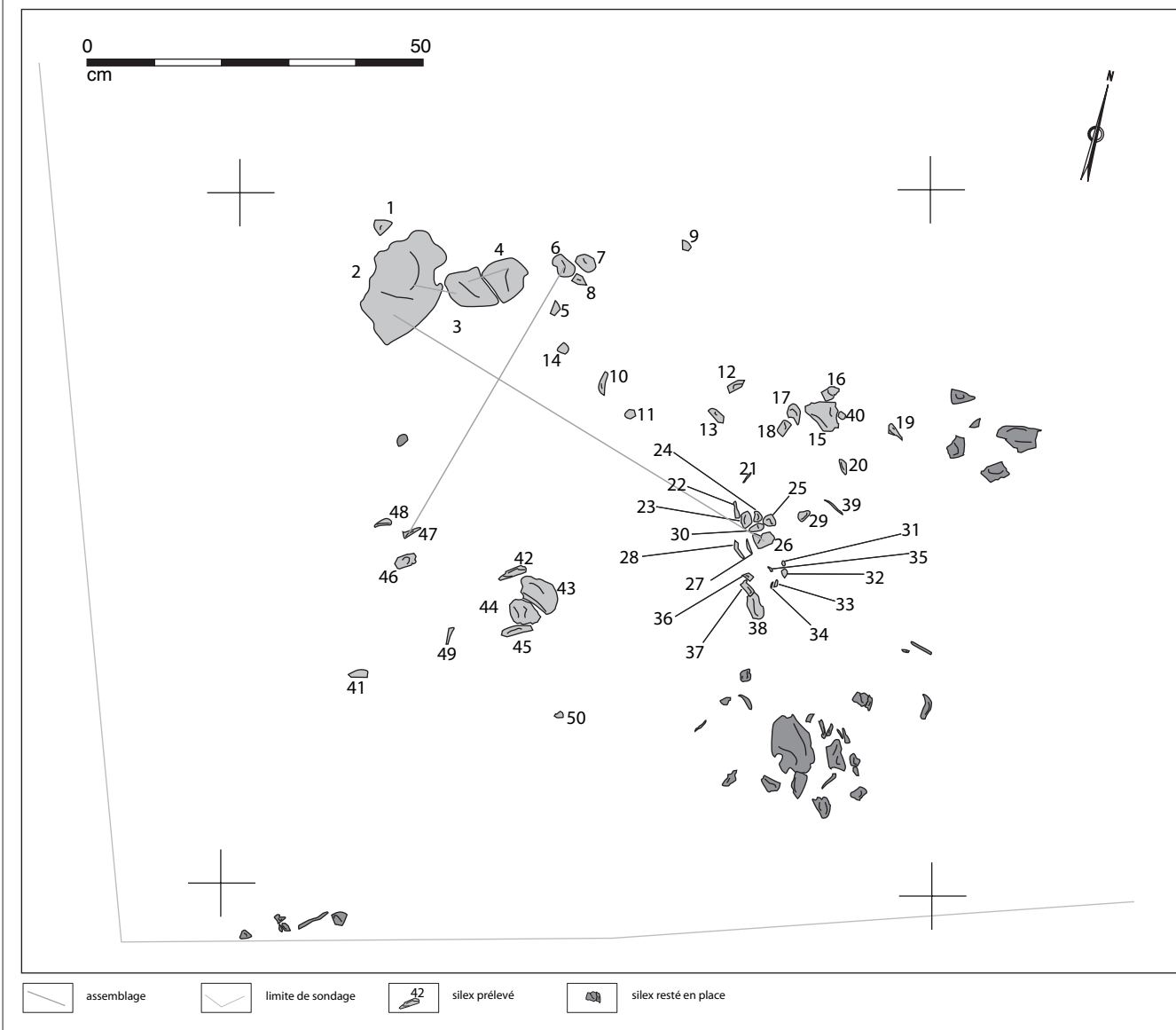
très minime, ces fossés, doubles et orthogonaux, ne permettent pas de proposer une quelconque interprétation.

Au lieu-dit «Les Perrays» (vieilles pierres) et sur l'intersection de fossés gallo-romains, vient se poser un radier de silex avec des rognons plus importants sur la partie sud-ouest (assise de fondation ?). Aucun élément chronologique ne permet de proposer une datation, néanmoins ce bâtiment est répertorié sur le cadastre napoléonien de 1812 (canton de Maromme, Commune de Houpeville, Section B).

David BRETON



Amas



Houpeville, rue de la Voie Maline : Amas paléolithique – carré B2, Tr. 32 (extrait du DFS) (D. Breton, INRAP)

La fouille a conduit à la découverte d'une nappe de vestiges conservés sous la semelle des labours. Elle est constituée, pour l'essentiel, de silex taillés dont la position, primaire ou secondaire, n'a pu être déterminée. De même aucune organisation spatiale de ces vestiges, répartis sur plus de 1 000 m², n'est mise en évidence. L'étude technologique et typologique du mobilier en silex envisage une attribution au Néolithique final/Bronze ancien avec des réserves dues à la nature même du site et des vestiges ainsi qu'à la contingence des comparaisons régionales. Elle met également en évidence quelques singularités dans l'outillage qui rapproche la série de quelques autres artefacts du nord-ouest de la France. Elle soulève la nécessité d'une approche tracéologique pour dépasser les limites de la typologie, lesquelles sont particulièrement marquées dans ces séries riches en outils. Cette approche microscopique conduirait également à mieux cerner les activités qui ont générées ces outils en silex.

À l'heure actuelle, et pour des raisons également induites par le type d'opération, il n'est pas évident de déterminer la nature de cette occupation. L'outillage en silex est varié comme pour un site domestique, mais les autres témoins des activités domes-

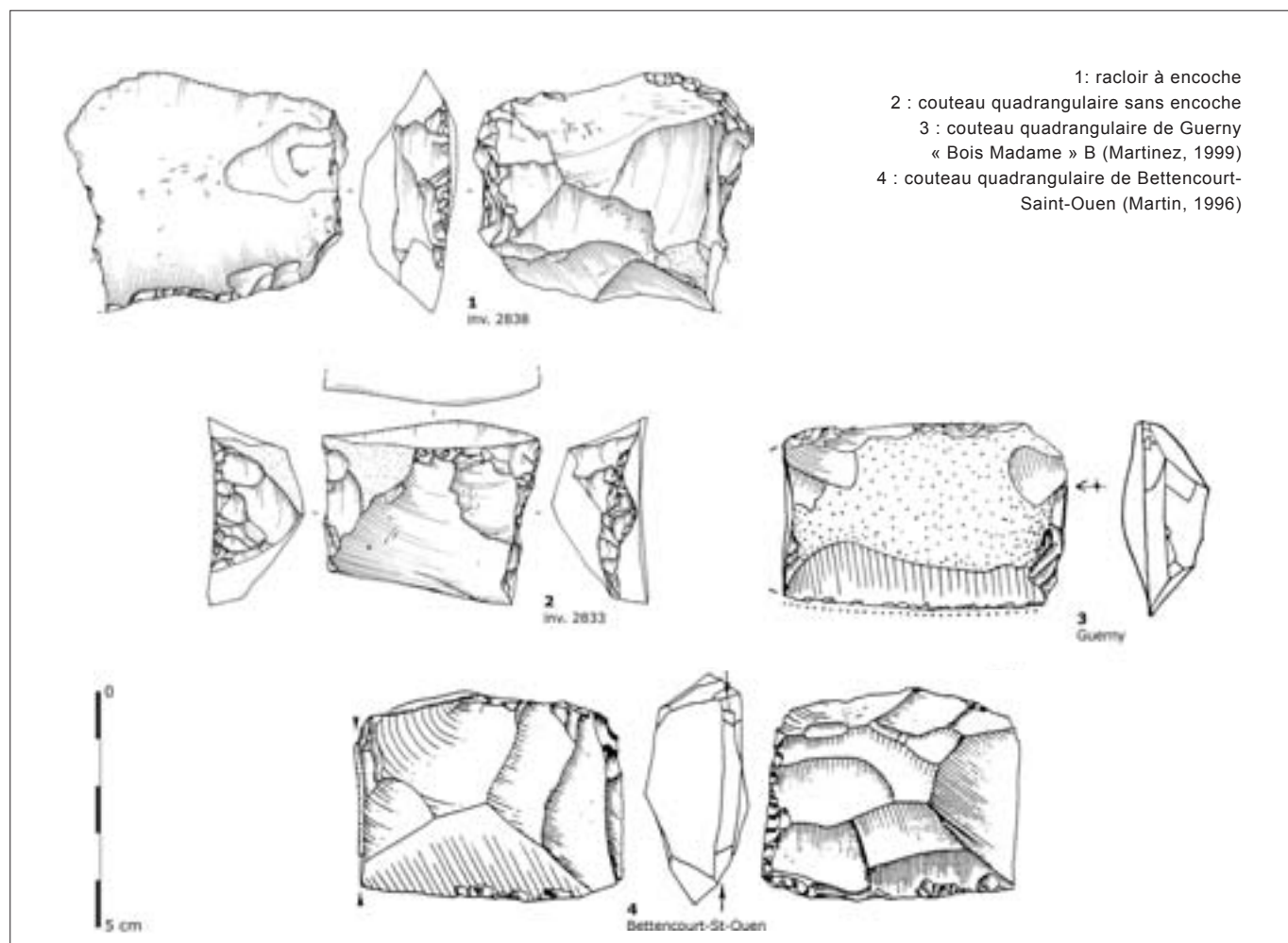
tiques sont rares. Problème taphonomique ? Problème d'organisation spatiale des vestiges ? Ou encore, industrie lithique investie dans une activité spécifique mais requérant quand même un outillage varié ?

D'autres vestiges ont aussi été explorés. Il s'agit de structures en creux dont la datation n'est aucunement assurée : fours à sole suspendue, dépôt d'outils de mouture en fosse, fosses silo et foyer. De même, aucune relation avec la nappe de vestiges ne peut être mise en relief. Enfin, quelques structures fossoyées montrent l'existence d'un parcellaire, peut-être en partie réalisé durant La Tène. Son organisation n'est pas perceptible au sein de notre fenêtre d'investigation.

Nicolas FROMONT

Martinez R., Prost D., Biard M., Boulay G. Léon G., Guerny «*Le Bois Madame*» (Eure). *Déviaton RN 14*, DFS, AFAN, SRA Haute-Normandie, 1999, n.p.

Martin J.-M., Martinez R., Prost D. avec la collaboration de Bouillot J., Matteredne V., Munod A.V., Pernaud J.-M., *Bettencourt-Saint-Ouen* (Somme), DFS, AFAN SRA Nord-Pas-de-Calais, 2 vol., 1996, 127 et 306 p.



- 1 : racloir à encoche
- 2 : couteau quadrangulaire sans encoche
- 3 : couteau quadrangulaire de Guerny « Bois Madame » B (Martinez, 1999)
- 4 : couteau quadrangulaire de Bettencourt-Saint-Ouen (Martin, 1996)

Le Mesnil-Esnard, rue des Hautes Haies : Outillage lithique (N. Fromont, INRAP)

L'intervention de diagnostic archéologique concernant le projet de rocade, au sud de l'agglomération rouennaise par le Conseil général de Seine-Maritime (DDI 76) a été motivée par la forte concentration de sites archéologiques sur les deux communes concernées.

L'extrémité ouest de la future rocade sera diagnostiquée ultérieurement car des engins explosifs y ont été repérés.

Cette intervention a permis de mettre en évidence deux indices de site sur un tracé linéaire de 4,2 km, ce qui est fort peu : en général on observe sur ce type de projet un indice de site par kilomètre. On peut expliquer ce phénomène, en forêt départementale du Madrillet, par le nombre important d'incendies. Son peuplement à base de résineux, dans le passé, et la proximité de quartiers urbains induisent une forte fréquentation de ses marges et une multiplication de gestes imprudents. L'importance de ce phénomène peut être résumé en quelques chiffres. Les destructions par le feu de cette forêt furent de 500 ha en 1947, 135 ha en 1949, 84 ha en 1950, 770 ha en 1959, 97 ha en 1968, 450 ha en 1969, ... Ou encore de 991 ha entre 1926 et 1947, et 1765 ha entre 1948 et 1971. Ces données ne sont pas sans conséquences sur le patrimoine archéologique, puisqu'elles entraînent des perturbations de surface par l'intervention d'engins de terrassement autant que par l'action du feu. Au niveau du sol les travaux de reboisement conduit par l'O.N.F. se sont maté-

rialisés par une disparition quasi complète des reliefs et micro reliefs anthropiques, puisqu'il fut procédé à un essouchage et nivellement du sol.

L'indice 1 se situe sur la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray, au lieu dit «La Mare à Daim». Les tranchées de diagnostic ont révélé de petites concentrations d'industries lithiques constituées de vingt pièces. L'état des silex ne montre pas d'altérations significatives (tranchants ébréchés et arêtes émoussées). La série est composée de deux nucléus, quinze éclats, trois lamelles et un grattoir. Aucune structure n'a été observée en relation avec ces concentrations. L'ensemble de ce mobilier est attribuable au Néolithique.

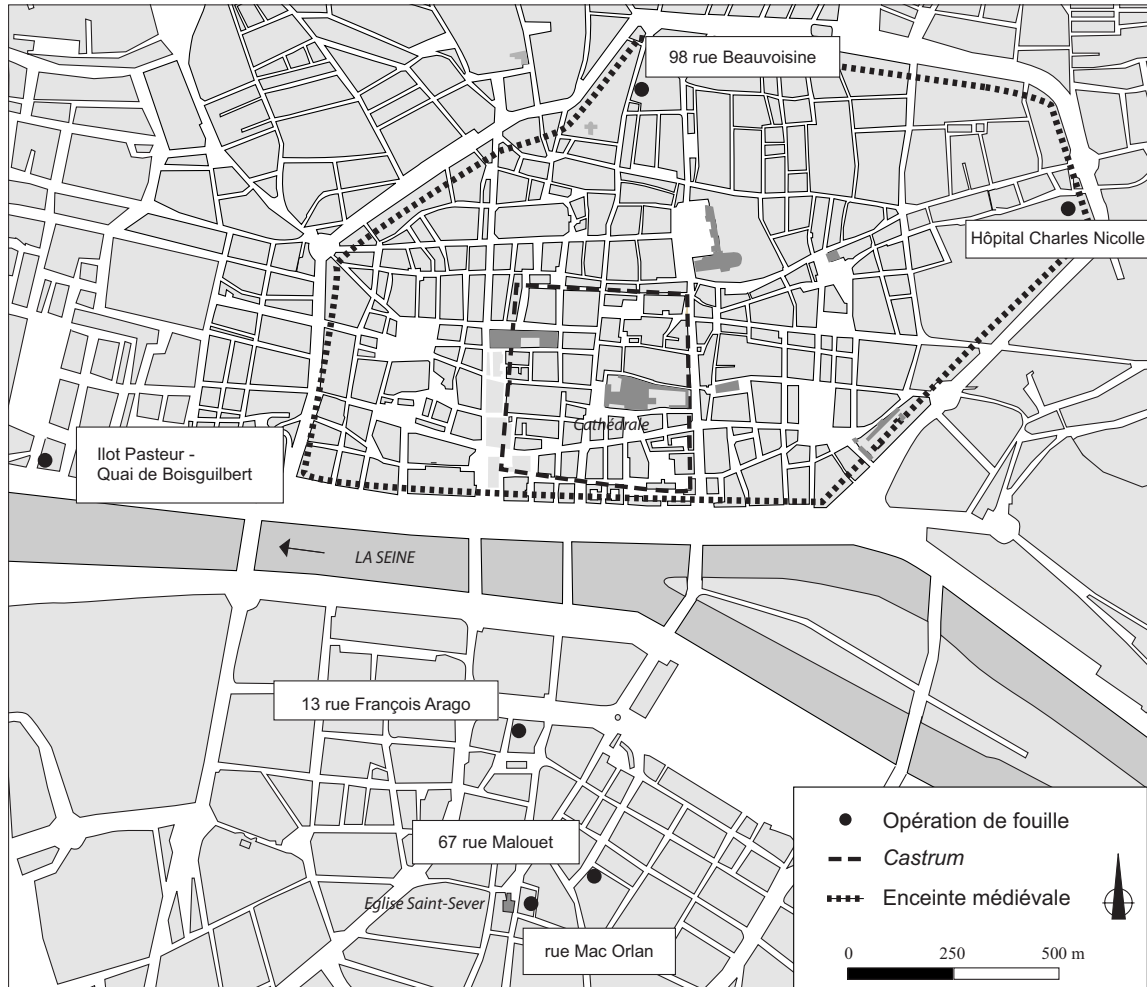
L'indice 2 est localisé sur la commune de Petit-Couronne, au lieu dit «La Mare Sansoure». Une structure, interprétée comme un fossé de parcellaire, a livré une petite quantité de mobilier céramique du II^e s. de notre ère. Nous avons observé, hors emprise, au nord/nord-est, une grande quantité de tuiles gallo-romaines, quelques tessons, et une forte quantité de blocs de calcaire. Ce fossé de parcellaire est vraisemblablement en relation avec les découvertes de 1961 lors des travaux de construction de la N.138, où fut observée une *villa* gallo-romaine.

Willy VARIN



Petit-Couronne / Saint-Etienne-du-Rouvray : Localisation du tracé et des indices de sites (W. Varin)

Rouen



Rouen : Répartition des opérations de terrain (L. Ciezar-Epailly SRA H-N)

Rouen Hôpital Charles Nicolle

MED MOD

La construction d'un nouveau bâtiment de virologie par le CHU de Rouen à proximité immédiate de l'enceinte orientale de la ville a nécessité une surveillance des travaux de terrassements. Un tronçon du rempart a été dégagé sur environ 50 m de long, entre la porte Saint-Hilaire et la tour du Colombier. Des sondages ont été réalisés du côté intérieur de la muraille pour étudier les niveaux archéologiques encore en place en relation avec le rempart. Mais on ne connaît pas la date de construction de la portion de rempart située au nord qui pourrait être un peu plus ancienne. Les sondages ont permis de reconnaître deux états du rempart. Le plus ancien est conservé sur une élévation de 2,20 m au nord

et 1,20 m au sud. Il suit la pente naturelle du terrain qui présente un dénivelé de 2 m sur la longueur dégagée. Il présente un parement en pierres de taille calcaires, assemblées de façon régulière avec des joints très minces. La hauteur des assises varie de 0,20 m à 0,30 m, et la longueur des pierres de 0,40 m à 0,70 m. Le blocage est constitué de rognons de silex et en moindre quantité de moellons de craie noyés dans un mortier blanc. Le parement présente à deux endroits un décrochement sur toute sa hauteur qui fait saillir à chaque fois l'une des parties du parement sur l'autre. En l'état actuel des recherches, il est difficile de savoir à quoi relier ce type de construction : rectification de l'alignement

due à une réparation ou nécessité engendrée par une mise en œuvre multiple du chantier ? Entre ces deux emplacements, le rempart est fissuré sur toute sa hauteur.

Un deuxième rempart est installé au XVI^e s. au-dessus du précédent et le coupe en partie dans sa largeur. Lors de cette reconstruction, la partie haute de l'ancien mur est arasée et constitue une plate-forme d'environ 1 m de large qui longe le nouveau rempart. Ce dernier est formé de pierres calcaires disposées en grand appareil (hauteur moyenne des assises 0,50 m ; longueur des pierres 0,60 m à 1 m). Les joints, en mortier gris clair très compact, sont larges.

Puis, dans un troisième temps, de gros remblais sont rapportés le long de l'enceinte sur plus de 5 m de large (il n'a pas été possible de faire des observations au-delà, les niveaux ayant été détruits lors de précédents aménagements de l'hôpital). A leur surface, il a été observé plusieurs niveaux de circulation et un niveau de démolition dans lequel un boulet de canon en fonte de fer a été recueilli. Ces remblais constituent probablement le cavalier en terre établi pour recevoir l'artillerie, dont la réalisation est mentionnée en 1584 et qui figure sur un plan du couvent des Célestins installé à cet emplacement depuis 1445.

La ville fut assiégée à quatre reprises entre le début du XV^e s. et la fin du XVI^e s. (en 1419 par Henri V, en 1449 par Charles VII, en 1562 par Charles IX et en 1591 par Henri IV) et cette partie de l'enceinte fut à chaque fois soumise aux opérations militaires. C'est pourquoi elle fut l'objet de nombreuses réfections durant cette période.



Rouen, Hôpital Charles Nicolle : Sondage 1 : les remparts des XV^e et XVI^e s. superposés et la coupe G (M.-C. Lequoy, SRA H-N)

Marie-Clotilde LEQUOY

Rouen Rue Mac Orlan

MOD

Le secteur concerné par le futur réaménagement de l'îlot « Mac Orlan » se situe à l'emplacement d'une des faïenceries rouennaises, la manufacture Dumont. Parmi les sondages de diagnostic réalisés par Bénédicte Guillot et Paola Caldéroni sur la totalité de la surface du projet, la tranchée n°1 avait permis de mettre en évidence sur les parcelles MW 137 et 148 (cadastre 1989), des vestiges de matériel d'enfournement, différents biscuits, ainsi que des fragments de moules en plâtre, le tout attribué à l'activité de la famille Dumont. Cette faïencerie paraît avoir fonctionné, d'après les textes, de 1760 à 1804 voire 1810.

La fouille sur une surface d'environ 500 m² a révélé les restes assez bien conservés d'un four de cuisson de faïence. Lors de sa destruction, une partie du remplissage de la chambre de chauffe fut réalisée à l'aide de fragments de biscuits et de rebuts de productions. Du matériel d'enfournement y était associé. Cette opération complète de façon significative notre perception de l'activité prépondérante de l'ancien faubourg Saint-Sever de Rouen.

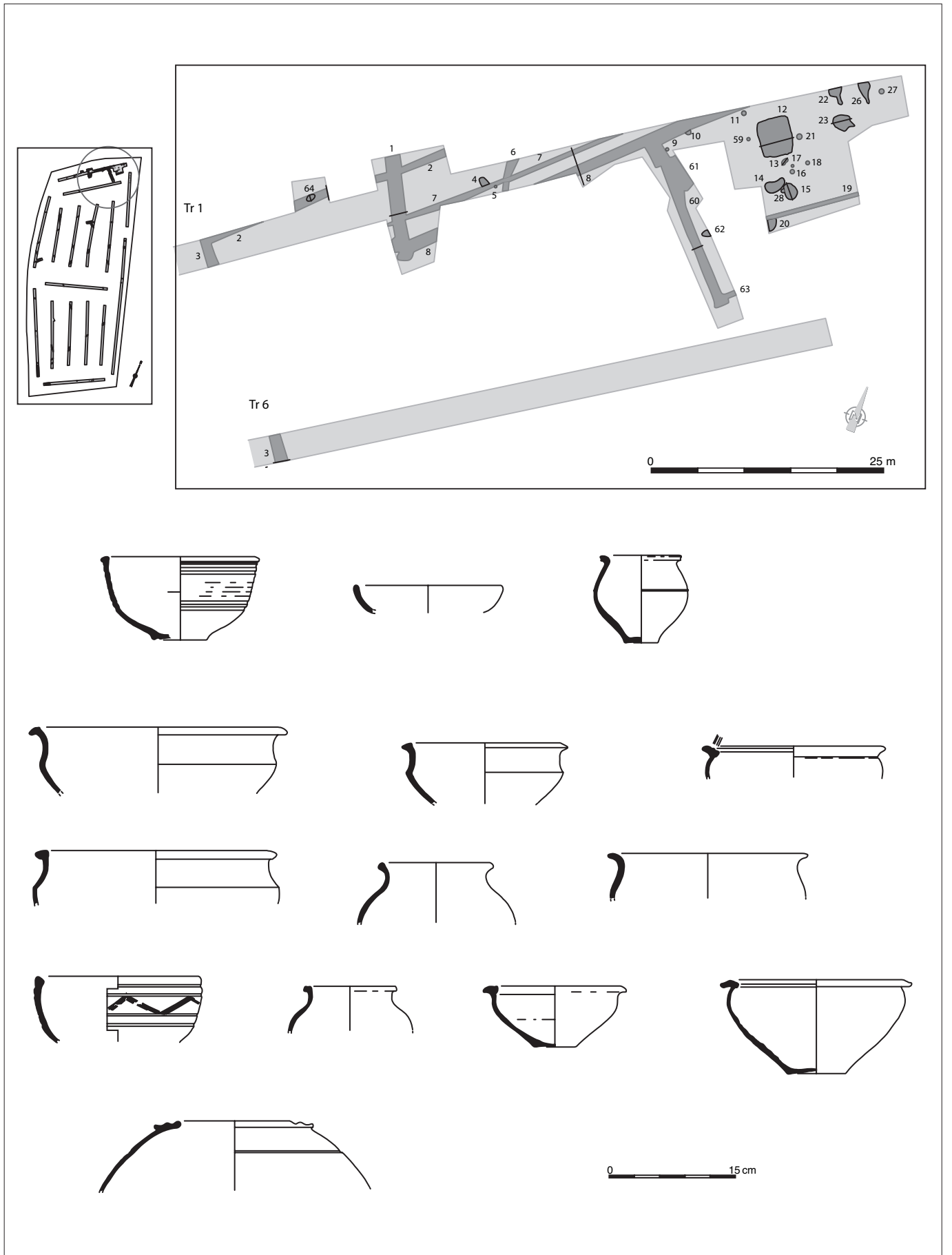
Jean BRODEUR

Saint-Aubin-sur-Scie RD 915 / RN 27

GAL

Suite au projet de construction de la nouvelle clinique dieppoise, sur environ 4,5 ha, une campagne de sondages archéologiques a mis au jour des vestiges gallo-romains datant du Haut-Empire. Regroupés sur une surface de 2 400 m², soit environ 5,31 % du projet, se dessinent des structures en creux, fossés, fosses et trous de poteau.

De nombreux fossés, profonds de moins d'un mètre, parallèles et orthogonaux composent un parcellaire assez dense ainsi qu'un probable segment d'enclos. Certaines clôtures actuelles semblent s'appuyer sur ces axes. On retrouve également des similitudes de parcelles dans le cadastre Napoléonien de 1811.



Saint-Aubin-sur-Scie, RD 915/RN 27 : Plan et mobilier des fosses dépotoirs (D. Breton, INRAP)

Quelques fosses dépotoirs sont associées à cet enclos. Elles ont livré un mobilier céramique important et bien conservé.

L'une d'elles, de taille plus conséquente, a attiré notre attention. Avec des dimensions de 4,10 x 3,50 m, un fond plat et des aménagements internes (trous de poteau, calage de blocs de silex), elle offre de nombreuses caractéristiques d'un fond de cabane ou d'une fosse atelier. Cette hypothèse est renforcée par la présence de quelques trous de poteau qui semblent délimiter une surface rectangulaire englobant cette fosse et qui auraient pu supporter les fondations d'un abri.

Les fosses dépotoirs et la fosse atelier regroupent à elles seules plus de 72 % du mobilier, essentiellement céramique. Seule cette dernière a livré des vestiges métalliques (éléments en fer indéterminés et quelques clous).

L'ensemble du mobilier est très homogène et très ciblé. Il se compose de jattes, de bols et de vases globulaires. Le corpus

n'est que peu fragmenté. La pâte, propre à cette région comporte un fort taux de silice, qui lui donne un aspect granuleux mais qui présente deux avantages intéressants : les céramiques sont plus étanches et plus résistantes au feu. Cette observation favorise donc l'idée d'un vaisselier à usage courant. De plus, l'absence de fragments d'amphore et la rareté d'éléments de céramique d'importation tendent à prouver qu'il s'agit bien d'un lieu d'occupation temporaire, voire de travail, et non d'un site d'habitat. D'ailleurs aucun remplissage anthropique dense dans les fossés ne semble trahir la présence d'un habitat dans un environnement proche.

Même si les vestiges céramiques de ce diagnostic ne permettent pas de préciser davantage la nature exacte de cette occupation, ils contribuent néanmoins à définir une chronologie assez précise : deuxième moitié du I^{er} et première partie du II^e s. ap. J.-C.

David BRETON

Saint-Pierre-de-Varengeville

Rue de la Paix

NEO BRO GAL

Suite à un projet de lotissement, des sondages archéologiques ont été effectués sur une surface de 24 643 m². La commune est située sur le plateau, entre les vallées de la Seine et de l'Austreberthe. Les parcelles sondées sont localisées à l'ouest du village, en bordure de plateau. A l'époque antique, la voie Rouen/Lillebonne traversait l'actuelle agglomération et passait au sud des parcelles, sous le « Chemin de la Briqueterie ».

Des vestiges du Néolithique récent/âge du Bronze ancien sont concentrés aux angles sud et est de l'emprise, principalement sous forme d'épandages. Le mobilier lithique et céramique, même s'il était peu roulé, ne semble pas en place. Aucun élément de forme ou de décor et aucun outil caractéristique ne permettent de donner une datation plus fine. Il semble donc qu'il existe, à proximité, un site se plaçant dans cette fourchette chronologique ; au vu de la pente naturelle, il pourrait être situé à l'est des parcelles sondées, dans une zone non lotie.

Il faut signaler la présence d'un foyer de l'âge du Bronze final, associé à une fosse, probablement de rejet. Si ces structures semblent isolées au nord-ouest du terrain, on ne peut exclure l'existence d'un site de cette époque dans les parcelles avoisinantes.

La partie orientale de l'emprise a révélé une occupation antique. Un chemin présentant une orientation nord/sud est matérialisé par deux fossés parallèles ; ceux-ci ont livré de la céramique de La Tène finale et, en particulier, de la « Veauvillaise ». Un fossé perpendiculaire à ce chemin et un autre matérialisant peut-être une entrée ont été sondés à l'angle nord : ils contenaient, en comblement final, un abondant mobilier de la fin du I^{er} et du tout début du II^e s. Trois autres fossés semblent la marque d'un réseau parcellaire fonctionnant avec ce site. Celui-ci se développe au nord, sous le cimetière et son parking, et peut-être à l'est, sous les parcelles non construites. Il n'est pas possible, au vu du peu d'éléments observés, de déterminer la nature de cet établissement antique. Néanmoins, du fait des nombreux rejets effectués dans les fossés (céramique, scories, parois de four), il semble que le pôle central d'occupation soit proche. Il faut préciser que le site est placé sur une pente et que le chemin qui le dessert mène probablement à la voie Rouen / Lillebonne.

Chrystel MARET

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Le Mont Enot

PAL

Les investigations conduites sur le site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'inscrivent dans le programme de recherche visant à une meilleure caractérisation des industries paléolithiques de Normandie. Ce projet avait motivé la reprise de la grande coupe de référence en 2004 pour un réexamen de la stratigraphie à la faveur des récents acquis chrono-stratigraphiques issus des travaux conduits sur le Nord de la France, sous l'impulsion de Pierre Antoine et de Jean-

Pierre Lautreidou, et des progrès enregistrés dans le domaine des datations radiométriques. Parallèlement, un programme visant à réviser les tufs pléistocènes avait conditionné l'ouverture d'un sondage ponctuel dans la briqueterie limitrophe. Ce prélèvement avait révélé la présence d'un horizon archéologique en place et motivé la conduite d'une opération durant l'été 2005.

Le stratotype de Saint-Pierre et le site archéologique se situent à l'est d'Elbeuf, à la confluence de la Seine et d'une petite rivière, l'Oïson. La séquence stratigraphique enregistrée dans la grande coupe correspond aux dépôts loessiques du Pléistocène moyen et supérieur. L'épaisseur exceptionnelle de loess ancien s'explique par la présence d'une falaise fossile élevée, associée à la terrasse moyenne dite de « 30 m », et qui a protégé le limon de l'érosion. La stratigraphie observée sur la coupe classée, retouchée au sommet (silex géolifracés), conserve, sus-jacents à la nappe alluviale d'Elbeuf, cinq loess séparés par des horizons Bt de sols bruns lessivés, peu différents de celui du sol de surface, dénommés : Elbeuf I, II, III et IV et de type interglaciaire.

À l'extrémité sud-ouest de la grande paroi, la coupe 2, révèle quelques granules calcaires qui jalonnent l'extrémité ouest du tuf calcaire qui contient la célèbre faune malacologique. Juste au-dessus, un limon argileux de couleur marron foncé, à faces de glissement (slickensides), appelé « liseré chocolat », de 1 à 5 cm d'épaisseur, est interprété comme un horizon B bêta ; les argiles d'illuviation liées à la pédogenèse lessivante d'Elbeuf III, immédiatement au-dessus, se bloquent sur un horizon carbonaté dont il ne subsiste ici que quelques traces. Au niveau du site paléolithique, le tuf est épais de 0,1 à 1 m. Son sommet est affecté de petites dépressions qui évoquent des marmites formées par des tourbillons de l'Oïson. Comme dans la partie sud-ouest du site classé, le paléosol Elbeuf III, très tronqué, a affecté le loess sus-jacent au tuf et l'illuviation s'est bloquée sur le tuf calcaire (liseré chocolat). L'horizon archéologique se situe au-dessus du liseré chocolat dans le loess postérieurement affecté par la pédogenèse Elbeuf III. Sur la base chrono-stratigraphique, l'occupation se trouve associée à un loess corrélé avec le stade 10 de la chronologie isotopique, soit daté d'environ 350 000 ans.

Ces données semblent corroborées par les datations OSL effectuées sur sédiment et par le cortège malacologique issu du tuf sous-jacent qui peut être mis en parallèle avec les tufs rapportés au stade isotopique 11. Cette malacofaune très majoritairement terrestre est fortement dominée par les mollusques forestiers : espèces disparues, gastéropodes dont la répartition actuelle est soit plus océanique, voire méridionale, soit centre-européenne. Comme le soulignait N. Limondin-Lozouet, cette composition fait la spécificité des faunes des tufs septentrionaux de cette période, elle permet de définir un environnement de forêt humide assez dense.

Le décapage effectué autour du sondage pratiqué dans le cadre de la reprise de l'étude du tuf a mis en évidence une grande fosse comblée de rejets de sédiments et de fragments de terres cuites, et la présence d'un grand four à brique, amputant une partie du site. La couche d'occupation a été par ailleurs détruite sur environ 70 m², par l'extraction des limons dans sa partie ouest et par l'incision et l'encaissement de la vallée au cours du Pléistocène, à l'est.

Ce sont cependant environ 170 m² de sol archéologique qui ont fait l'objet d'observations fines. L'exceptionnelle conservation de ce niveau d'occupation, le plus anciennement connu à ce jour en Normandie, confère une valeur toute particulière au site.

L'analyse taphonomique du niveau archéologique laisse supposer une faible perturbation du niveau d'occupation (faible dispersion verticale des artefacts au sein du loess, déplacements limités malgré un pendage de la couche archéologique non négligeable, grande densité de petits éléments, raccords de pièces fracturées peu dispersés).

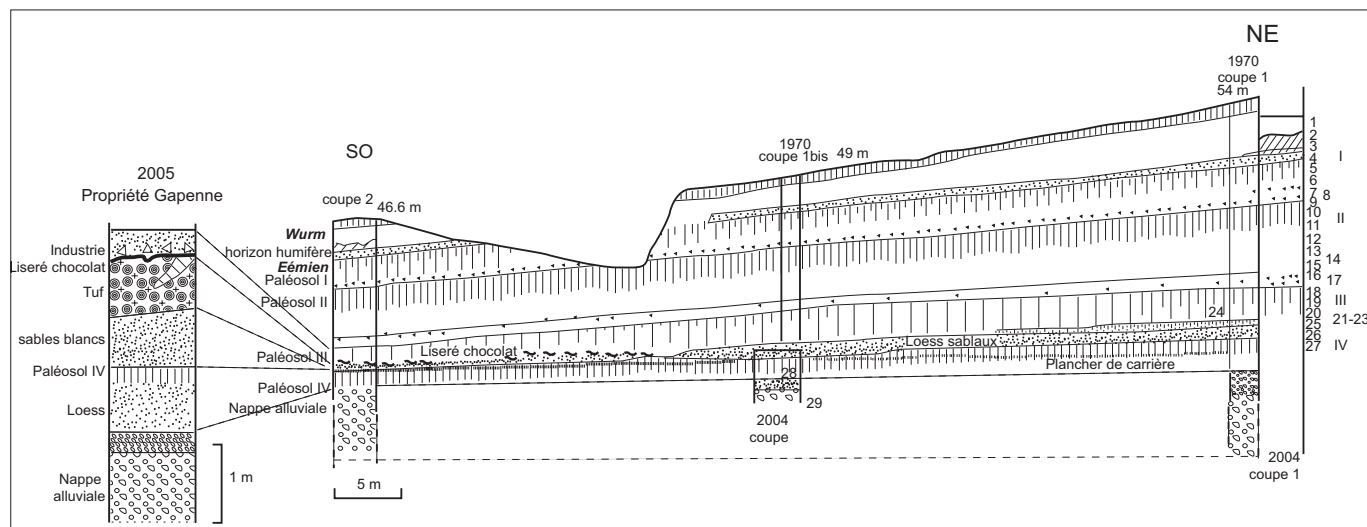
La série lithique comporte 3397 objets dont 58 blocs et galets bruts pouvant éventuellement correspondre à des « réserves » de matière première. Les éléments débités regroupent de très nombreuses petites pièces (n : 2435) qui constituent plus de 70 % du corpus. Les artefacts de grandes dimensions témoignent de la mise en œuvre de chaînes opératoires de débitage et de façonnage.

Le débitage est illustré par un grand nombre d'éclats bruts, quelques enlèvements retouchés, de nombreux nucléus et blocs testés, et le façonnage par une abondante série d'éclats de façonnage et seulement deux pièces bifaciales.

Tous les éléments des chaînes de débitage et de façonnage sont représentés sur le site : éclats de décortilage, éclats de plein débitage, d'entretien et de réaménagement, enlèvements de confection (façonnage et retouche), et multitude de petits éléments et d'esquilles.

Les éclats de façonnage proviennent d'au moins deux blocs différents ; le mieux représenté correspond à la mise en volume et à l'affûtage d'un biface qui n'a pas été retrouvé sur la partie du sol d'occupation analysée.

Les nucléus illustrent les conceptions de débitage mises en œuvre par les paléolithiques de Saint-Pierre. Les méthodes employées témoignent essentiellement de l'utilisation de schémas à faible prédétermination, gérant une ou plusieurs surfaces. La gestion



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, «le Mont Enot» : Profil de la paroi loessique des coupes 1 à 2 et coupe de la «propriété Garenne Michel/Michel» (D. Cliquet/J.-P. Lautridau)

sécante l'emporte sur la gestion parallèle. On pourrait y voir une recherche de produits plutôt larges et épais, au talon incliné. Les méthodes expédientes sont illustrées par le « test » de certains nucléus et le débitage direct.

Cependant rappelons que certains enlèvements typo-levallois pourraient être issus de schémas opératoires Levallois. Aucun nucléus Levallois n'a cependant été mis en évidence sur l'espace analysé.

Les outils confectionnés sur éclats ne comportent que des enlèvements issus de chaînes opératoires de débitage ; aucun éclat de façonnage ne semble avoir été modifié. La panoplie instrumentale apparaît constituée de pièces affectées de coches, de rares racloirs et de deux pièces bifaciales.

Les investigations conduites sur le site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ont donc livré un abondant matériel (environ 3 400 objets). Ces vestiges lithiques attestent d'un apport de matières premières brutes ou testées constituant d'éventuelles réserves et témoignent de la mise en œuvre de chaînes opératoires de débitage et de façonnage sur le site. De très nombreux petits éléments et esquilles participant à l'aménagement des blocs ont été collectés

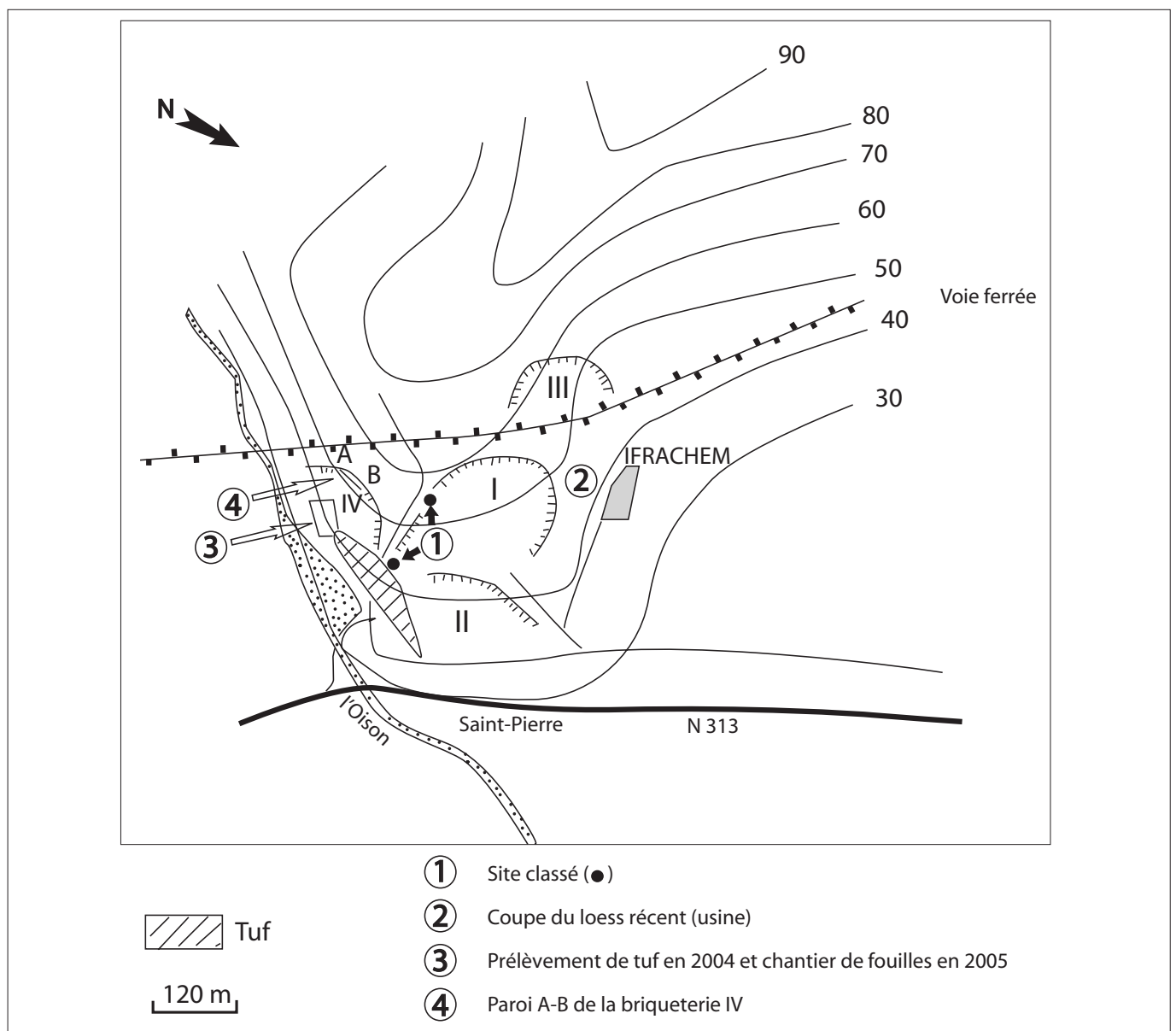
dans des espaces relativement circonscrits.

Outre les deux bifaces, l'outillage ne compte qu'un racloir et quelques pièces à encoche.

Si le gisement de Saint-Pierre-lès-Elbeuf faisait déjà référence au plan chrono-stratigraphique (coupe classée), il en va désormais de même pour les implantations acheuléennes en contexte loessique du Pléistocène moyen d'Europe du nord-ouest (occupation du stade isotopique 10, vers 350 ka.). C'est actuellement le seul site normand conservé en place pour cette période. Ce niveau d'occupation fera l'objet d'investigations complémentaires durant l'été 2007, dans ses parties non détruites, afin de procéder à une meilleure approche de l'occupation de l'espace en vallée de Seine et des procédés techniques mis en œuvre par les paléolithiques pour la constitution de leur outillage.

La présence inattendue de vestiges de faune laisse présager la conservation et la découverte d'autres éléments organiques qui participent à l'analyse environnementale du site.

Dominique CLIQUET et Jean-Pierre LAUTRIDOU



Saint-Pierre-lès-Elbeuf, «le Mont Enot» : Croquis de localisation des anciennes carrières et du tuf localisé à Chédeville (B. Fauq et D. Cliquet)

Tourville-la-Rivière La Fosse Marmitaine

PAL GAL

La reprise de l'exploitation de granulats a nécessité la mise en place d'un diagnostic archéologique. L'ouverture de cette carrière est liée aux travaux de l'autoroute A. 13 à la fin des années 1960. Elle a livré, alors, des centaines de restes de faune mammalienne (J.-C. Descombes, 1980-1983) dans des horizons du Pléistocène moyen (Riss ou Saalien). Plus tard, dans les années 1980, de l'industrie lithique est apparue, associée à de la faune qui semble traduire une intervention humaine sur les restes carnés (L. Vallin, 1980 à 1984). G. Charpentier découvrit également une zone de débitage dont près de 40 éclats remontent sur un nucléus à débitage volumétrique (M. Guilbaud et G. Charpentier).

L'opération de 2005 s'est déroulée en deux phases : la première consistait à sonder les 37 800 m² de la nouvelle ouverture de la carrière ; la seconde était consacrée à l'étude stratigraphique des coupes.

Les sondages ont permis de mettre en évidence, dans la partie nord-est, un petit bâtiment sur poteaux plantés datant de la fin du I^{er} et du tout début du III^e s. ap. J.-C. De la céramique provenant des ateliers de Lyons-la-Forêt et de Montfort-sur-Risle a été identifiée au sein des structures fouillées.

Quelques éclats et grattoirs ont été recueillis dans les tranchées de surface.

La seconde phase d'intervention comportait des risques d'effondrement et de glissement de terrain. Pour pallier ce danger, la location d'une pelle girafe pour le nettoyage des logs stratigraphiques a permis d'ouvrir quatre secteurs. Ainsi, les observations nous ont permis d'identifier l'un des deux niveaux archéologiques reconnus en 1980 et d'y découvrir un bois de cervidé ainsi qu'une diaphyse d'os long. Un nucléus de technique levallois-sienne ainsi qu'une pointe ont été prélevés à l'aplomb du log 2.

Bruno AUBRY

Veules-les-Roses Chemin du Crucifix

GAL

Un projet de lotissement sur une parcelle voisine d'une importante occupation médiévale et moderne a incité le Service Régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic sur 15 030 m². Située sur le rebord du plateau qui domine, à l'ouest, la petite vallée de la Veules et la commune de Veules-les-Roses, la parcelle a livré quelques faibles indices d'une occupation du plateau durant la Préhistoire et l'époque gallo-romaine .

Les structures en creux sont au nombre de 8 et comprennent des fossés parcellaires et des fosses. Trois ont livré des éléments de

datation permettant de les rattacher à l'époque gallo-romaine. Elles apparaissent toutefois de manière isolée, ne permettant pas de retenir un site organisé. Le mobilier archéologique est peu abondant : 25 tessons (essentiellement d'époque gallo-romaine), ainsi que quelques éclats de débitage et 2 grattoirs qui attestent d'une industrie lithique à localiser dans les environs proches, probablement sur le plateau.

Dagmar LUKAS

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Opérations interdépartementales

N° site	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Progr.	Chrono.	DFS résultats	N° carte
	Région La Seine de Rouen à l'Ouest parisien, peuplement de la vallée	François Giligny <i>SUP</i> Cécile Riquier <i>SUP</i> Thierry Lepert <i>SDA</i>	PCR		NEO BRO FER	DFS 2034 <i>positif</i>	
	Région Archéologie et forêts domaniales de Haute-Normandie	Thierry Lepert <i>SDA</i> Jean Meschberger <i>ONF</i>	PI		MUL	DFS <i>positif</i>	

La Seine de Rouen à l'Ouest Parisien Peuplement de la vallée et des plateaux du Néolithique à l'âge du Fer

NEO BRO FER

Depuis quelques années l'équipe « Protohistoire européenne » de l'UMR 7041 (Nanterre) multiplie les contacts avec les chercheurs travaillant régulièrement en Haute-Normandie. Les échanges d'informations ainsi générés ont été les moteurs d'une prise de conscience des progrès engendrés par la multiplication des interventions archéologiques. Celles-ci sont de plus très diverses et largement dispersées sur le territoire régional, affectant l'ensemble des contextes topographiques et géomorphologiques. Quant aux intervenants, agents du Service Régional de l'Archéologie et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour l'essentiel, on remarquera l'absence d'équipe fortement structurée s'investissant lourdement sur un secteur géographique déterminé. Cette situation est handicapante dans le cas de l'étude d'une micro région ou « finage ». Elle peut devenir un atout pour une analyse à plus large échelle : multiplicité des présences sur le terrain, regards plus neutres, plus désintéressés...

Il nous a semblé judicieux de développer, dans ce cadre, une étude particulière sur un secteur de la vallée de la Seine, comme exemple d'une zone permettant l'observation de territoires régionaux au cours de la Protohistoire. Des traits généraux relatifs à l'occupation des sols d'une partie de ce territoire par les populations néolithiques avaient été mis en évidence pour le départe-

tement de l'Eure. Ils complètent les recherches en cours sur le nord du département des Yvelines qui permettent d'apprécier l'évolution des stratégies d'exploitation des matériaux siliceux (secondaire et tertiaire) et des modalités d'implantation des sites d'habitats au Néolithique sur les bassins versants de la Mauldre et de La Vaucouleurs, tous deux affluents de la Seine en amont de la confluence Seine-Eure. Quelques travaux portent depuis 2005 également sur le département du Val-d'Oise.

Il nous paraissait nécessaire d'élargir le cadre géographique et chronologique afin d'avoir une vision d'ensemble plus pertinente de l'évolution de l'occupation protohistorique d'une portion conséquente du bassin versant de la Seine pour une période allant du Néolithique au courant du second âge du Fer.

La vallée de la Seine présente une certaine homogénéité entre Rouen et l'Ouest parisien. Le milieu alluvial est très ouvert : une large vallée offrant une plaine bien développée et des versants relativement doux. L'influence marine est peu prononcée en amont de la confluence Seine-Eure-Andelle. En aval de la capitale haut-normande, la vallée est relativement étroite et les versants sont plus raides. Les basses terrasses sont régulièrement recouvertes par des zones humides, localement qualifiées de marais. Le caractère maritime est très marqué. La morphologie de ce secteur est héritée des colmatages sédimentaires

généralisés par les remontées holocènes du niveau marin. Selon la terminologie adoptée, l'estuaire du fleuve est restreint à la zone située largement en aval de Rouen, ou remonte jusqu'à la limite de l'influence des marées, soit aujourd'hui à l'écluse de Poses (Eure, légèrement à l'amont de la confluence Seine-Eure-Andelle). Dans la seconde école, les 170 derniers kilomètres du fleuve correspondent à l'estuaire. Mais seuls les 70 km avals sont affectés par les remontées d'eau salée ou saumâtre. Si les 100 km répartis de part et d'autre de Rouen sont fortement soumis au régime des marées, les eaux restent douces. Les plateaux secondaires, à l'est et au sud de Rouen, sont relativement plans et entaillés très localement par les affluents de la Seine, tant au nord qu'au sud du fleuve. La topographie s'accroît vers le centre du Bassin parisien à partir de la vallée de l'Eure, au sud et de l'Epte, au nord. Ce vallonnement plus prononcé est dû à la couverture de sédiments tertiaires qui présentent une sensibilité différente à l'érosion.

Le projet de recherche engagé en 2005 ne concerne que la Haute-Normandie. Sont pris en compte, pour le département de l'Eure, l'arrondissement des Andelys et d'Evreux. Ce dernier est amputé du canton de Rugles (la vallée de la Risle est exclue de ce projet). Pour la Seine-Maritime, nous ajoutons tous les cantons entourant la capitale régionale. Le secteur ainsi délimité s'inscrit dans un quadrilatère d'environ 100 km (axe nord/sud) sur 80 km (axe ouest/est). Nous disposons ainsi d'une section cohérente du bassin versant de la Seine, limitée au sud par la vallée de l'Avre et, au nord par l'amorce du Pays de Bray.

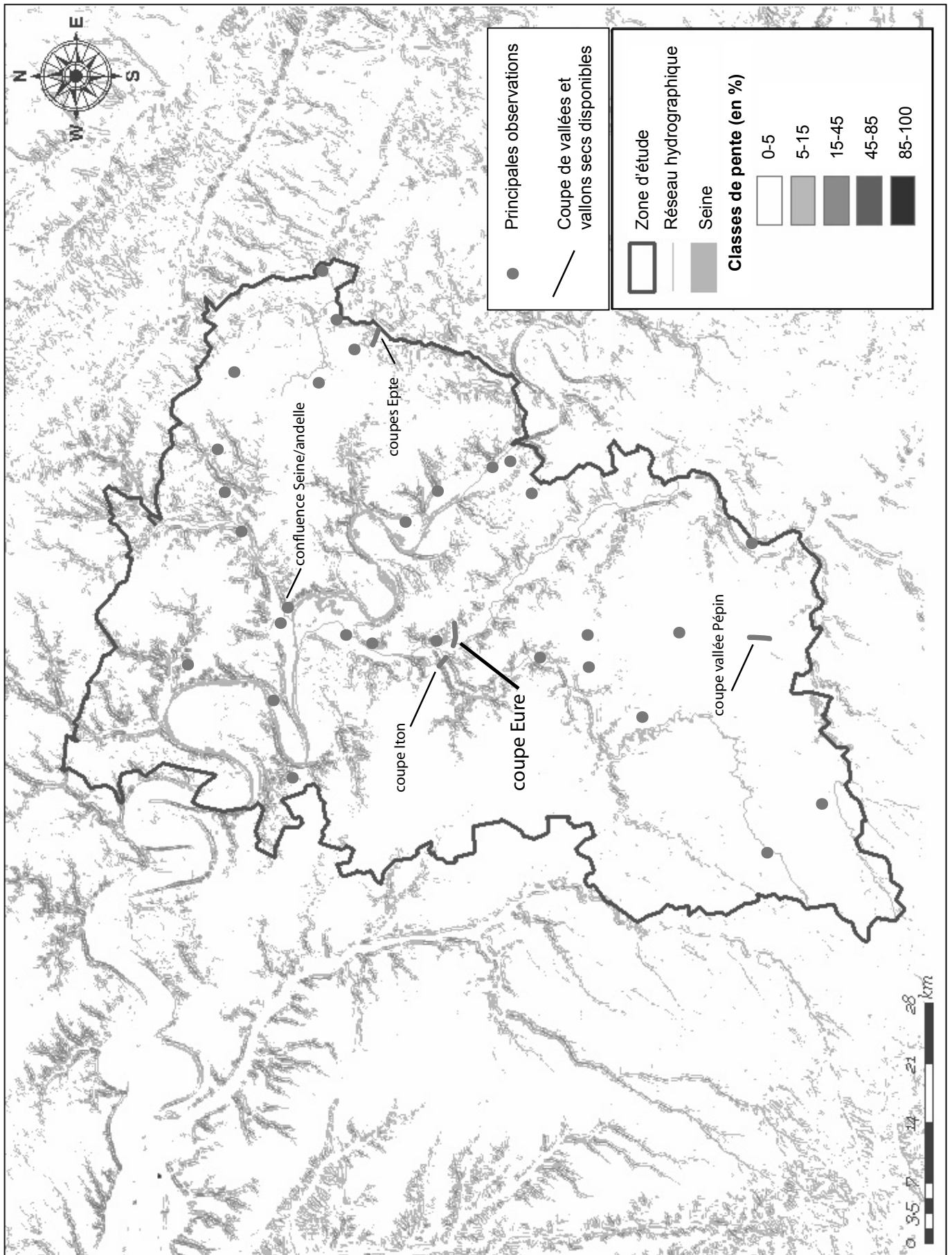
Au final, le territoire considéré couvre environ 10 000 km² répartis dans un carré approximatif de 100 km de côté. Le substrat géologique est par moitié constitué de formations secondaires (à l'ouest) et tertiaires (à l'est). Plus intéressantes sont les formations superficielles dont découlent directement les sols

issus de la pédogenèse holocène. Les processus géomorphologiques et pédologiques sont ici fondamentaux dans la mesure où ils conditionnent directement les aptitudes naturelles des sols à l'agriculture. Indépendamment du critère précédent, l'exploitation d'une ressource naturelle spécifique, d'une situation géographique et/ou topographique particulière peut justifier l'exploitation d'un territoire agricole relativement défavorisé.

Cette première année de fonctionnement du PCR a pour l'essentiel été consacrée à l'acquisition des données. Ce travail, fastidieux et chronophage est en place. Il peut être nourri à un rythme plus posé. Le second point fondamental était d'entamer l'exploitation des données relatives aux processus d'érosion/sédimentation. Cet objectif est atteint. Il permet d'envisager l'exploitation de la base de données "sites" en maîtrisant mieux la représentativité de l'information disponible dans son contexte géomorphologique. Ceci ne règle pas le problème du maillage des opérations programmées et préventives ni celui de la pertinence des observations levées sur le terrain. Gageons toutefois que les larges échelles géographiques et chronologiques abordées gommant en partie ces difficultés. Ces écueils devront engager d'autres modalités de prise en compte lors d'études de cas à l'échelon du « finage » voire d'un territoire régional.

Engagé à six mains en 2005, ce PCR devrait fédérer une dizaine de chercheurs à partir de 2006-2007. A échéance de 2008, un second volet est en préparation dans le but de couvrir la fin de l'âge du Fer, l'Antiquité et probablement le début du haut Moyen Age. Nous aspirons également à élargir les travaux consacrés au Néolithique des secteurs mitoyens des Yvelines et du Val-d'Oise à l'ensemble de la Protohistoire. Ces ambitions nécessiteront de nouvelles collaborations.

Cécile RIQUIER, Thierry LEPERT, François GILIGNY



PCR «La Seine de Rouen à l'Ouest parisien» : Localisation des principales observations documentant l'érosion holocène.
 Les pentes inférieures à 5% ne sont pas affectées

Les travaux engagés l'année dernière (cf. BSR 2004) dans le cadre d'une convention ONF-DRAC ont été menés à terme selon le calendrier initial.

La très grande majorité des sites archéologiques antérieurement répertoriés en forêt domaniale est désormais localisée sans ambiguïté au sein du parcellaire forestier. Leur structuration apparente et leur état de conservation sont mieux estimés. Il nous est donc possible d'élaborer une politique de gestion des vestiges identifiés qui tienne compte de leur intérêt scientifique potentiel, de leur présence plus ou moins marquée au sein des massifs et des contingences techniques et économiques des pratiques sylvicoles contemporaines.

La prochaine étape consistera à reprendre ces données pour en assurer l'intégration et la prise en compte dans les différents aménagements forestiers après définition de normes de gestion en concertation avec l'Agence Régionale et le responsable « patrimoine » à la direction nationale de l'ONF. Les choix à

opérer s'avéreront souvent douloureux, d'autant plus que nous n'oublions pas que nous ne raisonnerons que sur une connaissance très partielle du patrimoine archéologique « forestier ».

Les actions communes se poursuivront en 2006. Elles seront en priorité consacrées aux forêts péri-urbaines de l'agglomération de Rouen dans la perspectives de la création de trois Maisons des Forêts, à l'initiative de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR).

La formation professionnelle destinée aux agents de l'ONF s'est déroulée en Picardie (forêt domaniale de Retz, Aisne). Nos collègues du SRA de Picardie ont pour la première fois participé à son déroulement. Cette coopération permet d'élargir le nombre de formateurs et de diversifier les points de vue. Compte tenu du succès rencontré par cette formation continue, il est d'ores et déjà prévu de porter la cession 2006 à deux journées.

Thierry LEPERT, Jean MESCHBERGER



Sondage ouvert à l'occasion de la formation en forêt de Retz (Aisne). Maçonnerie gallo-romaines en élévation sur près de 1 m.
(Cliché P. Moitre, SRA H-N.)

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Bibliographie

Généralités & études diachroniques

**CARPENTIER Vincent,
GIAZZON David, GUILLIER Gérard,
LEPAUMIER Hubert, LOURDEAU
Charles, MARCIGNY Cyril**

2005 : «L'apport des fouilles extensives à la connaissance des campagnes entre Evreux et Le Vieil-Evreux : l'exemple de la ZAC du Long Buisson», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 9-18.

ERLANDE-BRANDEBURG Alain

2005 : «La cathédrale de Rouen», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 11-14.

FAJON Philippe

2005 : «Patrimoine religieux et histoire topographique de la commune du Bourg-Dun (76)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 135.

LE BORGNE Jean-Noël,

LE BORGNE Véronique,

DUMONDELLE Gilles, ROUSSEL

Renée

2005 : «Bilan de la campagne de prospection aérienne 2004 dans l'ouest de l'Eure», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 49-52.

LE BORGNE Jean-Noël,

LE BORGNE Véronique,

DUMONDELLE Gilles, ROUSSEL

Renée

2005 : «La trame viaire révélée par la prospection aérienne dans la plaine des Ventes (27)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 53-56.

LEJEUNE Serge

2005 : «Bilan des Journées d'Archéologie expérimentale 2005 à la Maison du Parc de Notre-Dame-de-Bliquetuit (76)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 157-158.

MOESGAARD Jens Christian

2005 : «Deux siècles de découvertes monétaires au Vieil-Evreux», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 91.

MOESGAARD Jens Christian

2005 : «Faux monnayage et Haute-Normandie», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 131.

ROUDIÉ Nicolas

2005 : «Le site de Guichainville «Saint-Laurent» de La Tène ancienne à l'habitat mérovingien», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 47-48.

Paléolithique

FAJON Philippe

2005 : «La Préhistoire et les enfants. Nouvelles pistes pédagogiques», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 151-155.

GUETTE Caroline

2005 : «La briquetterie Dupray à Epouville (Pays de Caux, Seine-Maritime) : mélange d'industries du Paléolithique moyen récent et du Paléolithique supérieur ancien», *Revue Archéologique de l'Ouest*, 22, p. 5-24.

TAILLEUR Déborah, WATTÉ

Jean-Pierre, BOUFFIGNY André

2005 : «Sondages sur le gisement belloisien de Yainville (76)», «Le Petit Trou», Juillet 2005», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 31-39.

WATTÉ Jean-Pierre

2005 : «Un exemple d'occupation de plateau au Paléolithique supérieur final en Pays de Caux : Yport-Saint-Léonard (Seine-Maritime)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 19-29.

Néolithique

GILIGNY François (dir.)

2005 : *Louviers «La Villette» (Eure), un site néolithique moyen en zone humide*, Rennes, Revue Archéologique de l'Ouest, col. Documents Archéologiques de l'Ouest, 343 p.

RICHE Caroline, RAVON Elisabeth

2005 : «Le site Villeneuve-Saint-Germain d'Aubevoye «La Chartreuse» (27) : résultats des fouilles 2003», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 41.

Age des Métaux

AUBRY Bruno, LEPINAY Denis,

BRETON David

2005 : «Crosville-La-Vieille (27)», «Le Bout du Val» : une portion d'enclos aristocratique de la fin de l'Age du Fer», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 45.

AUBRY Bruno, SEHIER Elise

2005 : «L'atelier de tissage de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime)», in MARCIGNY Cyril, COLONNA Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.), *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, p. 68-69.

BEURION Claire, BILLARD Cyrille

2005 : «L'occupation de L'âge du Bronze final du site de Quiévrecoeur «l'hôpital» (Seine-Maritime)», in BOURGEOIS Jean, TALON Marc (dir.), *L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen, 125^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques* (Lille ; 2000), Paris, CTHS, p. 269-286.

BILLARD Cyrille, BERNARD

Vincent

2005 : «La pirogue de Rouen», in MARCIGNY Cyril, COLONNA Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.), *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, p. 77.

BILLARD Cyrille, ELUERE

Christiane, JEZEGOU Marie-Pierre

2005 : «Découvertes de torques en or de l'âge du Bronze en mer de Manche», in BOURGEOIS Jean, TALON Marc (dir.), *L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen, 125^e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques* (Lille ; 2000), Paris, CTHS, p. 287-301.

LEPAUMIER Hubert, MARCIGNY

Cyril, GHESQUIERE Emmanuel

2005 : «L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples de la fin du III^e millénaire au début du second âge du Fer», in BUCHSENSCHUTZ Olivier, MORDANT Claude (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer, 127^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques* (Nancy ; 2002), Paris, CTHS, p. 231-264.

MARCIGNY Cyril

2005 : «La première métallurgie en Normandie», in MARCIGNY Cyril, COLONNA Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.), *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, p. 24-27.

MARCIGNY Cyril

2005 : «Caractérisation des productions céramiques de Haute-Normandie, du III^e millénaire au début du I^{er} âge du Fer : typologie et chronologie», *Archéopages*, 15, p. 38-39.

MARCIGNY Cyril, COLONNA

Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.)

2005 : *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, 152 p.

MARE Eric

2005 : «Le village de Malleville-sur-le-Bec (Eure)», in MARCIGNY Cyril, COLONNA Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.), *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, p. 52-53.

VERRON Guy, VERNEY Antoine

2005 : «La production en série d'outils», in MARCIGNY Cyril, COLONNA Cécile, GHESQUIERE Emmanuel, VERRON Guy (dir.), *La Normandie à l'aube de l'histoire. Les découvertes archéologiques de l'âge du Bronze, 2300-800 av. J.-C.*, Paris, Somogy, p. 72-73.

Gaule Romaine

ADRIAN Yves-Marie

2005 : «Artisanat céramique gallo-romain en pays eburovique : les deux exemples des Ventes, «Les Mares Jumelles» et de Saint-Sébastien-de-Morsent, «Le Buisson»», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 57-59.

BEAUJARD Brigitte

2005 : «Victrice de Rouen et le culte des saints en Gaule à la fin du IV^e siècle», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 17-22.

CHOLET Laurent, DEVILLERS

Sophie, FOURNIER Nicolas,

MANTEL Etienne

2005 : «Eu - «Bois l'Abbé» (76), reprise des recherches sur l'aire culturelle : premier bilan», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 71-76.

CIEZAR-EPAILLY Laurence

2005 : «Aspects de l'architecture monumentale antique : un itinéraire caché», *Archéologie Haute-Normandie*, 2, Le Petit-Quevilly, SRA de Haute-Normandie, 18 p.

CORMIER Sébastien,

LOISEAU Christophe

2005 : «L'architecture d'applique et le métal dans la construction romaine, l'exemple du complexe thermal du Vieil-Evreux», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 89-90.

COUDELAS Arnaud

2005 : «Les mortiers de maçonnerie de la ville-sanctuaire du Vieil-Evreux (27)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 87.

DABAS Michel, GUYARD Laurent,

LEPERT Thierry

2005 : «Gisacum revisité : croisement géographique et archéologique», *Dossiers Archéologie et Sciences des Origines*, 308, p. 52-61.

FOLLAIN Eric

2005a : «Quand Evreux s'appelait *Mediolanum*», *Patrimoine Normand*, 53, p. 50-57.

FOLLAIN Eric

2005b : «Rouen antique : une colonne dédiée à Jupiter ?», *Patrimoine Normand*, 55, p. 66-69.

FONTAINE Christiane

2005 : «Gisacum sous le prisme des archives», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 93-96.

GUILLIER Gérard, BIARD Miguel,

CHEREL Anne-Françoise

2005 : «Un atelier augustéen de taille de meules en poudingue au «Clos des forges» à Avrilly (Eure)», *Revue Archéologique de l'Ouest*, 22, p. 199-220.

GUYARD Laurent,

BERTAUDIÈRE Sandrine

2005 : «Le Vieil-Evreux, «Benettemare», Le Champs des Os, fouille programmée du «Nymphée»», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 67-69.

LEPERT Thierry,

PAEZ-REZENDE Laurent

2005 : «Aménagements portuaires et fluviaux gallo-romains sur la basse vallée de l'Eure à Incarville (27)», in PETIT Christophe (dir.), *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'Age du Fer à l'époque gallo-romaine*, Actes de la table ronde de Molesme (17-18 septembre 1999), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 157-166.

PLUTON-KLIESCH Sylvie

2005 : «La nécropole antique du «Clos au Duc» à Evreux (Eure)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 61-66.

WECH Pierre

2005 : «L'alimentation en eau de la ville-sanctuaire du Vieil-Evreux (27)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 77-86.

Moyen Age

BAYLE Maylis

2005 : «La cathédrale romane», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 181-199.

BAUDUIN Pierre (dir.)

2005 : «Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie», Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 25-29 septembre 2002, Caen, CRAHM, 271 p.

BLANC Annie

2005 : «Les carrières de pierre de la cathédrale Notre-Dame de Rouen», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 297-302.

BOCARD Hélène

2005 : *Vernon, la collégiale Notre-Dame (Eure)*, Rouen, Inventaire Général, col. Itinéraires du Patrimoine, 308, 33 p.

BOTTINEAU-FUCHS Yves

2005 : «La sculpture de la fin du Moyen Age à la cathédrale de Rouen», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 245-275.

CARPENTIER Vincent

2005 : «Guichainville-Evreux (Eure) : Long Buisson II», *Archéologie Médiévale*, 35, p. 193-194.

CARPENTIER Vincent, DUNIKOWSKI Christophe,

ZAOUR Nolwenn

2005 : «La métallurgie au haut Moyen Age : l'exemple de l'atelier métallurgique du site de la ZAC du Long Buisson à Guichainville, du VI^e au VIII^e siècle», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 285-300.

CORVISIER Christian

2005 : «Fécamp, «donjon» ducal», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 16^e Congrès Archéologique de France, 2003, Paris, Société Française d'Archéologie, p. 65-77.

DE HAAS Claire

2005 : *Le Grand Cartulaire de Conches et sa copie* : transcription et analyse, Le Mesnil-sur-l'Estrée, Firmin Didot, 727 p.

DESHAYES Gilles

2005 : «Les celliers de l'abbaye de Jumièges (XIII^e-XIV^e s.) : architecture gothique et topographie monastique», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 139-150.

DESHAYES Gilles, MOUCHARD

Jimmy, RAVILLY Priscillia,

LEROUX Nicolas

2005 : «Relevés topographiques de mottes féodales dans la boucle de Brotonne : La Butte de l'Ecuyer à Vatteville-la-Rue (76) et la motte du Landin (27)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 109-128.

DEVILLIERS Sophie

2005 : «L'archéosite de Blangy-sur-Bresle. Restitution d'un petit village mérovingien», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 159-161.

ETIENNE-STEINER Claire

2005 : «Recherche sur les rapports entre architecture et liturgie à la cathédrale de Rouen», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 201-210.

FOY Danièle

2006 : «Vitrages de l'Antiquité et du haut Moyen Age», *Archéologia*, 428, p. 48-57.

GRANT Lindy

2005 : «Rouen cathédrale : Its influence on gothic architecture in Normandy», in 396-1996 : *XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 235-242.

GUERIN Thomas

2005 : «Le château des archevêques de Rouen à Louviers (XII^e-XV^e siècles)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 129.

KOCH Nicolas

2005 : «Un bourg castral aux XI^e-XII^e siècles : Pont-Saint-Pierre», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 99-108.

LARDIN Philippe

2005 : «Le chantier de la cathédrale de Rouen à partir du premier compte de la fabrique (1383-1387)», in *396-1996 : XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 95-121.

LEFEBVRE Emmanuelle

2005 : «La fabrique de la cathédrale Notre-Dame de Rouen à la fin du Moyen Age», in *396-1996 : XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 88-93.

LE MAHO Jacques

2005a : «Les chapiteaux de l'ancienne collégiale de Saint-Samson-de-la-Roque (27) au Musée d'Evreux (X^e-XI^e s.)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 133-134.

LE MAHO Jacques

2005b : «Les Normands de la Seine à la fin du IX^e siècle», in BAUDUIN Pierre (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, CRAHM, p. 161-179.

LE MAHO Jacques

2005c : «Le groupe épiscopal de Rouen, des temps paléochrétiens à l'époque des raids vikings (IV^e-IX^e siècle) : Le témoignage des textes et de l'archéologie», in *396-1996 : XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 141-179.

LE MAHO Jacques, LANGLOIS

Jean-Yves

2005 : «Du vitrail-mosaïque au vitrail peint, les découvertes de Notre-Dame-de-Bondeville et de Rouen (VII^e-IX^e siècles)», in *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du Haut-Moyen Age (Occident-Orient)*, Bavay, Musée de Bavay, col. Id'Antique, notions croisées d'héritage romain et d'approches contemporaines, 4, p. 89-93.

LE MAHO Jacques, MORGANS-

TERN James

2005 : «Jumièges, église Saint-Pierre. Les vestiges préromans», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 161^e Congrès Archéologique de France (2003), Paris, Société Française d'Archéologie, p. 97-116.

LEPREVOST T.

2005 : «Montfort-sur-Risle, un exemple à suivre», *Patrimoine Normand*, 54, p. 56-61.

L'HERITIER Maxime, DILLMANN

Philippe, BENOIT Paul

2005 : «Premiers résultats métallographiques sur les fers de construction de la cathédrale Notre-Dame de Rouen», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 321-348.

MANOURY Nathalie

2005 : «Recherche sur le patrimoine foncier des chanoines de Rouen aux XII^e et XIII^e siècles», in *396-1996 : XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 213-223.

PITTE Dominique

2005a : «Caudebec-en-Caux, maison dite «des Templiers» et édifices civils médiévaux en pierre», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 161^e Congrès Archéologique de France (2003), Paris, Société Française d'Archéologie, p. 49-56.

PITTE Dominique

2005b : «Le Mesnil-sous-Jumièges, Manoir de la Vigne», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 161^e Congrès Archéologique de France (2003), Paris, Société Française d'Archéologie, p. 125-132.

PRACHE Anne

2005 : «La sculpture de la cathédrale de Rouen vers 1200», in *396-1996 : XVI^e centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international de Rouen (5-7 décembre 1996), Rouen, MCC / DRAC de Haute-Normandie, p. 225-233.

STRATFORD Neil

2005 : «Le Petit-Quevilly, peintures murales de la Chapelle Saint-Julien», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 161^e Congrès Archéologique de France (2003), Paris, Société Française d'Archéologie, p. 133-146.

TABUREAU Bruno

2005 : «Dossier historique d'un beau patrimoine : Le prieuré-léproserie de Saint-Nicolas d'Evreux, à Gravigny (XII^e-XVI^e siècle)», *Haute-Normandie Archéologique*, 10, p. 137-138.

TIMBERT Arnaud

2005 : «Jumièges, salle du chapitre : état de la question et nouvelles observations», in *Monuments du Rouen et du Pays de Caux*, 161^e Congrès Archéologique de France (2003), Paris, Société Française d'Archéologie, p. 117-123.

TRUC Marie-Cécile, NIEL Cécile

2005 : «Aizier (Eure) : Chapelle Saint-Thomas», *Archéologie Médiévale*, 35, p. 214-215.

WASYLYZYN Nicolas

2005 : «Etat de la recherche sur les églises préromanes de Haute-Normandie (X^e-XI^e siècles)», *Monuments et sites de l'Eure*, 117, p. 7-11.

Époques Moderne et Contemporaine

BAILLEUX-DELBECQ Martine

2005 : «La place des arts du feu dans le chantier d'Eugène Viollet-Le-Duc au château d'Eu (1874-1879)», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 13-20.

ETIENNE-STEINER Claire (dir.)

2005 : *Le Havre : un port, des villes neuves*, Paris, Monum / Editions du Patrimoine, 366 p.

GUILLYY Françoise

2005 : «Deux centres potiers méconnus de l'Eure : Infreville et La Haye-Malherbe», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 95-99.

JOUBERT Alain

2005 : «Les arts du feu au Musée des traditions et arts normands», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 21-25.

KLAES Guillaume

2005 : «La sphère économique et rurale de l'industrie verrière en Haute-Normandie septentrionale au XVIII^e siècle», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 173-187.

LEBOURGEOIS Patrick

2005 : «La brique cauchoise dans tous ses états : brique et briquetiers du canton de Saint-Romain de Colbosc», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles, BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 117-123.

LE LIEUR Jacques, DELSALLE

Lucien-René, ELIOT Benoît,

RIOLAND Stéphane

2005 : *Le Livre des fontaines de la ville de Rouen, Fac-similé intégral*, Bonsecours, Point de Vues, 32-240 p., 4 pl.

MARCIGNY Cyril, CARPENTIER

Vincent, GAUME E., CHANTREUIL

Laurent

2005 : «Saint-Vigor d'Ymonville «La Mare des Mares» : un clos-masure et sa briqueterie (XIX^e-XX^e siècle)», in HERVIEU Jean-Paul, DESIRE DIT GOSSET Gilles., BARRE Eric (dir.), *Les arts du feu en Normandie*, 39^e Congrès de la Fédération des Sociétés Historiques et archéologiques de Normandie (Eu ; 21-24 octobre 2004), Rouen, col. Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10, p. 103-116.

PUSATERI Patrice, DECOUX

Jérôme, DEHAYS Catherine,

COUCHAUX Denis

2005 : *Rouen, la reconstruction (Seine-Maritime)*, Rouen, Inventaire Général, col. Itinéraires du Patrimoine, 306, 33 p.

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Index chronologique

PALEOLITHIQUE

FÉCAMP La Plaine Saint-Jacques	p.52
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont 3	p.33
SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF Le Mont Enot	p.65
TOURVILLE-LA-RIVIÈRE La Fosse Marmitaine	p.68

NEOLITHIQUE

AUBEVOYE La Chartreuse	p.16
CROISY-SUR-ANDELLE RN 31 - Déviation	p.51
LE MESNIL-ESNARD Rue des Hautes Haies	p.60
MENNEVAL Rue du Pré - Le Pré Hardi ouest	p.29
PETIT-COURONNE/SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY Rocade sud - RD 18E	p.61
PONT-AUTHOU La Croix Cornet	p.30
SAINT-PIERRE-DE-VARENCEVILLE Rue de la Paix	p.65
RÉGION La Seine de Rouen à l'Ouest parisien, peuplement de la Vallée	p.69

AGE DU BRONZE

GRAVIGNY Quartier des Coudrettes	p.28
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont 3	p.33
SAINT-PIERRE-DE-VARENCEVILLE Rue de la Paix	p.65
RÉGION La Seine de Rouen à l'Ouest parisien, peuplement de la Vallée	p.69

PROTOHISTOIRE

AUBEVOYE La Chartreuse	p.16
CAUVERVILLE-EN-ROUMOIS L'église	p.20
CRIQUEBEUF-SUR-SEINE Les Fiefs Mancels	p.23
MENNEVAL Le Pré Hardi ouest	p.29
MENNEVAL Rue du Pré - Le Pré Hardi ouest	p.29
VAL-DE-REUIL ZAC des Portes La Communière	p.34
RÉGION La Seine de Rouen à l'Ouest parisien, peuplement de la Vallée	p.69

GALLO-ROMAIN

BERTHOUVILLE Le Villeret	p.18
CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF Rue Etienne Dolet	p.51
CAUVERVILLE-EN-ROUMOIS L'église	p.20
CONDÉ-SUR-ITON Le Val	p.22
EU Le Bois l'Abbé - parcelle 17	p.51
EVREUX 3bis rue de la Libération Le Clos au Duc	p.26
LE FOSSÉ Déviation de Forges-les-Eaux	p.55
MENNEVAL Rue du Pré - Le Pré Hardi ouest	p.29
MENNEVAL Le Pré Hardi ouest, rue du Pré	p.29
PETIT-COURONNE/SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY Rocade sud - RD 18E	p.61
PONT-AUTHOU La Croix Cornet	p.30
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont 3	p.33
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON Rue de Montmérel	p.34
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE RD 915 – RN 27	p.63
SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE Rue de la Paix	p.65
TOURVILLE-LA-RIVIÈRE La Fosse Marmitaine	p.68
VAL-DE-REUIL ZAC des Portes La Communière	p.34
LES VENTES Les Mares Jumelles	p.38
VEULES-LES-ROSES Chemin du Crucifix	p.68
LE VIEIL-EVREUX Le Grand Sanctuaire	p.40

HAUT MOYEN AGE

AUBEVOYE La Chartreuse	p.16
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont AB 549 et 4	p.31

MOYEN AGE

AIZIER La Léproserie	p.12
BRIONNE Rue Lemarrois	p.19
CAUVERVILLE-EN-ROUMOIS L'église	p.20
LA FERTÉ-SAINT-SAMSON Le Chemin du Flot	p.52
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont AB 549 et 4	p.31
ROUEN Hôpital Charles Nicolle	p.62
PCR Fortifications de Terre de Haute-Normandie	p.43

MODERNE

BARNEVILLE Église paroissiale	p.18
BEAUSSAULT/COMPAINVILLE Le Moulin Glinet	p.50
BRIONNE Rue Lemarrois	p.19
EVREUX 24 rue du Dr. Oursel	p.25
ROMILLY-SUR-ANDELLE Ruelle du Mont AB 549 et 4	p.31
ROUEN Rue Mac Orlan	p.63
ROUEN Hôpital Charles Nicolle	p.62
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON Rue de Montmérel	p.34
VERNON Rues du Point du Jour, des Ecuries de Gardes	p.38

MULTIPLE

AIZIER Berges de la Seine	p.12
DÉPARTEMENT prospections aériennes	p.45
GONFREVILLE-L'ORCHER Le Clos des Mottes	p.57
HOUPEVILLE Rue de la Voie Maline	p.57
RÉGION ARCHÉOLOGIE ET FORÊTS DE HAUTE-NORMANDIE	p.72

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens l.s.
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

(de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagement portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

HAUTE - NORMANDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

Chronologie

BRO	:	Age du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
FER	:	Age du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen-Age (V ^e -X ^e s.)
MED	:	Médiéval
MES	:	Mésolithique
MUL	:	Multiple
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Nature de l'Opération

Déc.F.	:	Découverte fortuite
Diag	:	Diagnostic
SD	:	Sondage
Surv.	:	Surveillance des travaux
FP	:	Fouille Programmée
FPP	:	Fouille Programmée pluriannuelle
F Prév.	:	Fouille Préventive
PA	:	Prospection Aérienne
PI	:	Prospection Inventaire
PT	:	Prospection Thématique
PCR	:	Projet Collectif de Recherche
SU	:	Sauvetage Urgent

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS	:	Association
AUT	:	Autre
CNRS	:	Centre National de la Recherche Scientifique
COL	:	Collectivité
INRAP	:	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
SDA	:	Sous Direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

HAUTE-NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie année 2005

Nom	Titre	Fonction
Guy San Juan	Conservateur Régional	Chef du Service régional de l'archéologie
Marie-Clotilde Lequoy	Conservateur en Chef du Patrimoine	Histoire, Antiquité ROUEN Agglomération de ROUEN
Florence Carré	Conservateur du Patrimoine	Histoire, haut Moyen Age Arrondissement d'EVREUX Villes d'EVREUX et LOUVIERS
Nathalie Bolo	Ingénieur d'Etudes	Histoire, Médiéval Cellule Carte Archéologique
Laurence Ciezar-Epailly	Ingénieur d'Etudes	Histoire, Antiquité Arrondissement de ROUEN
Philippe Fajon	Ingénieur d'Etudes	Préhistoire, Histoire Arrondissement de DIEPPE Travaux routiers 76 et carrières
Thierry Lepert	Ingénieur d'Etudes	Préhistoire, Histoire Arrondissement de BERNAY Arrondissement des ANDELYS Travaux routiers LE-VIEIL-EVREUX
Dominique Pitte	Ingénieur d'Etudes	Histoire, Médiéval Travaux M. H. sauf ROUEN
Christophe Chappet	Technicien de Recherche	Histoire, Antiquité Cellule Carte Archéologique
Eric Follain	Technicien de Recherche	Histoire, Antiquité Arrondissement du HAVRE
Etienne Mantel	Technicien de Recherche	Protohistoire, Histoire Eu « le Bois l'Abbé »
Patricia Moitrel	Secrétaire de Documentation	Responsable de la bibliothèque
Muriel Legris	Adjointe administrative principale	Gestion Titres I, et XII, Secrétariat du CRA
Bruno Hauchecorne	Adjoint administratif	Documents d'urbanisme Gestion du personnel, Statistiques archéologie préventive
René Boistel	Adjoint administratif (départ juin 2005)	Administration